



DIRECTION GENERALE NUMERIQUE
ET SYSTEMES D'INFORMATION

1

– DIRECTION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE –

SERVICE TOPOGRAPHIE

COMMUNE
d'AMBARES ET LAGRAVE

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE
AU DECLASSEMENT

CITE BEL AIR
Avenue Bel Air
Phase 1 (partie nord)

NOTICE EXPLICATIVE

NUMERO DE CLASSEMENT
9597

MODIFICATIONS

D.I.G.

PROJETEUR : Damien BRACHET

DRESSE LE : 04/10/2024
PAR : D.I.G.

Service Topographie
Centre de Définition des Alignements
lherve@bordeaux-metropole.fr

Tél : 05 56 99 84 84 – Poste 28472
Bordeaux Métropole
Esplanade Charles de Gaulle/BORDEAUX

ADMISSION LE : 05/10/2024
LE CHEF DU SERVICE TOPOGRAPHIE
Sylvain COSTEMALE

Sylvain Costemale
Ingénieur du Service Topographie

SERVICE DEMANDEUR :
REPERENT : CROSNIER DE LASSIERRE Cecile
c.crosmierdelassierre@bordeaux-metropole.fr
Pôle Terril, Rive Droite



Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux Cedex
T. 05 56 99 84 84
F. 05 56 96 19 40
www.bordeaux-metropole.fr

Notice explicative

La présente enquête publique a pour objet le déclassement d'une emprise de voirie et de ses accessoires non cadastrés d'une superficie totale d'environ 1831 m² sise à Ambarès-et-Lagrave, avenue Bel Air.

Ce déclassement a pour objectif d'extraire cette emprise du domaine public routier métropolitain préalablement à sa cession à Domofrance, en vue de la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain du quartier Bel-Air, lequel s'inscrit dans le cadre plus global de requalification, de rénovation et de développement de la commune d'Ambarès-et-Lagrave.

La présente notice a vocation à exposer le contexte réglementaire, la composition du dossier d'enquête et à décrire le projet de déclassement envisagé.

1. Contexte réglementaire : préalables à la cession d'une voie publique

Les voies publiques ouvertes à la circulation font partie du domaine public routier de la collectivité compétente en matière de voirie, qui en est propriétaire. Par extension, un parking ouvert au public qui n'est pas séparé de la voie publique par un système de contrôle d'accès peut être considéré comme une dépendance du domaine public routier.

Le domaine public routier fait l'objet d'un régime protecteur garanti par les textes (notamment le Code général de propriété des personnes publiques) et la jurisprudence administrative, qui interdit toute occupation ou intervention incompatible avec son affectation à l'usage direct du public. En outre, le domaine public est inaliénable (article L.3111-1 du Code général de propriété des personnes publiques), et ne peut donc faire l'objet d'une cession.

Par conséquent la cession d'un bien appartenant au domaine public requiert le déclassement de celui-ci, afin qu'il intègre le domaine privé de son propriétaire préalablement à la mutation.

C'est l'article L.141-3 du Code de la voirie routière qui régit le déclassement des emprises du domaine public routier.

Lorsque « l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie », ce déclassement ne peut s'opérer qu'à l'issue d'une enquête publique, organisée conformément aux dispositions des articles R.141-4 et suivants du Code de la voirie routière, et des articles L.134-1 et L.134-2, R.134-5 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration, sous l'égide d'un commissaire enquêteur indépendant, afin de vérifier que le projet n'appelle pas d'objection fondée de la part de la population, et notamment des riverains et usagers de la voie.

A l'issue de l'enquête publique, et après dépôt du rapport du commissaire enquêteur, l'autorité administrative compétente prend une décision portant déclassement. Cette décision entérine le classement dans le domaine privé.

2. Présentation du contexte - Objet de l'enquête

L'emprise à déclasser

L'emprise à déclasser sera à extraire du domaine public routier métropolitain non cadastré, pour une superficie d'environ 1831 m², située avenue Bel-Air à Ambarès-et-Lagrave.

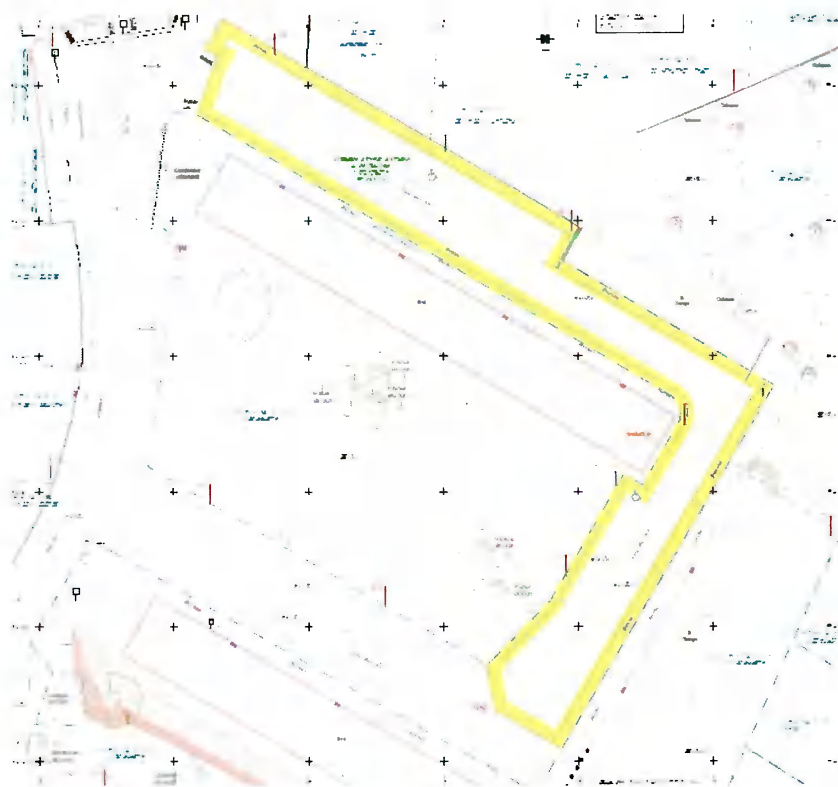


Plan de situation éloigné



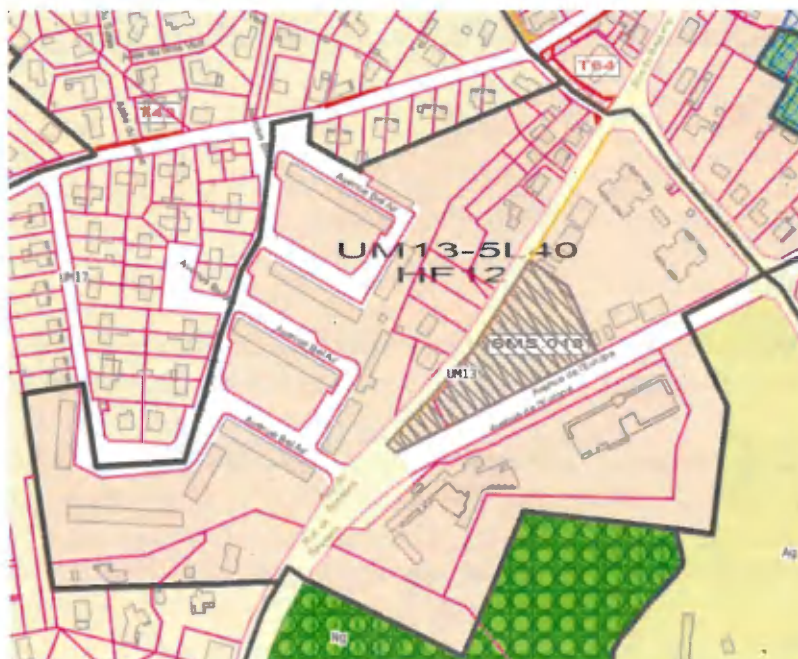
Plan de situation rapproché

Enquête préalable au déclassement d'une emprise du domaine public d'environ 1831 m²
à Ambarès-et-Lagrave, avenue Bel-Air – Notice explicative



Plan de l'emprise à déclasser

Le terrain se trouve en zone UM13 du règlement du Plan Local d'Urbanisme, qui correspond aux tissus à dominante de grands ensembles et tissus mixtes.



Zonage auquel est soumis l'emprise objet du déclassement

Une emprise qui s'inscrit dans un projet de reconstruction

L'emprise métropolitaine à déclasser permettra l'aménagement d'accès, de places de stationnement et d'espaces libres privés rattachés au projet de reconstruction qui sera réalisé sur le site de l'actuelle résidence Bel Air par Domofrance.

Le projet est situé à proximité de grands axes routiers (avenue de l'Europe, avenue Bel Air, rue de Bassens et rue de Carbon-Blanc) de la commune et des écoles Bel Air et Philippe Madrelle.

L'emprise à déclasser impactera l'avenue Bel Air qui devra faire l'objet d'un aménagement de voirie.

3. Nomenclature des voies et équipements annexes

L'emprise à déclasser porte **sur un tronçon de la voie dénommée Avenue Bel Air** :

<i>Nom voie</i>	<i>Tenant</i>	<i>Aboutissant</i>	<i>Longueur de voie en mètre linéaire</i>
Avenue Bel Air	Avenue Bel Air	Avenue Bel Air	232

4. Caractéristiques techniques de l'emprise à déclasser

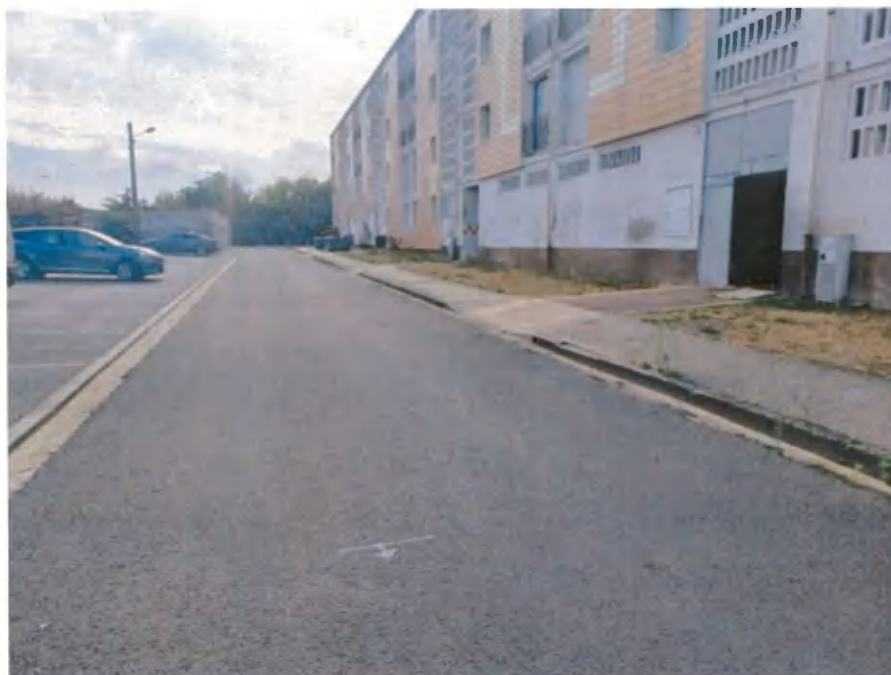
Cf. état des lieux ci-annexé.

5. Situation existante et situation projetée

Situation actuelle

A l'entrée sud de la commune, à environ un kilomètre du centre-ville, la résidence Bel Air, est le plus ancien des trois ensembles d'habitat social que compte la ville d'Ambarès-et-Lagrave.

L'emprise à déclasser située avenue Bel Air dépend du domaine public routier métropolitain. Elle est composée d'un petit espace vert enherbé, de la voie permettant d'accéder aux immeubles A et B de la résidence Bel Air et des places de stationnement. Elle est située à proximité de l'école primaire Bel Air d'Ambarès-et-Lagrave.



Emprise à déclasser vue face au bâtiment n°38 à 41 (DVL face aux entrées des bâtiments)



Emprise à déclasser vue du trottoir rive nord et stationnements (22 places dont 1 PMR)



Emprise à déclasser vue garages privatifs rive nord



Emprise à déclasser vue accès riverain dans l'angle



Emprise à déclasser vue rive ouest



Emprise à déclasser vue rive est face au bâtiment 43-42



Stationnements rive est face 43-42 et places de stationnement



Vue espace vert enherbé rive est limite

La présence des réseaux est renseignée dans la DT-DICT annexée à ce document.

Enquête préalable au déclassement d'une emprise du domaine public d'environ 1831 m²
à Ambarès-et-Lagrave, avenue Bel-Air – Notice explicative

Situation projetée

Au préalable et à toutes fins utiles, il est précisé que la présente enquête publique ne porte pas sur le projet de reconstruction, qui fait l'objet de son propre processus d'instruction, mais sur le déclassement du domaine public de l'emprise nécessaire à la réalisation de celui-ci. Toutefois, cette programmation prévisionnelle est portée à la connaissance du public comme un élément de contexte utile à la bonne compréhension du dossier.



Emprise du projet de renouvellement urbain Bel Air

L'emprise à déclasser fait partie de l'assiette d'un vaste projet de reconstruction qui comprendra des logements collectifs et individuels, des places de stationnement et des locaux commerciaux ainsi que des espaces publics renouvelés.

L'emprise à déclasser située au Nord de la cité Bel Air fait partie de la phase 1 du projet d'aménagement.

Les enjeux du déclassement

L'intérêt de ce déclassement est de permettre la réalisation du programme de reconstruction porté par Domofrance.

6. Composition du dossier d'enquête

Conformément aux dispositions de l'article R.141-6 du Code de la voirie routière, le dossier d'enquête mis à la disposition du public comprend :

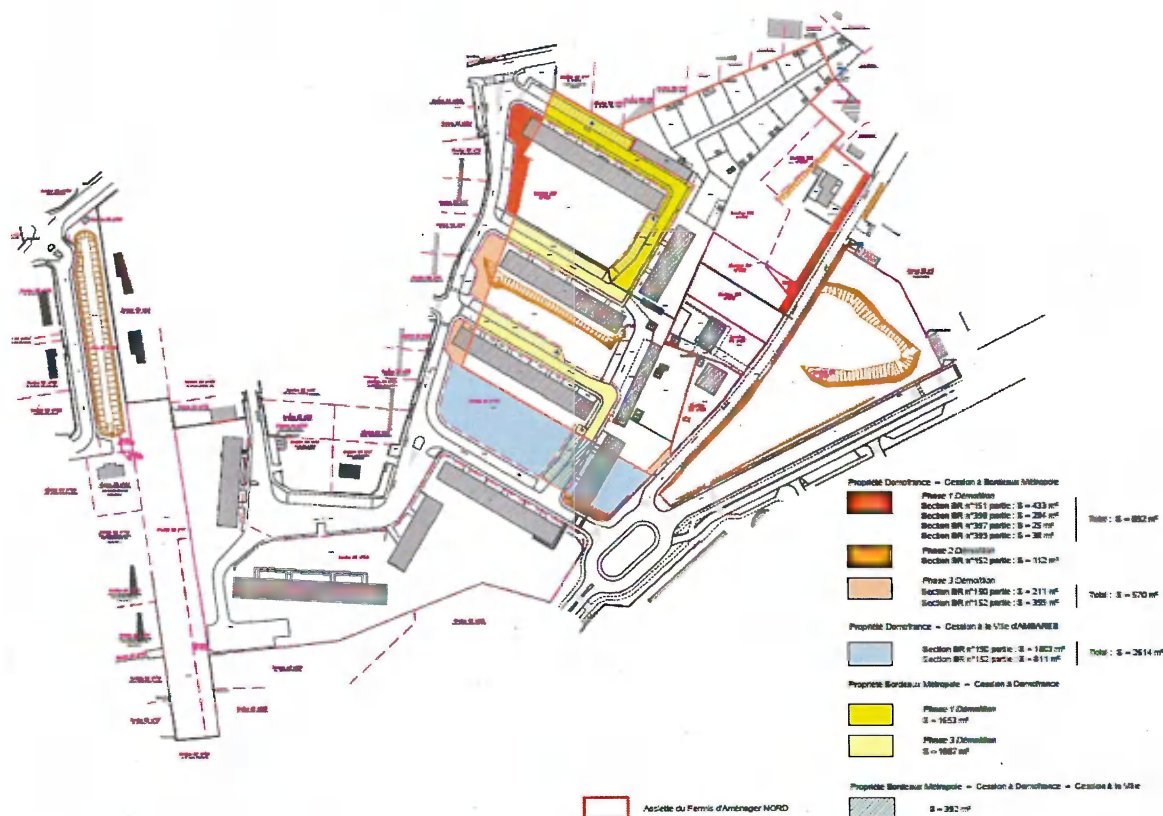
- la présente notice explicative,
- un plan de situation,
- un plan identifiant l'emprise à déclasser,
- la liste des propriétaires riverains de l'emprise à déclasser,
- un registre d'enquête publique.

Etat de lieux

Notice explicative :

Suivant la requête du Service Foncier du PTRD de Bordeaux -Métropole représentée par Cécile Crosnier de Lassiche.

Qui dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Bel Air située sur la commune d'Ambarès et Lagrave, prévoit d'importants travaux suivant le schéma de réorganisation des emprises foncières ci-dessous.



Nous demande, pour la conservation d'une preuve et la préservation des droits et action future du service Foncier de Bordeaux Métropole, de constater l'état des ouvrages de voirie et dépendances affectées à celle-ci.

Je, Richard NIETO Technicien, Responsable de l'Unité Maintenance et Gestion Externalisée du Service Territorial n°1 de Bordeaux Métropole, soussigné,

ME SUIS RENDU CE JOUR le 02 septembre 2024 :
Avenue Bel Air Résidence Bel Air n° 38-39-40-41-42-43 -33440 AMBARES ET LAGRAVE
OÙ J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Etat des lieux préalable aux travaux de projet de renouvellement urbain du quartier Bel Air d'aménagement de la résidence Bel Air à Ambarès-et-Lagrave

1. Présentation du contexte - Objet de l'état des lieux

Le projet de renouvellement urbain du quartier Bel Air est situé au sud de la commune entre la rue de Bassens et la rue Jean Jaurès proximité de l'école primaire Bel Air d'Ambarès et-Lagrange.

Le nouvel aménagement de la résidence Bel air devrait être réalisé en trois étapes sur plusieurs années. A l'immédiat, le service foncier de BM a besoin d'un état des lieux pour la zone en jaune sur le plan ci-dessous. L'emprise a constaté est une voie métropolitaine de desserte locale référencée n° 39339 de catégorie 4.

La zone à constater se situe avenue Bel Air sur la cité portant le même nom.

La longueur de cette zone est de 143 ml pour une largeur de 4,85 environ pour une surface de 990 m² environ.

Plan de situation de la résidence Bel Air à Ambarès et Lagrange sur laquelle figure l'emprise à aménager.



Plan de situation rapproché de la partie à constater figure l'emprise à aménager.



Etat des lieux préalable aux travaux de projet de renouvellement urbain du quartier Bel Air d'aménagement de la résidence Bel Air à Ambarès-et-Lagrave

2. Caractéristiques techniques de l'emprise à constater

SUPERFICIE	990 m ² environ
NATURE DE L'EMPRISE	Voirie et Espace vert
ETAT D'ENTRETIEN	Bon état
NIVEAU DE SECURITE	Bon
CIRCULATION	Oui. A proximité : garages privatifs et 1 accès riverain
PRESENCE DE TROTTOIRS	Oui, à proximité largeur plus 1.40 m PMR avec présence de végétations en rive Nord
PRESENCE DE SAILLIES OU SURPLOMBES	Sans objet.
PLAQUES DE RUES	Non

ECLAIRAGE PUBLIC, ELECTRICITE, COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	Présence de poteaux béton BT dont 1 éclairage fixé sur support béton
EAU ET ASSAINISSEMENT	Présence d'un réseau de collecte des seules eaux usées de 200 en fibre ciment datant de 1960
BORNES INCENDIE	Sans objet.
PLACES DE STATIONNEMENT PUBLIQUES	Une poche de 22 stationnements VL dont 1 PMR Une poche de 13 stationnements VL dont 1 PMR Pour un total de 35 places de stationnements
BORNES DE COLLECTE	Sans objet.

3. Etat des lieux situation existante

Situation actuelle

L'emprise ou est réalisé l'état des lieux est un espace public situé à proximité de deux bâtiments qui doivent être démolis, il est bordé de places de stationnement. Présence dans l'emprise d'un petit espace vert enherbé



Vue face au bâtiment n° 38 à 41 (DVL face aux entrées bâtiments)



Vue du trottoir rive nord et stationnements (22 places dont 1 PMR)



Ouvrage assainissement rive Nord angle garage privatif



Dégradations sur bordures et caniveau rive Nord r



Garages privés rive Nord



1 Accès riverain dans l'angle .



Vue rive Ouest



Vue rive Est face bâtiment 43-42



Stationnement rive Est face 43-42 et 13 places stationnement (1 PMR)



Vue rive Est face bâtiment 43-42



Espace vert enherbé rive Est limite emprise au sud

DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSE LE PRESENT ETAT DES LIEUX POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Richard NIETO

Responsable de l'Unité Maintenance et Gestion Externalisée du Service Territorial n°1 de
Bordeaux Métropole

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination
Complément / Service
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

dabek julien
PTRD
6 rue Rolland Romain
33310 LORMONT
France

N° consultation du téléservice : 2024073101314TFA

Référence de l'exploitant : 2431048463.243101RDT02

N° d'affaire du déclarant : Cité Bel air

Personne à contacter (déclarant) : julien dabek

Date de réception de la déclaration : 31/07/2024

Commune principale des travaux : 33440 Ambarès-et-Lagrave

Adresse des travaux prévus : cité Bel Air

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ENEDIS-DRAON-GEX Gironde

Personne à contacter :

Numéro / Voie : 4 rue Issac Newton

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 33700 MERIGNAC

Tél. : +33557927777

Fax : +33344625442

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- ☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- ☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

☒ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : SERVICE DT DICT

Tél. : +33 557927777

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints : Références : Plans joints Echelle : _____ Date d'édition : _____ Sensible : ☒ Prof. règl. mini : 65 cm Matériau réseau : _____

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☒ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (1)

☒ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Des branchements souterrains sans affleurant et/ou aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise des travaux déclarés.

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1, 6.1 et 6.2 du guide (Fascicule 2)

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ☐ possible ☒ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Suite à l'évaluation de la distance d'approche entre vos travaux et nos ouvrages, veuillez vous reporter au document joint "Recommandations Enedis et protection"

Dispositifs importants pour la sécurité : _____

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Gironde 0556018440

Responsable du dossier

Nom : BLUMEL SANDRA

Désignation du service : _____

Tél : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : BLUMEL SANDRA

Signature : _____

Date : 01/08/2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 7

Avertissement relatif à l'amélioration de la cartographie des réseaux dans l'emprise des projets de travaux :

Les plans ci-joints des réseaux que nous exploitons comportent, dans l'emprise des travaux prévus, un ou plusieurs tronçons non conformes aux dispositions du 6° du I de l'article 7 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution (voir le plan et sa légende).

En application du 2° de l'article 7-1 de ce même arrêté, si l'emprise des travaux prévus affectant le sol (terrassement, enfoncement, forage, décapage, compactage ...) dépasse 100 m², vous devez en tant que responsable de projet procéder en phase projet à des investigations complémentaires à notre charge pour porter à la classe A les tronçons qui n'y sont pas, branchements inclus. Ces investigations complémentaires doivent être confiées à un prestataire certifié. Elles sont limitées à la zone constituée de l'emprise où sont effectivement prévus des travaux affectant le sol et de tous points situés à moins de 2 m de cette emprise.

Leurs résultats doivent nous être transmis sous la forme définie à l'article 15 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié, à l'adresse électronique suivante :
« enedis@retours-ic.protys.fr »

Vous voudrez bien joindre au résultat des investigations complémentaires la facture à notre charge, établie au prorata de la longueur des ouvrages dont nous sommes exploitants initialement non rangés dans la classe A, branchements inclus. La longueur des ouvrages à reporter dans la facture est celle mentionnée dans le compte rendu d'investigations complémentaires du prestataire certifié.

Les modalités pour la réalisation des investigations complémentaires sont décrites dans les pages suivantes.

Annexe 6 - Créé par Arrêté du 26 octobre 2018 - art. 2

Faire une Investigation Complémentaire sur les réseaux d'Enedis

Document à destination des responsables de projet et de leurs sous-traitants réalisant des Investigations Complémentaires (IC).

Vous êtes responsable de projet. Il se peut que vous ayez des IC à réaliser (voir réponse DT ci-jointe). Si tel est le cas, la réalisation d'IC sur le réseau d'Enedis impose une demande d'accès au réseau ; vous et votre sous-traitant mandaté devrez avoir connaissance des informations qui figurent dans ce document.

Ces informations vous sont également nécessaires pour ajouter, dans vos commandes ou marchés d'IC, toutes les précisions utiles pour réaliser des IC sur le réseau d'Enedis.

La prise en charge financière par Enedis de ces IC ne sera possible que si ces règles de détection et d'accès au réseau ont été respectées, et sous réserve que les contrôles d'Enedis en confirment la qualité.

Il vous incombera de nous transmettre le résultat de ces IC

- à l'adresse mail unique suivante : enedis@retours-ic.protys.fr
- en indiquant le **numéro de consultation** dans l'objet du mail

p.3

Comment faire une IC sur les réseaux Enedis ?

Je suis une entreprise de détection

Besoin ponctuel
= accès ponctuel au réseau

p.4

Démarche à suivre

Contacteur le bureau
d'exploitation local

p.5



Faire une demande
d'accès payant

p.6

Recevoir et payer
la facture



Après paiement de la
facture, convenir
d'une date
d'intervention

RDV sur site pour procéder
à la détection avec la
présence d'un agent Enedis

Besoin récurrent
= accès conventionné

p.4

Démarche à suivre

Contacteur l'agence
cartographique locale
Qui vous accompagnera
dans le processus de
signature de la convention

p.7

Préparer les
documents relatifs
à la convention



Effectuer le
cursus de stages
Si vous n'avez pas de
personnel ayant déjà
validé le cursus.

p.8

Signer la convention

Pour chaque accès au réseau :

Transmission d'un planning hebdomadaire
au moins une semaine avant les travaux

CES ACCES SONT GRATUITS
Pas de présence d'un agent Enedis

Les responsables de projet transmettront le résultat de ces IC à Enedis.
Elles pourront être facturées à Enedis sous réserve de respecter les conditions
du Guide Technique (p.3) et des articles 9 et 15 de l'arrêté du 15/02/2012

Décret DT/DICT – extrait du guide technique

Le guide technique du décret DT/DICT (Fascicule 2) précise les modes de détection autorisés pour les réseaux électriques (voir extraits ci-dessous).

4.2.3.2 DÉTECTION PAR RADAR GÉOLOGIQUE

c) Recommandations et prescriptions

Prescription

- dans le cas d'investigations complémentaires pour identifier un réseau électrique dans des zones où plusieurs réseaux sont présents, avec des risques d'erreur sur leur identification respective : appliquer obligatoirement la méthode électromagnétique avec raccordement direct plutôt qu'un radar géologique, ou en plus de celui-ci.

4.2.3.3 DÉTECTION PAR MÉTHODE ÉLECTROMAGNÉTIQUE

c) Recommandations et prescriptions

Prescription

- Lorsque la méthode électromagnétique est utilisée pour la réalisation d'investigations complémentaires sur des réseaux électriques, l'emploi du mode actif avec raccordement direct est obligatoire afin d'obtenir les meilleures assurances sur la correspondance entre l'élément détecté et son identification parmi les différents réseaux présents dans la zone, dès lors que l'exploitant permet l'accès aux affleurants du réseau concerné de façon non discriminatoire, dans des conditions techniques et de délai convenables.

En conséquence, pour toute détection par méthode électromagnétique, un accès au réseau d'Enedis est nécessaire pour pouvoir raccorder le matériel d'injection. Il existe deux façons d'obtenir cet accès aux affleurants du réseau (voir détails page suivante) :

Accès ponctuel

Accès permanent

Trouver une solution adaptée à votre besoin

Besoin ponctuel = Accès ponctuel au réseau (payant)

Particulièrement adapté aux entreprises ayant peu d'interventions de détection à produire.



Correspondant au cas des entreprises de détection répondant à des commandes ponctuelles d'IC d'un Responsable de Projet.

Enedis propose aux entreprises de détection d'avoir un accès à son réseau en toute sécurité avec la présence d'un de ses agents.

Ce dernier fera tous les gestes techniques de raccordement au réseau et restera durant la durée de la prestation.

Dans ce cadre, l'habilitation B0-H0 est nécessaire pour accompagner le technicien d'Enedis dans l'environnement d'ouvrages électriques sous tension et pour identifier les risques liés à ses déplacements et ses gestes dans ce milieu.

Cette prestation est facturée à l'entreprise de détection qui en fait la demande.

Besoin récurrent = Accès permanent au réseau (gratuit)

Particulièrement adapté aux entreprises ayant beaucoup d'interventions de détection à produire.



Correspondant au cas des entreprises de détection ayant passé un marché d'IC avec un Responsable de Projet.

Enedis propose aux entreprises de détection qui le souhaitent d'avoir un accès à son réseau en autonomie (sans demande d'accès ponctuel).

Pour ce faire, l'entreprise de détection devra faire suivre à ses salariés un cursus de formation spécifique et signer une convention avec les Directions Régionales Enedis correspondant à la localisation de ses marchés.

Une fois cette convention signée, l'entreprise enverra en semaine n au Bureau d'Exploitation local concerné son planning d'interventions de la semaine n+1.

Dans ce cas les accès seront gratuits et votre opérateur interviendra sans la présence d'un agent Enedis.

Accès ponctuel

Contactez l'interlocuteur Enedis local correspondant à votre lieu d'intervention pour obtenir un accès ponctuel au réseau

Code	Département	Adresse mail pour un accès ponctuel
01	Ain	sirho-asgard@enedis.fr
02	Aisne	ure-picardie-drdict@enedis.fr
03	Allier	auv-dtdict@enedis.fr
04	Alpes-de-Hte-Provence	pads-dict@enedis.fr
05	Hautes-Alpes	pads-dict@enedis.fr
06	Alpes-Maritimes	caz-asgard@enedis.fr
07	Ardèche	sirho-asgard@enedis.fr
08	Ardenne	car-dtdict@enedis.fr
09	Ariège	mps-arex-dtdict@enedis.fr
10	Aube	car-dtdict@enedis.fr
11	Aude	urelaro-bexaccs@enedis.fr
12	Aveyron	nmp-bex@enedis.fr
13	Bouches-du-Rhône	pads-dict@enedis.fr
14	Calvados	cpa14@enedis.fr
15	Cantal	auv-dtdict@enedis.fr
16	Charente	drpch-cpa@enedis.fr
17	Charente-Maritime	drpch-cpa@enedis.fr
18	Cher	cen-bex-reseau@enedis.fr
19	Corrèze	lim-cpa19@enedis.fr
21	Côte-d'Or	cotedor-pilotage@enedis.fr
22	Côtes-d'Armor	bzh-bex-229@enedis.fr
23	Creuse	lim-cpa23@enedis.fr
24	Dordogne	agn-dtdict@enedis.fr
25	Doubs	ureafc-bex@enedis.fr
26	Drôme	sirho-asgard@enedis.fr
27	Eure	cpa27@enedis.fr
28	Eure-et-Loir	cen-bex-reseau@enedis.fr
29	Finistère	bzh-bex-229@enedis.fr
30	Gard	urelaro-bexaccs@enedis.fr
31	Haute-Garonne	mps-arex-dtdict@enedis.fr
32	Gers	mps-arex-dtdict@enedis.fr
33	Gironde	agn-dtdict@enedis.fr
34	Hérault	urelaro-bexaccs@enedis.fr
35	Ille-et-Vilaine	bzh-bex-356@enedis.fr
36	Indre	cen-bex-reseau@enedis.fr
37	Indre-et-Loire	cen-bex-reseau@enedis.fr
38	Isère	alp-arex-acess@enedis.fr
39	Jura	ureafc-bex@enedis.fr
40	Landes	pyl-dtdict@enedis.fr
41	Loir-et-Cher	cen-bex-reseau@enedis.fr
42	Loire	sirho-asgard@enedis.fr
43	Haute-Loire	auv-dtdict@enedis.fr
44	Loire-Atlantique	pdl-detection@enedis.fr
45	Loiret	cen-bex-reseau@enedis.fr
46	Lot	nmp-bex@enedis.fr
47	Lot-et-Garonne	agn-dtdict@enedis.fr
48	Lozère	nmp-bex@enedis.fr
49	Maine-et-Loire	pdl-detection@enedis.fr

Code	Département	Adresse mail pour un accès ponctuel
50	Manche	cpa50@enedis.fr
51	Marne	car-dtdict@enedis.fr
52	Haute-Marne	car-dtdict@enedis.fr
53	Mayenne	pdl-detection@enedis.fr
54	Meurthe-et-Moselle	lor-arex-54@enedis.fr
55	Meuse	lor-arex-55@enedis.fr
56	Morbihan	bzh-bex-356@enedis.fr
57	Moselle	lor-arex-57@enedis.fr
58	Nièvre	brgne-cpa-nievre@enedis.fr
59	Nord	npdc-arex-clients-prestations@enedis.fr
60	Oise	ure-picardie-drdict@enedis.fr
61	Orne	cpa61@enedis.fr
62	Pas-de-Calais	npdc-arex-clients-prestations@enedis.fr
63	Puy-de-Dôme	auv-dtdict@enedis.fr
64	Pyrénées-Atlantiques	pyl-dtdict@enedis.fr
65	Hautes-Pyrénées	pyl-dtdict@enedis.fr
66	Pyrénées-Orientales	urelaro-bexaccs@enedis.fr
67	Bas-Rhin	ureafc-bex@enedis.fr
68	Haut-Rhin	ureafc-bex@enedis.fr
69	Rhône	sirho-asgard@enedis.fr
70	Haute-Saône	ureafc-bex@enedis.fr
71	Saône-et-Loire	urebourgogne-gpil-bds@enedis.fr
72	Sarthe	pdl-detection@enedis.fr
73	Savoie	alp-arex-acess@enedis.fr
74	Haute-Savoie	alp-arex-acess@enedis.fr
75	Paris	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
76	Seine-Maritime	cpa76@enedis.fr
77	Seine-et-Marne	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
78	Yvelines	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
79	Deux-Sèvres	drpch-cpa@enedis.fr
80	Somme	ure-picardie-drdict@enedis.fr
81	Tarn	nmp-bex@enedis.fr
82	Tarn-et-Garonne	nmp-bex@enedis.fr
83	Var	caz-asgard@enedis.fr
84	Vaucluse	pads-dict@enedis.fr
85	Vendée	pdl-detection@enedis.fr
86	Vienne	drpch-cpa@enedis.fr
87	Haute-Vienne	lim-cpa87@enedis.fr
88	Vosges	lor-arex-88@enedis.fr
89	Yonne	yonne-gpil@enedis.fr
90	Territoire de Belfort	ureafc-bex@enedis.fr
91	Essonne	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
92	Hauts-de-Seine	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
93	Seine-Saint-Denis	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
94	Val-de-Marne	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
95	Val-d'Oise	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr

Accès ponctuel

Faire une demande d'accès facturée

La demande doit contenir les informations suivantes :

- Enedis proposant 2 forfaits d'intervention (demi-journée – 3h30 ; journée – 7h), vous devrez estimer le temps pendant lequel vous aurez besoin d'un exploitant et ainsi demander le forfait adapté. Il restera impérativement pendant toute la durée de l'intervention :
 - Il accompagnera votre opérateur de détection et réalisera tous les gestes nécessitant un accès au réseau : ouverture de coffrets réseaux, branchements, postes HTA/BT, et nappage/habillage des pièces nues sous tension ;
 - Il posera/déposera le matériel d'injection de votre générateur successivement aux différents points de l'ouvrage où votre opérateur souhaite pouvoir injecter. Votre opérateur devra avoir un appareil en bon état, avec sa notice d'utilisation et les contrôles métrologiques associés.

A savoir : une facture sera directement envoyée ainsi que la notice explicative qui précisera les responsabilités respectives de votre opérateur (responsable des conditions d'utilisation de son matériel) et celles de l'agent Enedis (responsable de la maîtrise du risque électrique sur le chantier).

- Les références de l'entreprise :
 - Nom de l'entreprise
 - Adresse (rue, CP, commune)
 - Email
 - Nom de l'interlocuteur
 - N° de SIRET
 - Mode de communication : dématérialisé (à privilégier) ou courrier
- La période demandée pour le rendez-vous sur site.

A noter :



Le délai d'obtention de la facture est généralement de l'ordre d'une semaine, le tarif sera d'environ 270 € pour la demi-journée et 540 € pour la journée (hors nuits, week-ends et jours fériés).



Le délai d'obtention d'un rendez-vous sur site est généralement de l'ordre de 3 semaines, après paiement de la facture. Il est recommandé d'utiliser le virement comme moyen de paiement (plutôt que le chèque) pour optimiser les délais.

Accès permanent

Contacter l'agence cartographie locale pour être accompagnés vers la signature d'une convention

Pour signer une convention d'accès au réseau, contacter l'agence cartographie régionale à l'adresse ci-dessous correspondant au département où vous souhaitez réaliser les IC.

Direction régionale Enedis	Adresse mail pour les conventions
Alpes (38, 73, 74)	alp-cartosialp-elec@enedis.fr
Alsace Franche-Comté (25, 39, 67, 68, 70, 90)	afc-cartographie@enedis.fr
Aquitaine Nord (24, 33, 47)	agn-carto-detection-aquitainenord@enedis.fr
Auvergne (15, 43, 63, 03)	carto.auvergne@mapmag.fr
Bourgogne (21, 58, 71, 89)	brgne-appuis-detection-acp@enedis.fr
Bretagne (22, 29, 35, 56)	bzh-interface@enedis.fr
Centre Val-de-Loire (18, 28, 36, 37, 41, 45)	sregacl-centre-carto@enedis.fr
Champagne Ardennes (10, 51, 52, 08)	drcar-commandecarto@enedis.fr
Côte d'Azur (83, 06)	var-svar-si-carto@enedis.fr
Ile de France Est (77, 91, 93, 94)	idfe-carto@enedis.fr
Ile de France Ouest (78, 92, 95)	idfo-detection-adp@enedis.fr
Languedoc Roussillon (11, 30, 34, 66)	laro-conventioncarto@enedis.fr
Limousin (19, 23, 87)	sregacl-cartohv@enedis.fr
Lorraine (54, 55, 57, 88)	lor-prestation-carto@enedis.fr
Midi Pyrénées Sud (31, 32, 09)	mps-carto-cellule-detect@enedis.fr
Nord Midi Pyrénées (12, 46, 48, 81, 82)	drnmp-portail-detection@enedis.fr
Nord-Pas-de-Calais (59, 62)	drnpdc-carto@enedis.fr
Normandie (14, 27, 50, 61, 76)	ucfnormandie-carto-znc@enedis.fr
Paris (75)	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
Pays de la Loire (44, 49, 53, 72, 85)	pdl-detection@enedis.fr
Picardie (60, 80, 02)	payssom-carto-gdo@enedis.fr
Poitou Charentes (16, 17, 79, 86)	pch-cartographie@enedis.fr
Provence Alpes du Sud (13, 84, 04, 05)	pads-carto-dict@enedis.fr
Pyrénées Landes (40, 64, 65)	pyl-carto-ge@enedis.fr
Sillon Rhodanien (26, 42, 69, 01, 07)	sirho-iccarto@enedis.fr



Accès permanent

Contactez l'agence cartographie locale pour être accompagnés vers la signature d'une convention

Le cursus de stages obligatoire comprend deux parties

1

La **première partie** vise à former vos salariés aux risques électriques liés à la détection sur un réseau de distribution. Elle est nécessaire pour que vous puissiez leur délivrer le moment venu l'habilitation électrique adaptée :

- Ce cursus est constitué de deux stages qui sont à effectuer auprès de centres de formations agréés (hors Enedis).

2

La **seconde partie** du cursus vise à former vos salariés et à vérifier leur capacité à détecter un réseau de distribution électrique en toute autonomie :

- Ce stage d'une durée de 5 jours est dispensé par Enedis ;
- Il sera suivi par une journée d'accompagnement sur le terrain avec un agent Enedis.



A noter :

Le délai d'obtention d'un cursus complet est de l'ordre de 4 mois environ.

Préparer la demande de convention

La convention peut être signée dès lors que :

- Vous avez au moins un salarié ayant validé le cursus complet ;
- Vous avez pris toutes les dispositions nécessaires en tant qu'employeur pour la maîtrise du risque électrique (habilitation du personnel, mise en place des instructions de sécurité encadrant les interventions de vos salariés).

Accompagnement par l'agence cartographie

L'agence cartographie vous accompagnera dans les démarches à accomplir auprès des services responsables des accès au réseau Enedis

Recommandations pour la réalisation et l'envoi des IC

Voici quelques préconisations pour la réalisation des Investigations Complémentaires afin de fluidifier le circuit d'intégration de ces IC dans la cartographie d'Enedis et de leur paiement.

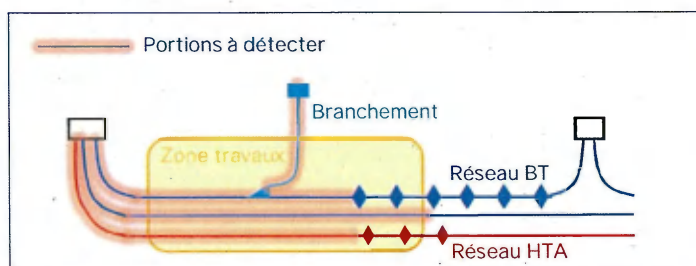
Points de vigilance sur la qualité des IC

- L'entreprise de détection doit être certifiée géoréférencement et détection
- Sauf pour de rares exceptions, l'injection est obligatoire. Dans ce cas Enedis s'assurera qu'une demande d'accès au réseau a bien été réalisée
- Enedis vérifiera qu'il est possible de rattacher avec certitude le résultat des mesures à un ouvrage identifié sur les plans de la DT
- Des contrôles seront réalisés par échantillonnage via une seconde détection contradictoire

Périmètre des IC prises en charge

Les IC doivent être réalisées sur la zone de terrassement augmentée de 2m. Toutefois Enedis demande des détections qui peuvent aller au-delà de la zone de travaux et s'engage à payer la totalité (hors portions déjà en classe A) :

- Les branchements sont à détecter en totalité
- Les tronçons BT sont à détecter d'émergence à émergence
- Les tronçons HTA sont à détecter depuis le point d'injection jusqu'à la fin de la zone travaux



Transmission des IC et paiement

Le résultat de l'IC doit être envoyé à l'adresse enedis@retours-ic.protys.fr

- 1 mail = 1 résultat d'IC
- Le numéro de consultation doit obligatoirement figurer dans l'objet du mail
- Le mail doit contenir au moins une pièce jointe (résultat de l'IC + compte rendu avec les 11 informations listées dans l'article 15)
- La facture pourra être envoyée séparément

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité (au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :

- HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;
- PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;
- GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;
- CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;
- TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;
- DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;
- DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Autres ouvrages* (au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :

- TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;
- EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;
- EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

Règles et réglementations techniques et de sécurité

Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques

Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques :

- Lorsqu'ils sont situés **à moins de 3 mètres de lignes électriques aériennes** de tension inférieure à 50 000 volts
- Lorsqu'ils sont situés à moins de 1,5 mètre de lignes électriques souterraines, quelle que soit la tension.

Attention

Pour déterminer et apprécier les distances entre vos travaux et les ouvrages électriques, vous devez tenir compte :

- De l'environnement global de votre zone de chantier (effet de perspective)
- Des mouvements des engins, de leur charge et équipement mis en œuvre lors des travaux,
- De tous les mouvements possibles, déplacements et balancements des lignes électriques aériennes (dus au vent par exemple)

Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques

Dans le cadre de votre chantier au voisinage d'ouvrages électriques, la mise hors tension prolongée de l'ouvrage pourrait engendrer un risque de sécurité ou de sûreté vis à vis des personnes et des biens.

Pour garantir la sécurité des intervenants au voisinage de l'ouvrage, vous devez respecter les prescriptions des articles R 4534-107 à R 4534-130 du code du travail.

En présence d'ouvrages électriques, vous devez mettre en œuvre les mesures compensatoires suivantes :

- Délimiter et baliser la zone de travail
- Dégager l'ouvrage en technique douce et ne pas le déplacer
- Faire surveiller l'opérateur par un surveillant de sécurité électrique
- Placer des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors de portée
- Appliquer des prescriptions spécifiques données par l'exploitant Enedis

Si toutefois vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des ouvrages électriques, et après échange avec l'exploitant, une étude complémentaire et un devis seront réalisés pour mettre en œuvre une solution adaptée.

Veuillez-vous référer au commentaire joint ou prendre contact avec le numéro de téléphone présent dans le bas de ce récépissé.

Responsable du dossier	
Nom :	
Designation du service :	
Tél. :	

Pendant vos travaux, si vous devez évoluer dans l'un des cas d'interdiction suivants, vous aurez besoin de mesures de protection adaptées (exemples : travaux sur façade, toiture, pose d'échafaudage, utilisation d'engins de chantier, utilisation d'engins de chargement/déchargement, élagage, construction, démolition)

➤ Réseaux fils isolés

Si une ligne électrique aérienne à conducteurs isolés est présente dans l'emprise des travaux d'ordre non électrique que vous avez définie.

⊖ Interdiction de toucher

➔ *Risque d'altération de l'isolant*

Réseau fils isolés aérien BT



Réseau fils isolés façade BT



En application de l'article R. 4545-5, nous vous informons que la hauteur de ligne théorique minimale de cette ligne électrique identifiée est de 4 m conformément à l'arrêté technique UTE C11-001.



En tant que responsable de projet ou d'entreprise exécutant les travaux, vous devez vous assurer que la hauteur réelle de la ligne n'est pas inférieure à cette valeur minimale avant de commencer les travaux.

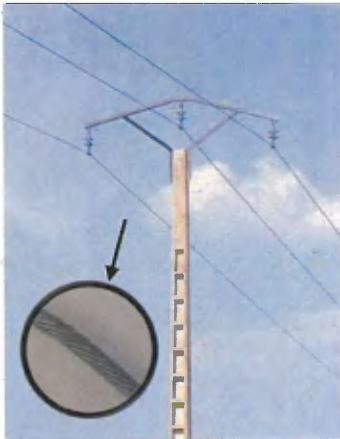
➤ Réseaux fils nus

Si une ligne électrique aérienne à conducteurs nus est présente dans l'emprise des travaux d'ordre non électrique que vous avez définie.

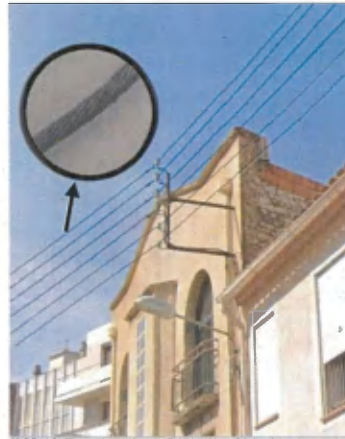
⊖ Interdiction de s'approcher à moins de 3 mètres

→ Risque d'arc électrique et d'électrocution

Réseau fils nus HTA



Réseau fils nus BT



Réseau fils nus BT



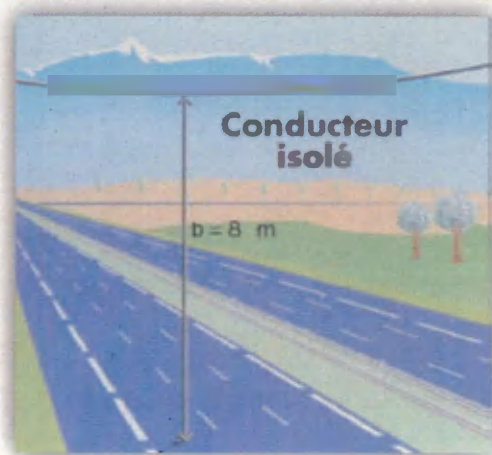
En application de l'article R. 4545-5, nous vous informons que la **hauteur de ligne** théorique **minimale** de cette ligne électrique identifiée est de 6 m conformément à l'arrêté technique UTE C11-001.



En tant que responsable de projet ou d'entreprise exécutant les travaux, vous devez vous assurer que la hauteur réelle de la ligne n'est pas inférieure à cette valeur minimale avant de commencer les travaux.

➤ Cas particulier des traversées de voies ouvertes à la circulation (RN, RD, voies communales...) :

En application de l'article R. 4545-5, nous vous informons que la hauteur de ligne théorique minimale de cette ligne électrique identifiée est de 8 m conformément à l'arrêté technique UTE C11-001.



Tout câble découvert doit être considéré sous tension

Veillez à respecter le marquage ou piquetage en bon état tout au long du chantier (cf. guide d'application de la réglementation - www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr)

En cas de dommages aux ouvrages Enedis,
appliquez la règle des 4 A et appelez le 01 76 61 47 01



Légende des plans d'ensemble des réseaux aériens et souterrains

Postes électriques

-  Poste source
-  Poste de distribution
-  Poste privé
-  Production

Appareils de coupure et accessoires

-  ou  Interrupteur aérien
-  Parafoudre
-  Coffret de coupure souterrain
-  Remontée aéro-souterraine

Réseaux

BT en exploitation	HTA en exploitation
 Réseau aérien nu	 Réseau aérien nu
 Réseau aérien torsadé	 Réseau aérien torsadé
 Réseau souterrain	 Réseau souterrain
 Branchement aérien	 Réseau en galerie
 Branchement souterrain	

Les réseaux hors exploitation sont représentés en noir avec la symbolologie dédiée (aérien nu, aérien torsadé, etc.)

Echelle de représentation

Echelle	Sur plan	Sur terrain
1/200 ^e	1 cm	2 m
1/2000 ^e	1 cm	20 m
1/10000 ^e	1 cm	100 m

L'impression est susceptible de modifier l'échelle des plans. Il faut veiller à imprimer en « taille réelle ».

Sur les plans de détail (1/200^e) imprimés à l'échelle, 1 cm papier équivaut à 2 m sur le terrain.



Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à l'échelle graduée indiquée sous la carte.



Lire et comprendre un plan Enedis

Ce document présente les principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités par Enedis.

Il vous donnera des éléments de lecture des plans d'ensemble des réseaux aériens et souterrains, ainsi que ceux des plans de détails des réseaux souterrains à l'échelle 1/200^e (localisation et représentation des réseaux et branchements avec leurs classes de précision).

La bonne compréhension de tous ces éléments de représentation doit contribuer à la meilleure localisation des ouvrages Enedis sur le terrain et ainsi éradiquer le risque d'électrification des exécutants et d'endommagement du réseau.

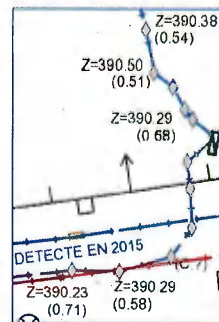
Version mars 2022

La profondeur et l'altimétrie

L'**altimétrie** indiquée sur les plans par un « Z= » représente l'altitude par rapport au niveau de la mer (NGF IGN69).

La **profondeur** est renseignée entre parenthèses.

Le niveau du sol peut évoluer dans le temps. Il est possible que les ouvrages Enedis soient situés à une profondeur différente de celle indiquée sur les plans.



Travaux en zone d'incertitude



 Zone d'incertitude classe A $\leq 50\text{cm}$

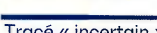
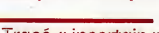
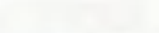
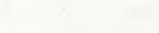
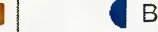
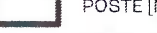
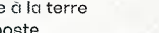
 Zone d'incertitude classe B $\leq 1\text{m}50$
(1m pour les brchts)

 Fuseau d'incertitude classe C $> 1\text{m}50$
(1m pour les brchts)

Conformément au fascicule 2 « Guide technique » de la réglementation « DT-DICT », pour réaliser des travaux en zone d'incertitude sur la position des ouvrages Enedis (parties hachurées), il est nécessaire d'utiliser une technique non agressive dite « technique douce ».

Légende des plans de détail

Ouvrages et classes de précision

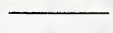
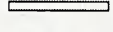
	Réseau BT	Branchement BT	HTA
Classe A			
Classe B			
Classe C	 Tracé « incertain »	 Tracé « incertain »	 Tracé « incertain »
Réseau abandonné			
Fourreau	Fourreau utilisé (exemple sur réseau BT)  ou 		Fourreau vide en attente  ou 
Poste	 POSTE [NOM] [TYPE] (exemple POSTE MARCEL PAUL UP)		
Mise à la terre	 Mise à la terre du réseau		 Mise à la terre de poste

Dans un rayon de 5m autour des postes de distribution HTA/HTA et HTA/BT, la détection non intrusive des réseaux électriques ne permet pas d'atteindre la classe A du fait de la trop grande densité de réseaux

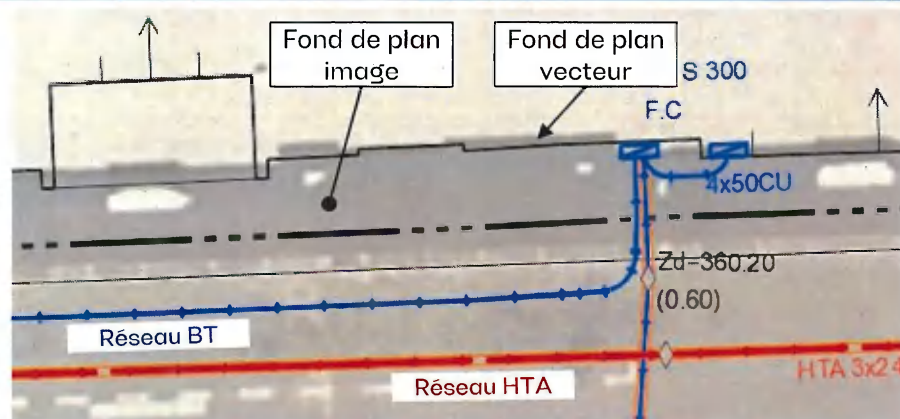
Accessoires réseaux principaux

-  Coffret électrique
-  Coffret RMBT
-  Jonction BT
-  Jonction HTA
-  Remontée aéro-sout. BT
-  Remontée aéro-sout. HTA
-  Boite capot BT
-  Boite capot HTA
-  Poteau

Objets fond de plan vecteur principaux

-  Bâtiment
-  Porte
-  Bordure de trottoir
-  Mur
-  Plaque d'égout
-  Avaloir eaux pluviales
-  Bouche d'eau
-  Plaque
-  Arbre

Les éléments composant les plans de détail



Poste électrique

Coffret électrique

Câble de cuivre nu
(retour à la terre :
risque électrique)



Notre cartographie est en cours de mise à jour



Un projet de modification ou extension de nos réseaux/ouvrages est en cours dans l'emprise de votre zone de travaux.

Un ou plusieurs câbles n'apparaissant pas sur les plans que nous vous transmettons sont susceptibles d'avoir été posés et sont sous tension

Nous vous demandons d'analyser votre environnement et d'intervenir avec la plus grande attention (ex : présence de marques de tranchées)

En cas de doute, vous pouvez prendre contact avec le service ou interlocuteur indiqué dans la partie Modification ou extension de nos réseaux

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Il est nécessaire de connaître la précision des réseaux pour définir les distances et les techniques d'approche des réseaux sensibles.

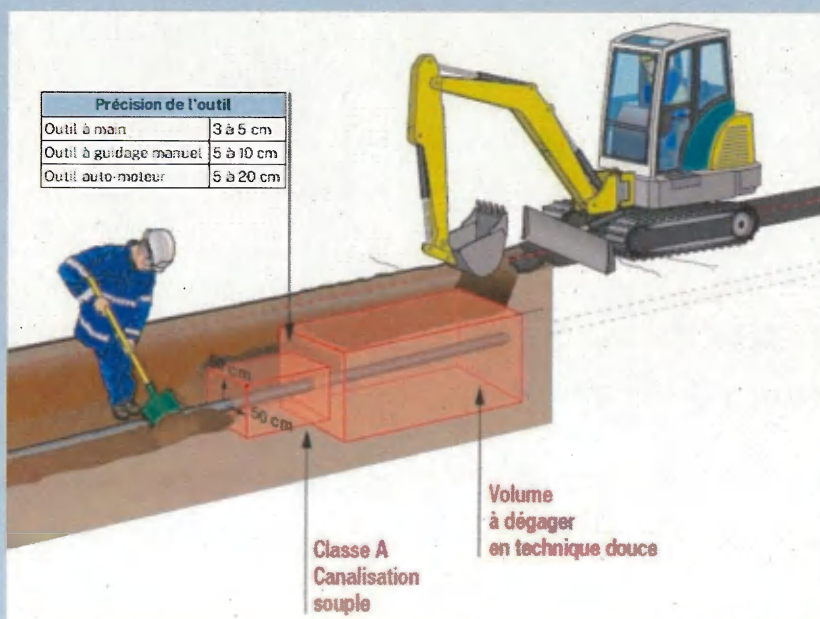
Classe de précision
du réseau : A, B ou C

+

Précision de l'outil

=

La bonne distance
d'approche



La classe de précision du réseau est spécifiée dans le plan joint

La précision de l'outil est indiquée dans le fascicule 2 du guide d'application de la réglementation

Le décroutage peut être réalisé par des moyens mécaniques

Dans la zone d'incertitude, il faut utiliser des moyens dits de technique douce jusqu'à découverte de l'ouvrage.

Les réponses ci-jointes n'engagent la responsabilité d'Enedis qu'à l'intérieur de l'emprise des travaux que vous avez déclarés. En particulier, les projets Enedis ne sont complétés qu'à l'intérieur de cette zone.

Les trois points affichés sur le présent plan de situation, sont également repérés sur les plans de réseaux souterrains associés.

Attention leurs coordonnées sont fournies à titre indicatif. Le réseau doit être localisé à partir des côtes présentes et plus généralement en mesurant la distance entre le réseau et les éléments du fond de plan.

Coordonnées des 3 points

Exprimés en WGS84 (long;lat)

PR1 : -0.501623;44.925069

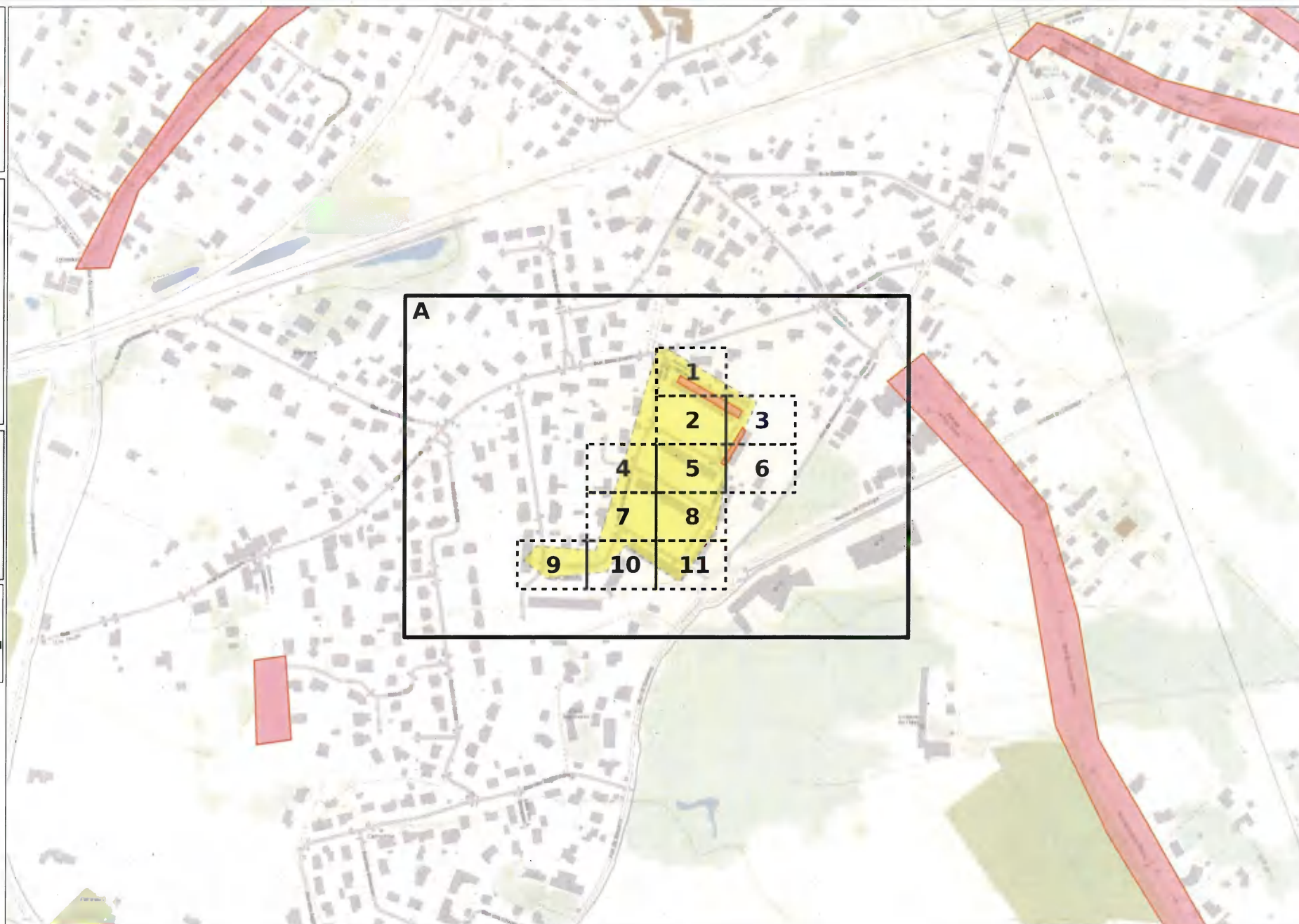
PR2 : -0.501537;44.92331

PR3 : -0.501791;44.924037

-  Emprise de vos travaux
-  Zone de Travaux Impactant le Sol
-  Projet de travaux Enedis
-  Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

 Carte(s) du plan d'ensemble des réseaux (aériens et souterrains)

 Carte(s) du plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage)



Plan d'ensemble des réseaux aériens et souterrains - CARTE A

Plan édité le :

31/07/2024

Les réseaux susceptibles
d'être présents sur le plan
d'ensemble sont :

- Les réseaux aériens
(uniquement sur ce plan)

- Les réseaux souterrains
leur positionnement plus
précis est détaillé dans la
suite du document.

La majorité des
branchements reliés à ces
réseaux ne sont pas
représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont
en classe C.

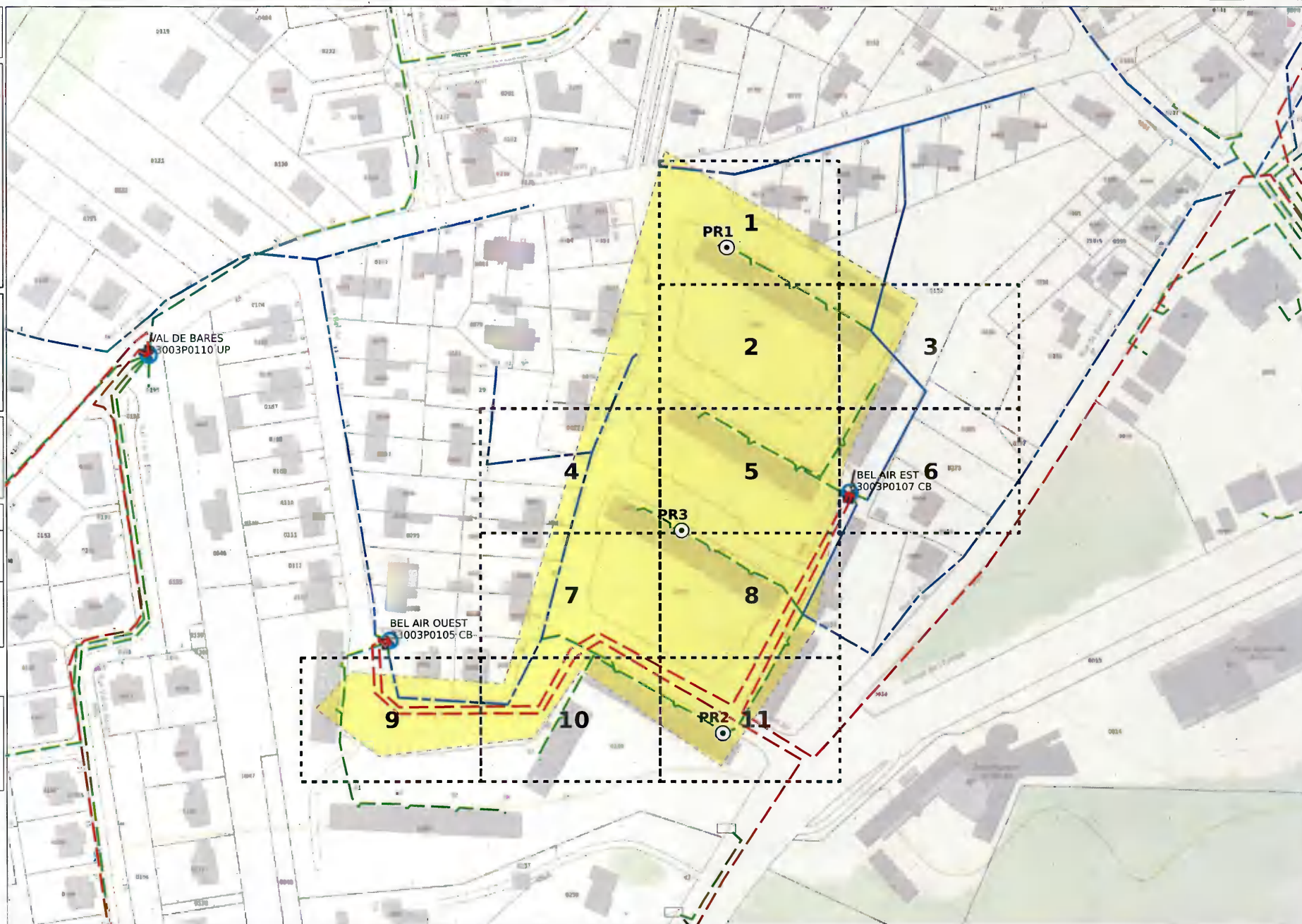
S'ils sont représentés dans
les plans des réseaux
souterrains, il faudra alors se
baser sur la classification
indiquée dans ces plans

 Emprise de vos travaux
 Zone de Travaux
Impactant le Sol

Réseau électrique

BT	 Aérien
	 Torsadé
	 Souterrain
HTA	 Aérien
	 Torsadé
	 Souterrain
	 Galerie

Pour plus de détails sur la
compréhension de ce plan,
voir la notice jointe
« Lire et Comprendre
un plan Enedis ».



Plan édité le :
31/07/2024

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,...).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	
B	
C	

Classe	Réseau HTA
A	
B	
C	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage...) Carte n° 2

Plan édité le :

31/07/2024

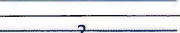
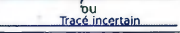
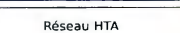
1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.

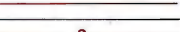
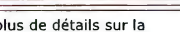
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.

Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.

3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,...).

4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	 ou 
B	
C	 ou  Trace incertain

Classe	Réseau HTA
A	 ou 
B	
C	 ou  Trace incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

 Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



Plan édité le :
31/07/2024

- 1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,...).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	
B	
C	

Classe	Réseau HTA
A	
B	
C	

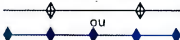
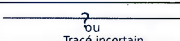
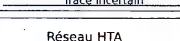
Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



Plan édité le :
31/07/2024

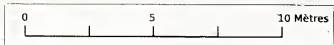
- 1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
- 2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
- Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
- 3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux,...).
- 4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	 ou 
B	
C	 ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	 ou 
B	
C	 ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

 Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

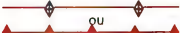
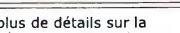


Plan de détail des réseaux souterrains
(marquage piquetage...) Carte n° 5

Plan édité le :
31/07/2024

- 1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,...).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	 ou 
B	
C	 ou  Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	 ou 
B	
C	 ou  Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

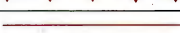
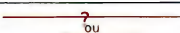
 Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



Plan édité le :
31/07/2024

- 1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,...).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	
B	
C	

Classe	Réseau HTA
A	
B	
C	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



Plan de détail des réseaux souterrains
(marquage piquetage...) Carte n° 7

Plan édité le :
31/07/2024

- 1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
- 2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
- Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
- 3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,...).
- 4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	
B	
C	

Classe	Réseau HTA
A	
B	
C	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



Plan édité le :
31/07/2024

- 1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
- 2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
- 3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurements (coffrets, poteaux,...).
- 4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	
B	
C	

Classe	Réseau HTA
A	
B	
C	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



Plan de détail des réseaux souterrains
(marquage piquetage...) Carte n° 9

Plan édité le :
31/07/2024

- 1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
- 2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
- Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
- 3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,...).
- 4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	
B	
C	

Classe	Réseau HTA
A	
B	
C	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



Plan édité le :
31/07/2024

- 1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
- 2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
- 3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,...).
- 4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	
B	
C	

Classe	Réseau HTA
A	
B	
C	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



Plan édité le :

31/07/2024

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.

2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.

Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.

3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,...).

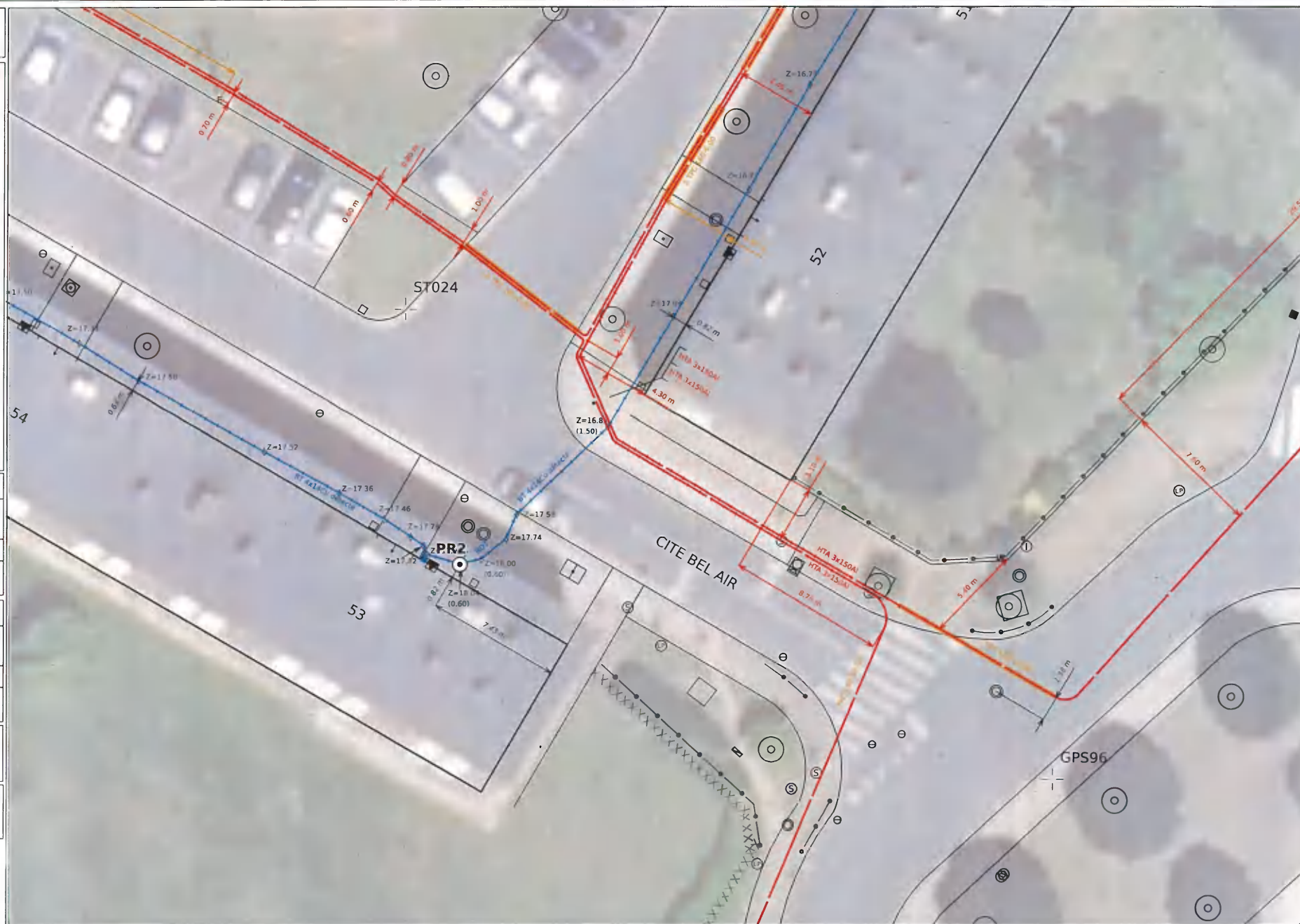
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	
B	
C	

Classe	Réseau HTA
A	
B	
C	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

 Au moins un réseau est absent dans les plans de détails



ENEDIS-DRAQN-GEX Gironde
Service DT DICT

4 rue issac Newton

33700 MERIGNAC
France

Tél : +33557927777

Fax : +33344625442

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°
2431048463.243101RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT:

les plans PDF qui vous sont adressés sont multi formats. Ils sont indiqués sur chaque page. Pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des plans 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format. Assurez vous

qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression.

Nous ne sommes pas en mesure de fournir les données vectorielles en réponse à votre demande

Nous ne sommes pas en capacité à vous donner la totalité des plans au 1/200 de la zone couverte par nos ouvrages ; aussi, vous trouverez sur le plan d'ensemble la position à titre indicatif de nos réseaux absents sur les plans détaillés.

Nous vous conseillons de revenir vers nos services au moment des travaux.

Dans l'emprise de votre projet/chantier, certains câbles en exploitation sous tension ne sont pas en classe A, voire absents des plans de détails et uniquement représentés dans le plan d'ensemble (classe de précision C).

Le Responsable de Projet doit donc, avant le début des travaux, procéder à des Investigations Complémentaires ou Opérations de Localisation en vue du marquage piquetage

Certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.

La présence d'un grillage avertisseur Rouge n'est pas systématique, notamment pour les ouvrages anciens et lors de pose sans tranchée.

En cas de présence de grillage avertisseur, la distance à la canalisation n'est en aucun cas garantie.

Responsable : BLUMEL SANDRA

Tél :

Date : 01/08/2024

Signature :

Service qui délivre le document

ENEDIS-DRAQN-GEX Gironde

Service DT DICT

4 rue issac Newton

33700 MERIGNAC

France

Tél : +33557927777

Fax : +33344625442

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2431048463.243101RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

En phase de remblaiement, rétablir la continuité ou remplacer le dispositif avertisseur si celui-ci était présent.

Responsable : BLUMEL SANDRA

Tél :

Date : 01/08/2024

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination
Complément / Service
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

dabek julien
PTRD
6 rue Rolland Romain
33310 LORMONT
France

N° consultation du téléservice : 2024073101314TFA

Référence de l'exploitant : 2431048390.243101RDT02

N° d'affaire du déclarant : Cité Bel air

Personne à contacter (déclarant) : julien dabek

Date de réception de la déclaration : 31/07/2024

Commune principale des travaux : 33440 Ambarès-et-Lagrave

Adresse des travaux prévus : cité Bel Air

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRDF DRSO DIEM NAQS

Personne à contacter : C2T Sud Ouest

Numéro / Voie : 249 AVENUE PAUL GELOS

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 64990 MOUGUERRE

Tél. : +33810300360

Fax :

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : PROJET GAZ RE6-2401361-1

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints : Références : 1 Plan A4 Echelle (1): de situation Date d'édition (1): voir plan Sensible : ☒ Prof. régl. mini (1): _____ cm Matériau réseau (1):
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. 31 Plans A4 1/200 voir plan ☒ _____ cm

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☒ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2).

☒ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2).

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Cf. CATEGORIES PLANS ET OUVRAGES GRDF, VOS TECHNIQUES DE TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS DE L'EXPLOITANT

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : §3.4; chapitres 4 et 5; Fiches Techniques

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : RAPPELS SUR LES INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Gironde 0556018440

Responsable du dossier

Nom : FASQUEL OLIVIER

Désignation du service : C2T SO

Tél : +33 810300360

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : FASQUEL OLIVIER

Signature :

Date : 05/08/2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 5

Avertissement relatif à l'amélioration de la cartographie des réseaux dans l'emprise de vos travaux (conformément à l'annexe 6 de l'arrêté du 15/2/2012 modifié, ou annexe K du fascicule 3))

Les plans ci-joints des réseaux que nous exploitons comportent, dans l'emprise des travaux prévus, un ou plusieurs tronçons non conformes aux dispositions du 6° du I de l'article 7 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié. (voir le plan et sa légende).

En application du 2° de l'article 7-1 de ce même arrêté, si l'emprise des travaux prévus affectant le sol (terrassement, enfoncement, forage, décapage, compactage ...) dépasse 100 m², vous devez en tant que responsable de projet procéder en phase projet à des investigations complémentaires à **notre charge pour tenter de porter à la classe A les tronçons qui n'y sont pas, branchements inclus.**

Elles sont limitées à la zone de travaux impactant le sol (ZTIS) augmentée de 2 m de part et d'autre de celle-ci. (GRDF porte des recommandations pour traiter entièrement les branchements croisés dans ce cadre en page suivante).

Leurs résultats doivent nous être transmis à l'adresse électronique suivante :

grdf@retours-ic.protys.fr sous la forme définie à l'article 15 de l'arrêté cité.

Vous voudrez bien joindre au résultat des investigations complémentaires la facture à notre charge, établie au prorata de la longueur des ouvrages détectés dont nous sommes exploitant initialement non rangés dans la classe A, branchements inclus. La longueur des ouvrages à reporter dans la facture est celle mentionnée dans le compte rendu d'investigations complémentaires du prestataire certifié.

Nous vous rappelons que les investigations complémentaires doivent :

- **consister en des mesures indirectes** de géolocalisation sans fouille (sauf raison de faisabilité ou de sécurité) et que dans les cas courants, lorsque les IC sont techniquement inefficaces (densité d'ouvrages) la détection du tronçon est déclarée infructueuse et des OL ou l'application de Clauses Techniques et Financières sont à prévoir. (cf. fascicule 1 du guide d'application de la réglementation)
- **être réalisées par un prestataire certifié, facturées à des prix non abusifs** (sauf à en motiver le montant)
- **faire l'objet d'un compte rendu** mentionnant la longueur totale des ouvrages non rangés dans la classe de précision A, branchements inclus, sur laquelle ont porté les investigations. Modèle de tableau p39 du fascicule 1, guide d'application de la réglementation.

Nous vous remercions également de joindre à la facture des investigations complémentaires le **tableau type de répartition des coûts des investigations complémentaires** (page 39 du fascicule 1) en y apposant la mention « **certifié conforme** ».

Modalités d'envoi des résultats. Votre mail adressé à l'adresse ci-dessus, doit comporter :

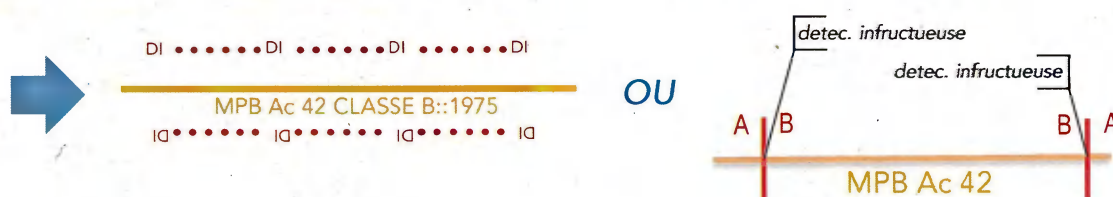
- comme **première valeur** dans l'objet de votre mail, le numéro de consultation complet de la DT déclaration initiale (soit **16 caractères pour une DT**).
- une pièce jointe dont **au moins une pièce jointe n'est pas en pdf** (résultat des relevés)
- l'identification **de l'exploitant concerné** par les résultats d'IC

- GRDF se réserve le droit de rejeter tout ou partie des investigations complémentaires (informations cartographiques et sommes refacturées) qui ne respecteront pas ces principes.

Pour une meilleure prise en compte de vos investigations complémentaires, merci de :

- ✓ Ne pas détecter un ouvrage identifié précédemment en Détection Infructueuse (DI)

Représentation
dans le plan
d'une détection
infructueuse :



- ✓ En cas d'écart de position du réseau en classe B, uniquement, poursuivre la détection de 10 mètres au-delà du **séparateur de classe A/B**.

Ces linaires de
détection
complémentaires,
pour assurer la
cohérence
cartographique,
seront pris en
charge par GRDF.



◆ : Point de détection

- ✓ Détecter les branchements croisés par les travaux dans leur intégralité au-delà de la simple zone de travaux impactant le sol (ZTIS + 2m)

Zone de Travaux OU
ZTIS+2m = Périmètre
normal de l'IC



- ✓ Géoréférencer les ouvrages détectés + réaliser des levés de quelques affleurants Gaz issus du fond de plan fourni par GRDF
- ✓ Fournir un fichier de **données** géographiques au format [.DGN ou .DWG ou .DXF]
- ✓ Utiliser un système de projection standard [Lambert 93]



Reportez-vous
AU GUIDE
d'application
de la
réglementation

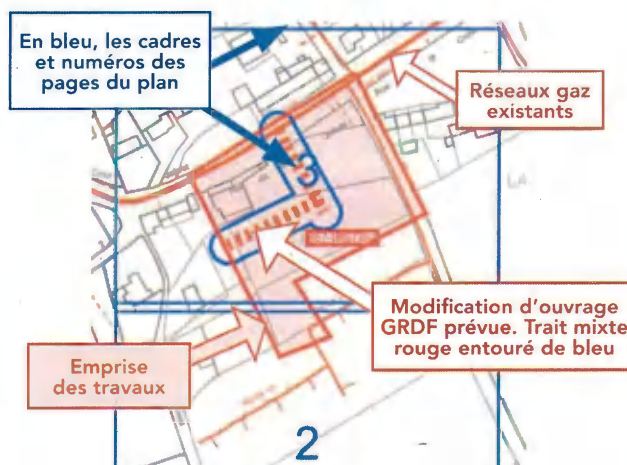
Lire et comprendre un plan GRDF

Réglementation anti-endommagement

Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension des plans fournis par GRDF en réponse à une déclaration de travaux. A travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composant les fonds de plan, la représentation des réseaux, des branchements gaz et leurs accessoires. GRDF vous adresse systématiquement un plan de situation avec votre emprise (P1) et un plan de détail découpé en une ou plusieurs pages.

Le plan de situation comprend (page 1 au format A4)

- La zone d'emprise de votre déclaration. Celle-ci peut être tronquée pour ne faire apparaître que la partie contenant les ouvrages gaz.
- La position du ou des pages du plan joint au format grande échelle 1/200^{ème}, numérotées à partir de la page 2.
- La représentation d'extensions ou de modifications des ouvrages prévues par GRDF à proximité de l'emprise. (Elles sont représentées sous forme d'un trait rouge de ce format )
- La commune principale et la date de création



Le Plan de détail sur sa ou ses pages comprend

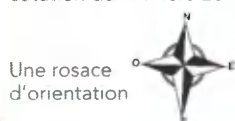
ATTENTION !
Sur chaque page le format d'impression est indiqué.
Il est à respecter impérativement pour toute impression

Exemple : Format: AO Paysage

L'échelle du plan est 1/200^{ème}



Il est impératif de vérifier l'échelle par la règle graduée jointe. Si le format d'impression ou de consultation est respecté, 1cm lu sur plan au 1/200^{ème} correspond sur le terrain à 2m. (une cotation de 4 m fera 2cm)



Les coordonnées du centre de chaque page

Coordonnées GPS
43.727 , 7.256

Le plan de situation comporte les coordonnées géoréférencées de 3 points d'ouvrage en classe A, ci-dessous PG1 en page 2.

Point Géoréférencé 1

830841,854; 6462115,598

Point PG dans le plan

Page PG 1

2



ATTENTION !
Il est impératif de vérifier le respect du format d'impression A4 à A0 ou de consultation du plan.

La date d'impression et le nombre de pages total

Date d'impression: 02/10/2020
Page 2 sur 6

Identification des classes de précision de chaque tronçon (réseaux et branchements)

Tronçon en Classe A	Tronçon en classe B	Tronçon en Classe C
Terme CLASSE A indiqué pour les réseaux, ou CL A pour les branchements	La classe B est rarement indiquée. Elle se déduit par défaut des autres classes	Identifiés par plusieurs points d'interrogation sur ou à côté du tronçon ou une mention de type : Position incertaine, supposée, inconnue, approximative...
MPB PE 63 CLASSE A :: 2014	MPB AC 114 :: 1980 est par défaut en B.	

Ouvrages depuis juillet 2012, tous les ouvrages sont en classe A, en planimétrie X, Y et Altimétrie Z.

Ouvrages avant 07/2012 : si la profondeur indiquée est supérieure ou égale à 1m20, la classe en altimétrie (Z) est la classe B.

Un séparateur de Classe **A I B** indique le lieu d'un changement de classe A et B. **3**

Nota : Des tronçons en échec de détection sont indiqués « DI » ou Détection Infructueuse. **10**

MPB PE 40 :: 1986

Position incertaine
Ils peuvent être entourés en rouge. **9**

Classe	Précision
A	0,40 m (ouvrage rigide) 0,50 m (ouvrage souple)
B	Supérieure à la classe A et inférieure ou égale à 1,50m pour le réseau ou 1m pour les branchements
C	Supérieure à 1,50 m pour les réseaux, 1m pour les branchements

A partir de l'enveloppe externe pour tout ouvrage de diamètre > 100 mm

Éléments du fond de plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont:

Trottoir, mur	Poteau Telecom/elec.	Avaloirs
Accès, seuil	Arbre	Plaque d'égout
Bâtiment	Plaque Telecom	Borne incendie

Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

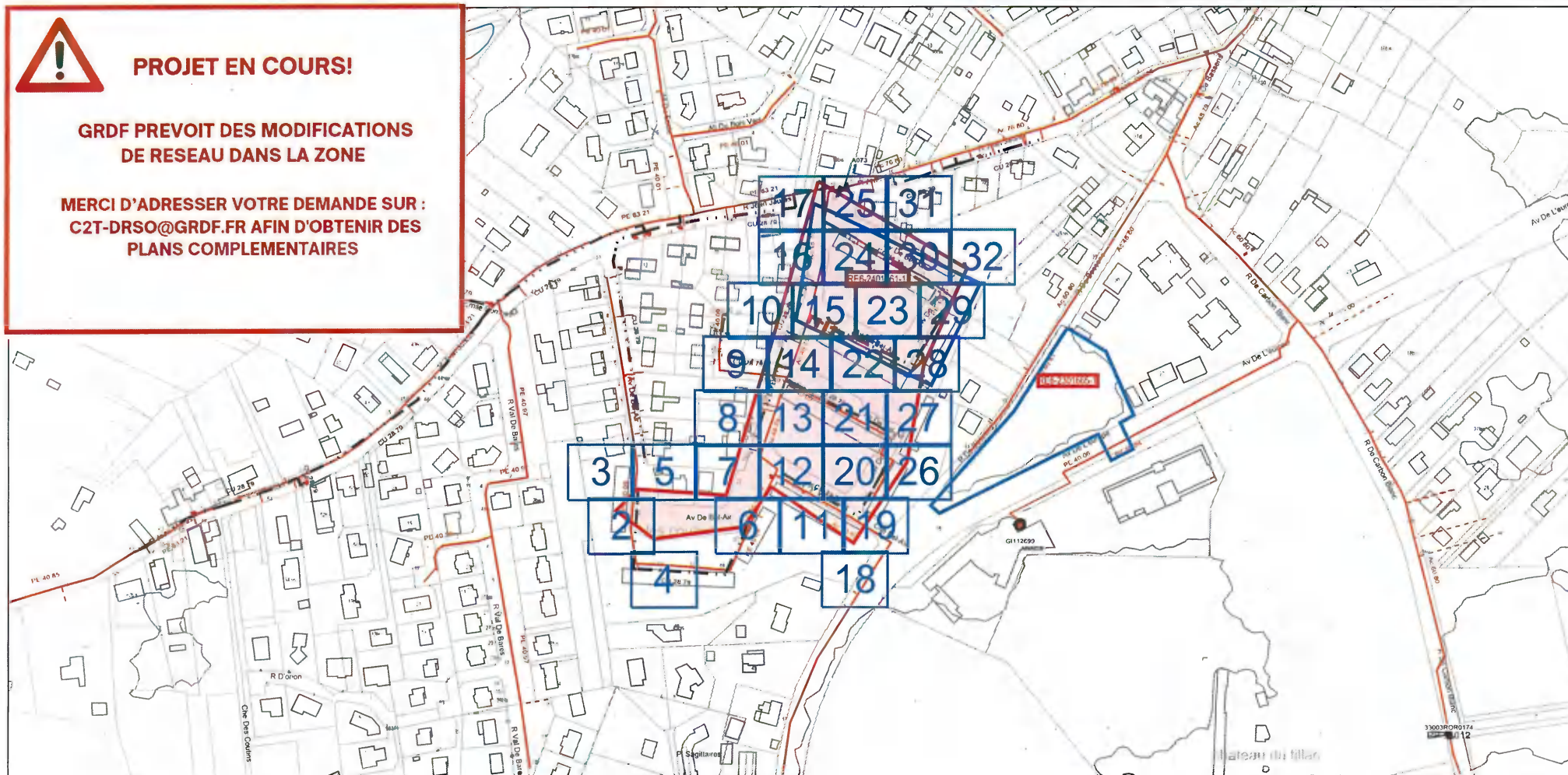
Nombre de pages: 32

Ce plan représente l'assemblage des plans de précision ci-après.
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages.

**PROJET EN COURS!**

**GRDF PREVOIT DES MODIFICATIONS
DE RESEAU DANS LA ZONE**

**MERCI D'ADRESSER VOTRE DEMANDE SUR :
C2T-DRSO@GRDF.FR AFIN D'OBTENIR DES
PLANS COMPLEMENTAIRES**



Point Géoréférencé 1 (Lambert 93 m)	Page PG 1	Point Géoréférencé 2 (Lambert 93 m)	Page PG 2	Point Géoréférencé 3 (Lambert 93 m)	Page PG 3
423763.307; 6431253.343	17	423745.248; 6431250.303	17	423733.822; 6431247.927	17

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

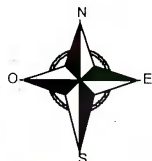
Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375724.512
m,1995449.304 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.923 ,
-0.504



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

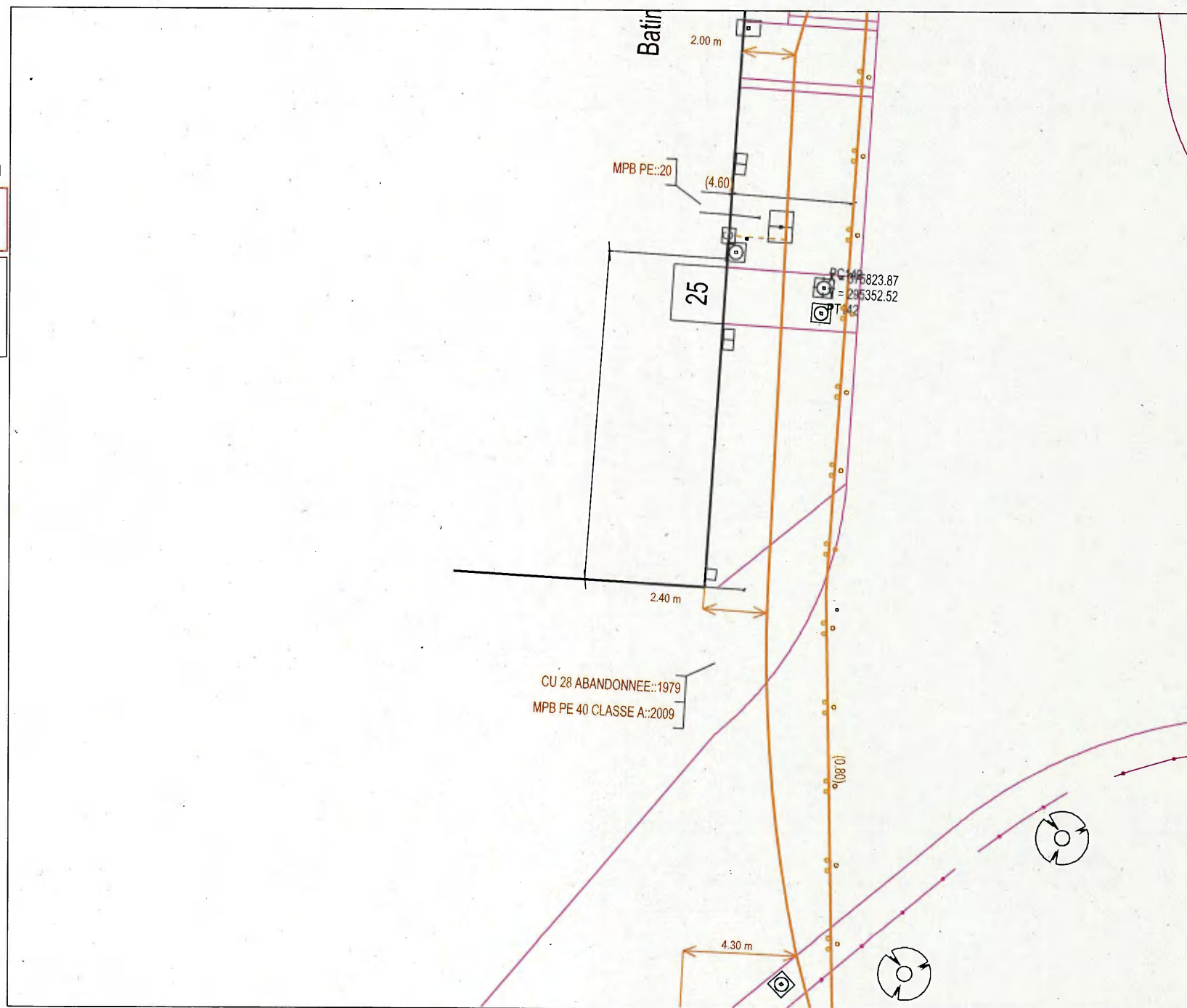
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 2 sur 32

Description :

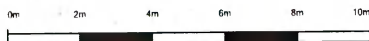
Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
trônçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375710.449
m,1995486.164 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.504



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 3 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA

CLASSE A V2.2, 10/05/2019

x = 375800.00
y = 295380.00

MPB PE 40 CLASSE A::2009
CU 28 ABANDONNEE::1979

CITE BEL AIR
33003 A005 02

CU 28 ABANDONNEE::1979
MPB PE 40 CLASSE A::2009
MPB PE::20

0.90 m

Batiment I

3.20 m

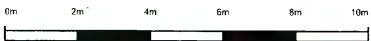
x = 375820.00
y = 295380.00

26

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375754.099

m,1995412.444 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.923 ,

-0.503



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

Code INSEE: 33003

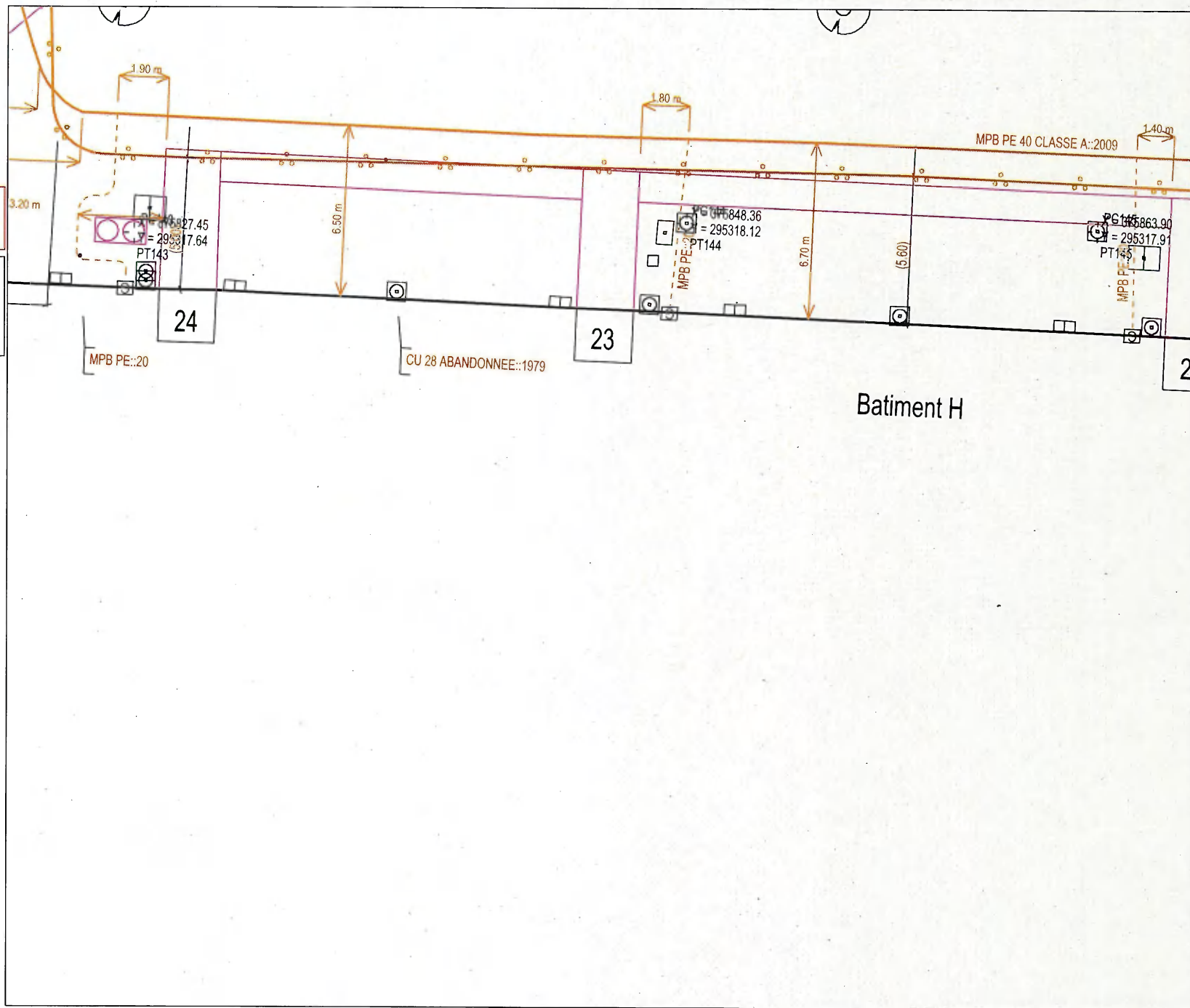
Date d'impression: 31/07/2024

Page 4 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:

2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

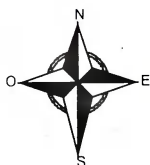
Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375754.099
m,1995486.164 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.503



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

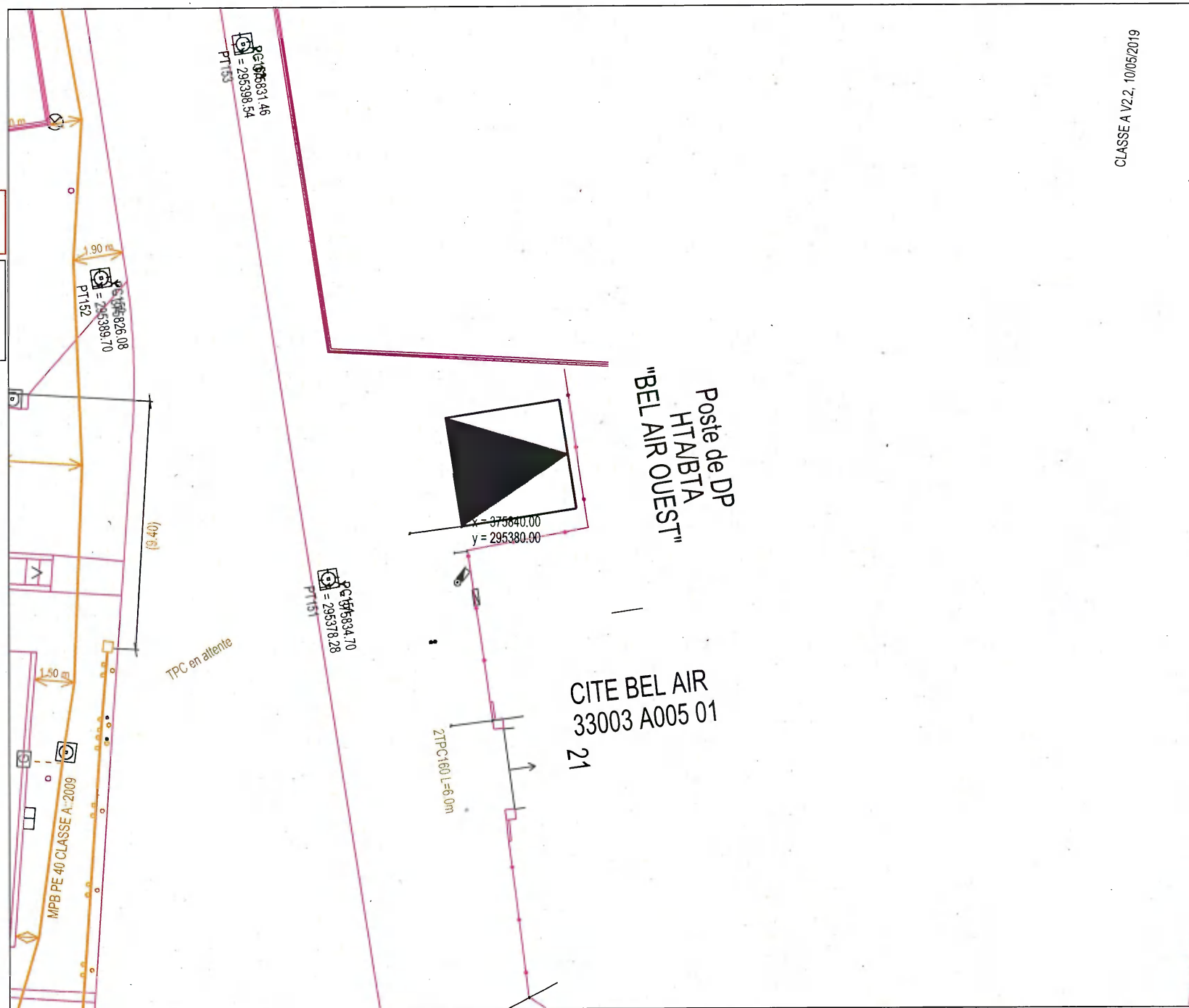
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 5 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA

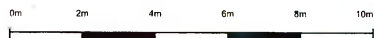


CLASSE A V2.2, 10/05/2019

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

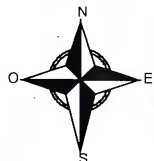
Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375811.812
m,1995449.304 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.923 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

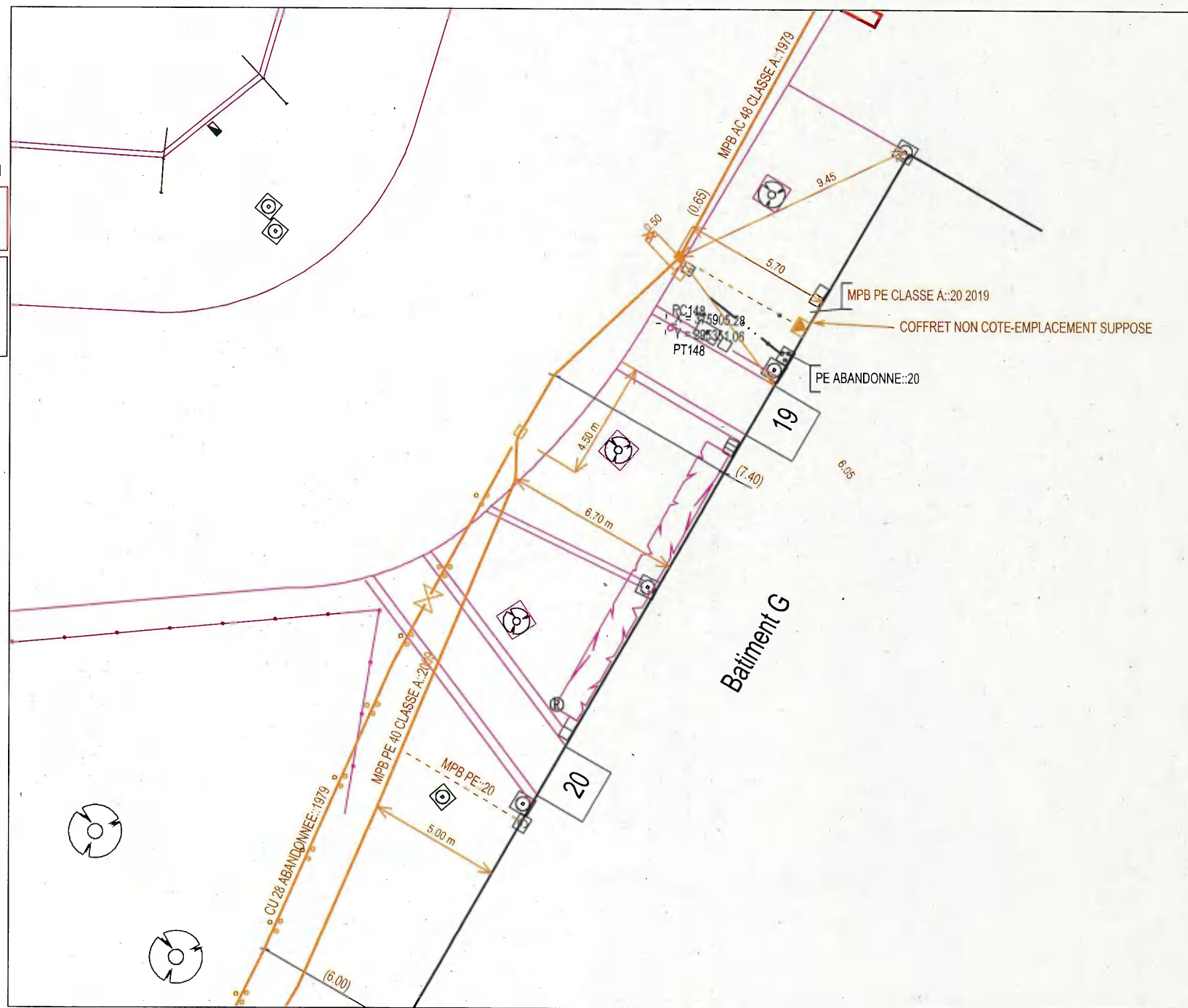
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 6 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375797.749
m,1995486.164 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.503



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

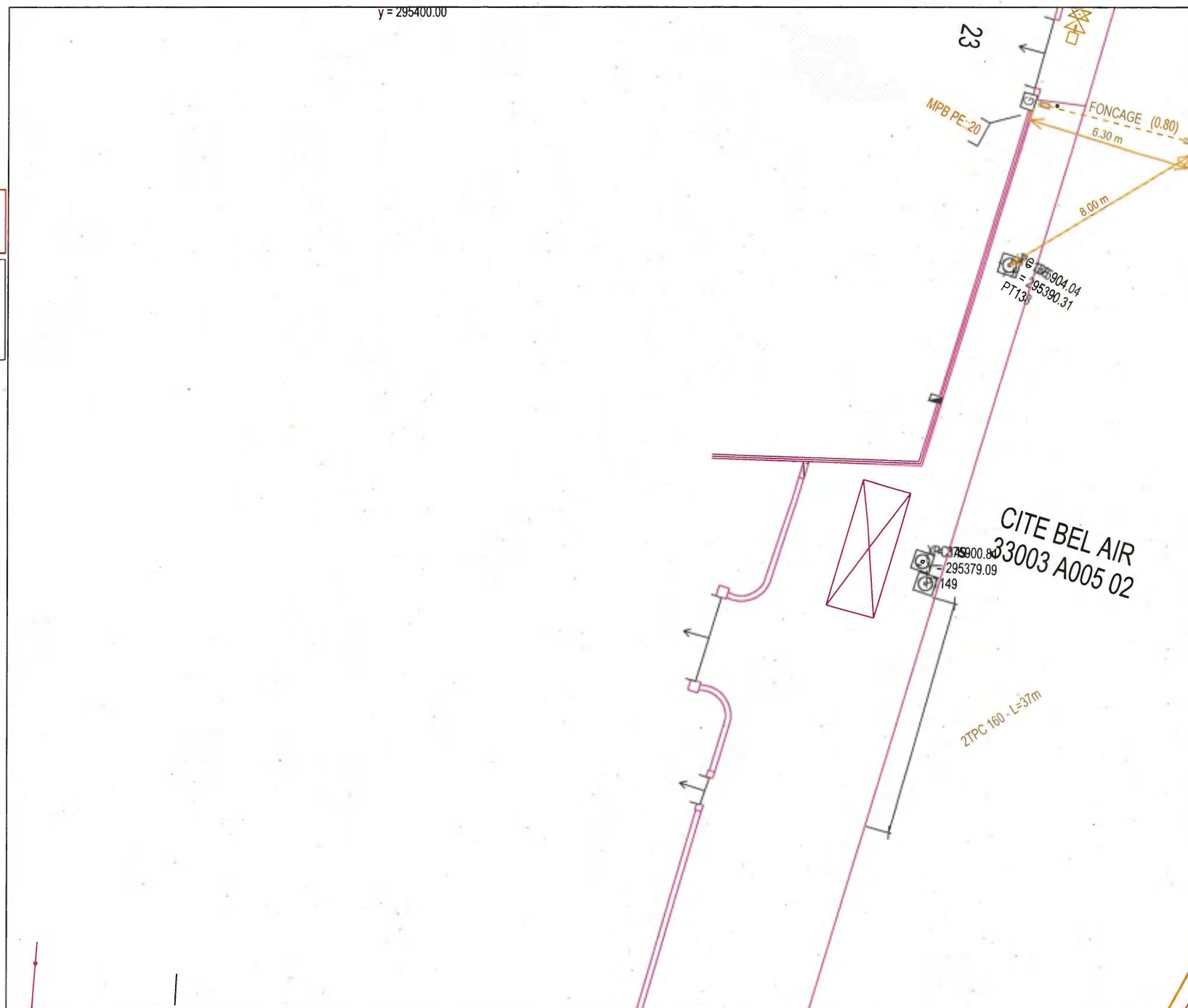
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 7 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375797.749
m,1995523.024 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.503



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 8 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA

x = 375880.00
y = 295420.00

x = 375880.00
y = 295400.00

CITE BEL AIR
33003 A005 04

CU 28 ABANDONNEE-1979
MPB PE-20

MPB PE-20

CU 28 ABANDONNEE-1979
(1.00)

24

FONCAGE
ABSENCE DE G
PT139
x = 375907.46
y = 295401.30

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375803.374
m, 1995559.884 m, L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.503



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

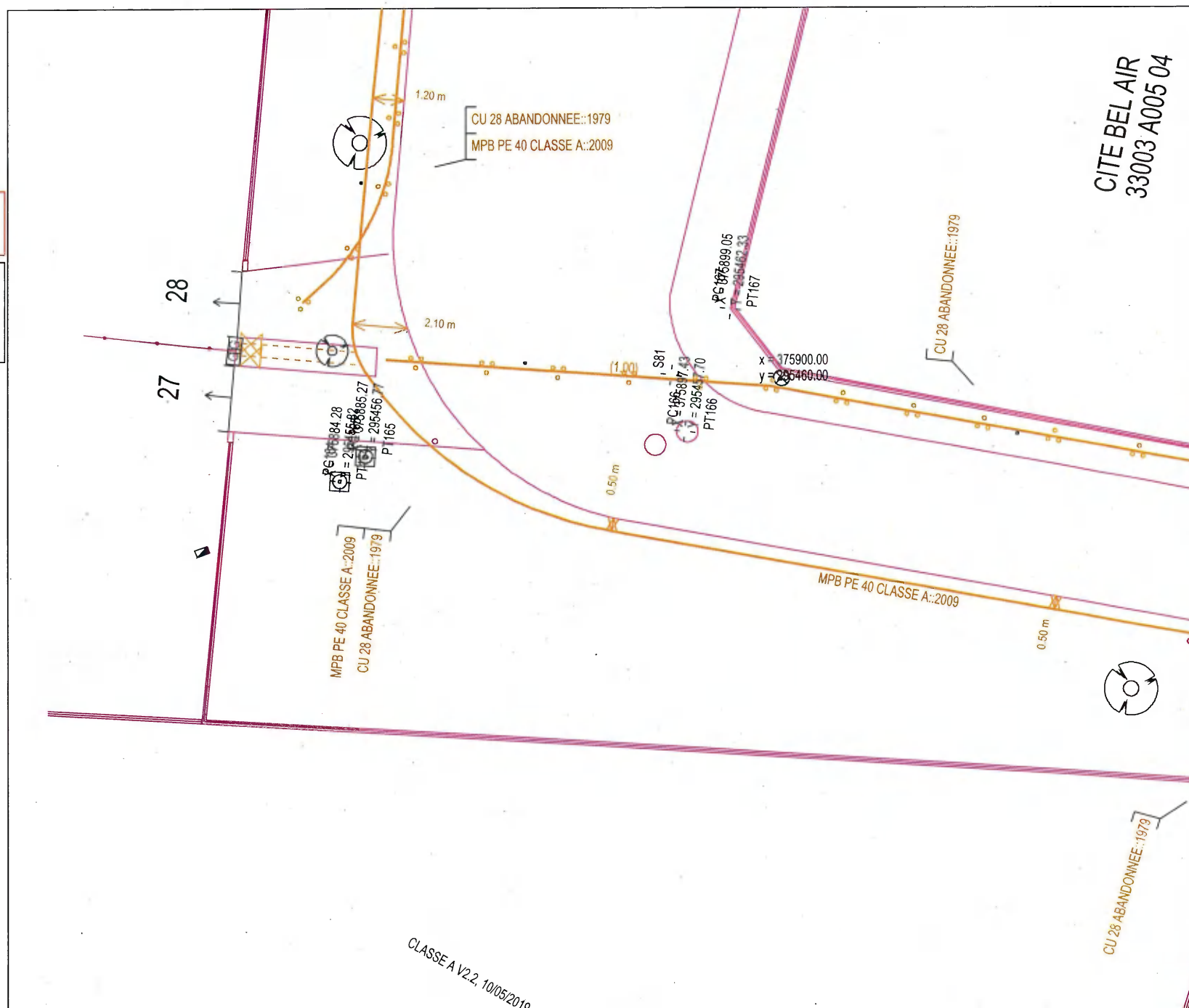
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 9 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



CLASSE A V2.2, 10/05/2019

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

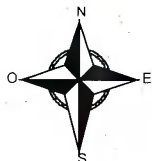
Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375820.249
m,1995596.744 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.925 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

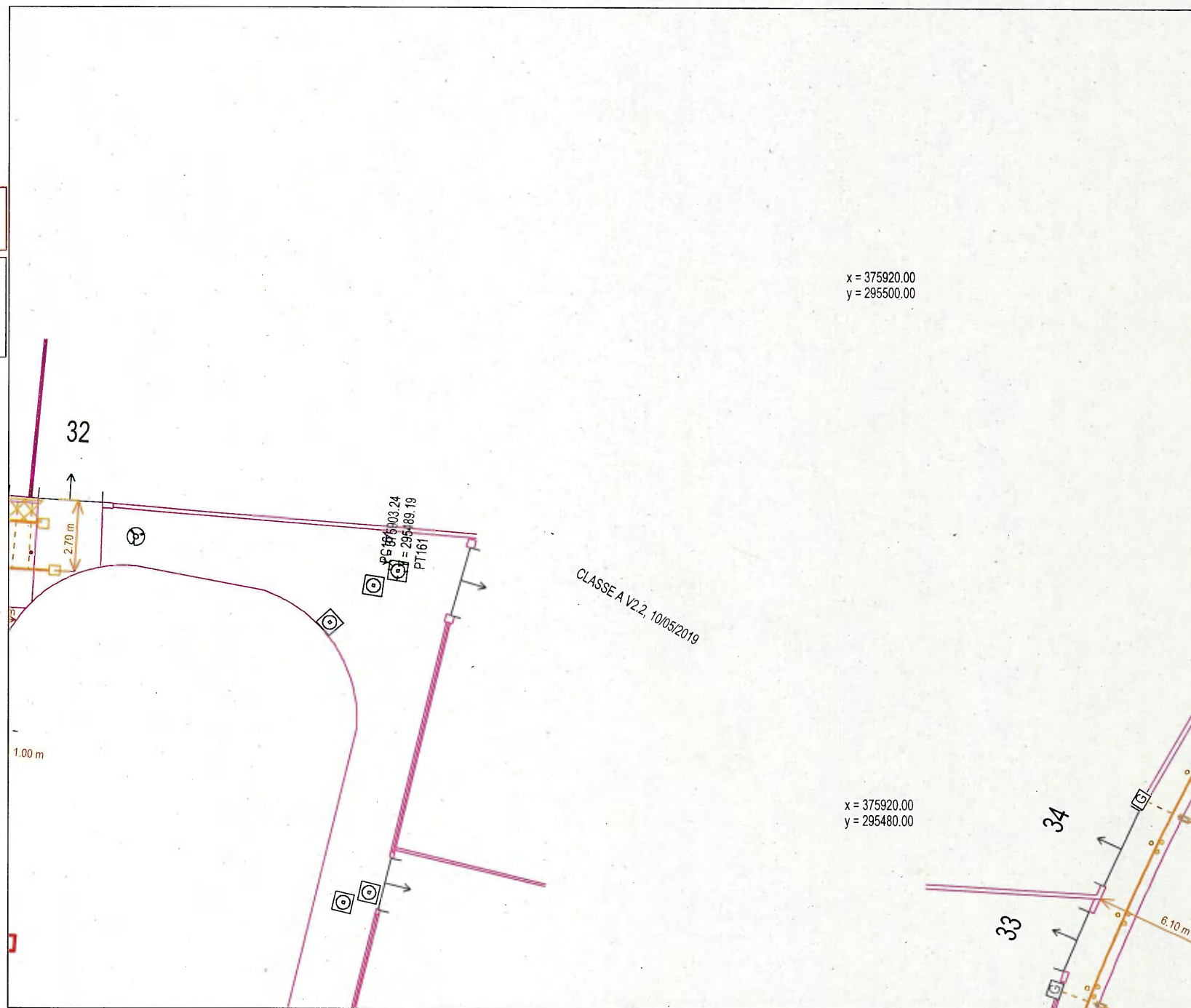
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 10 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375855.461
m,1995449.304 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.923 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

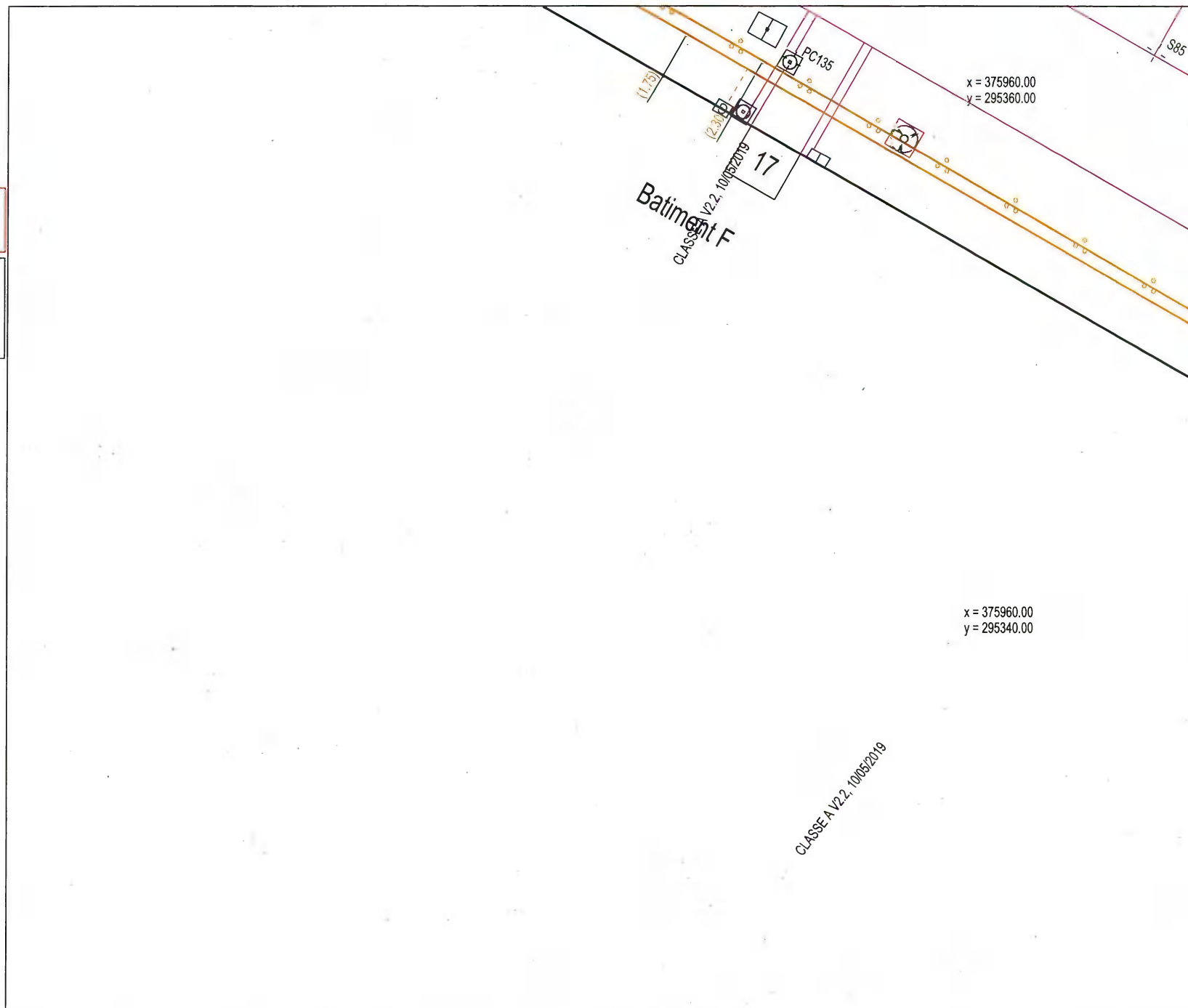
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 11 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

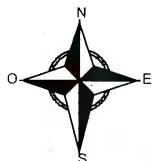
Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375841.399
m,1995486.164 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

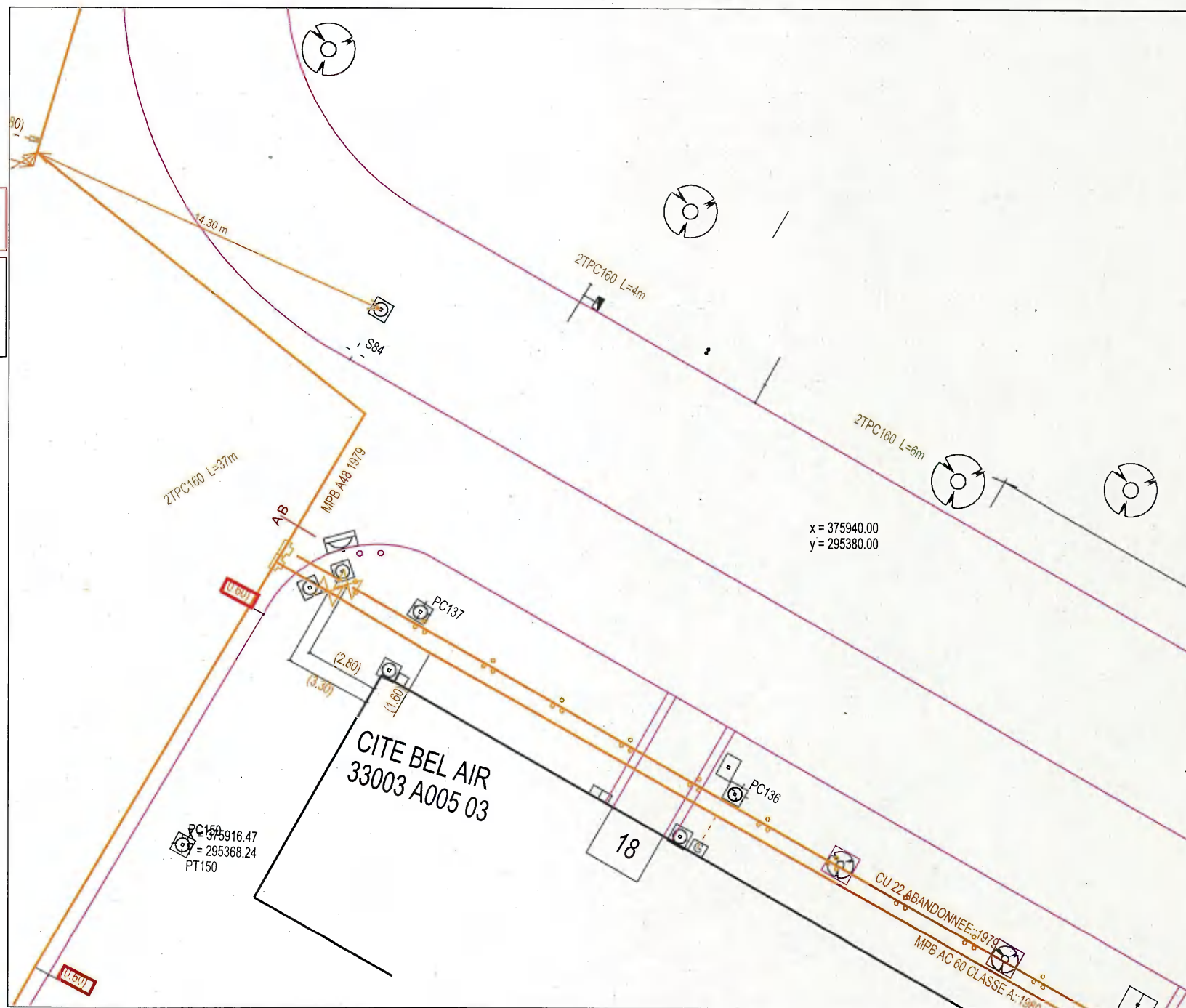
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 12 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375841.399
m,1995523.024 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

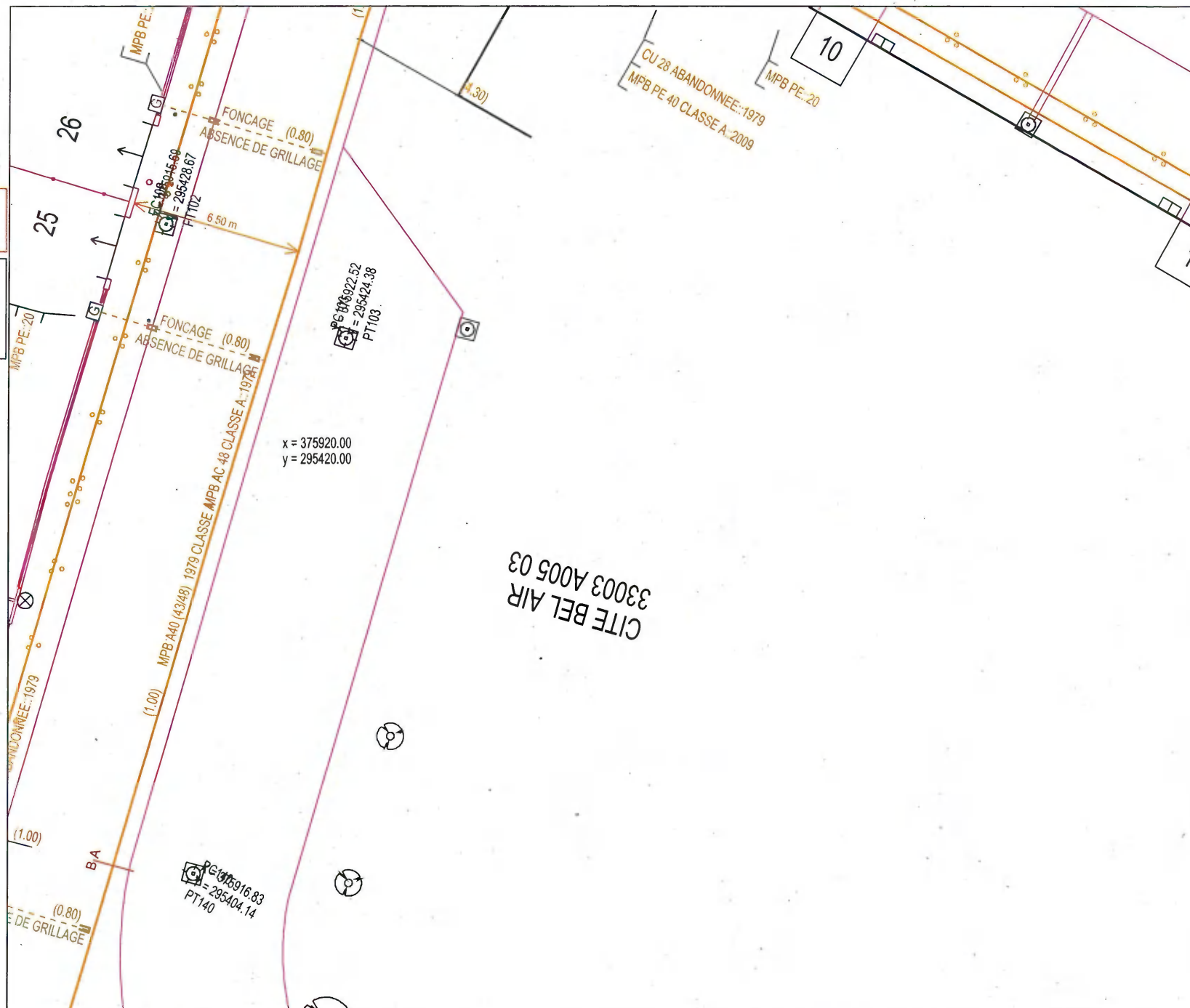
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 13 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

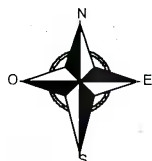
Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
trousses pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375847.024
m, 1995559.884 m, L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

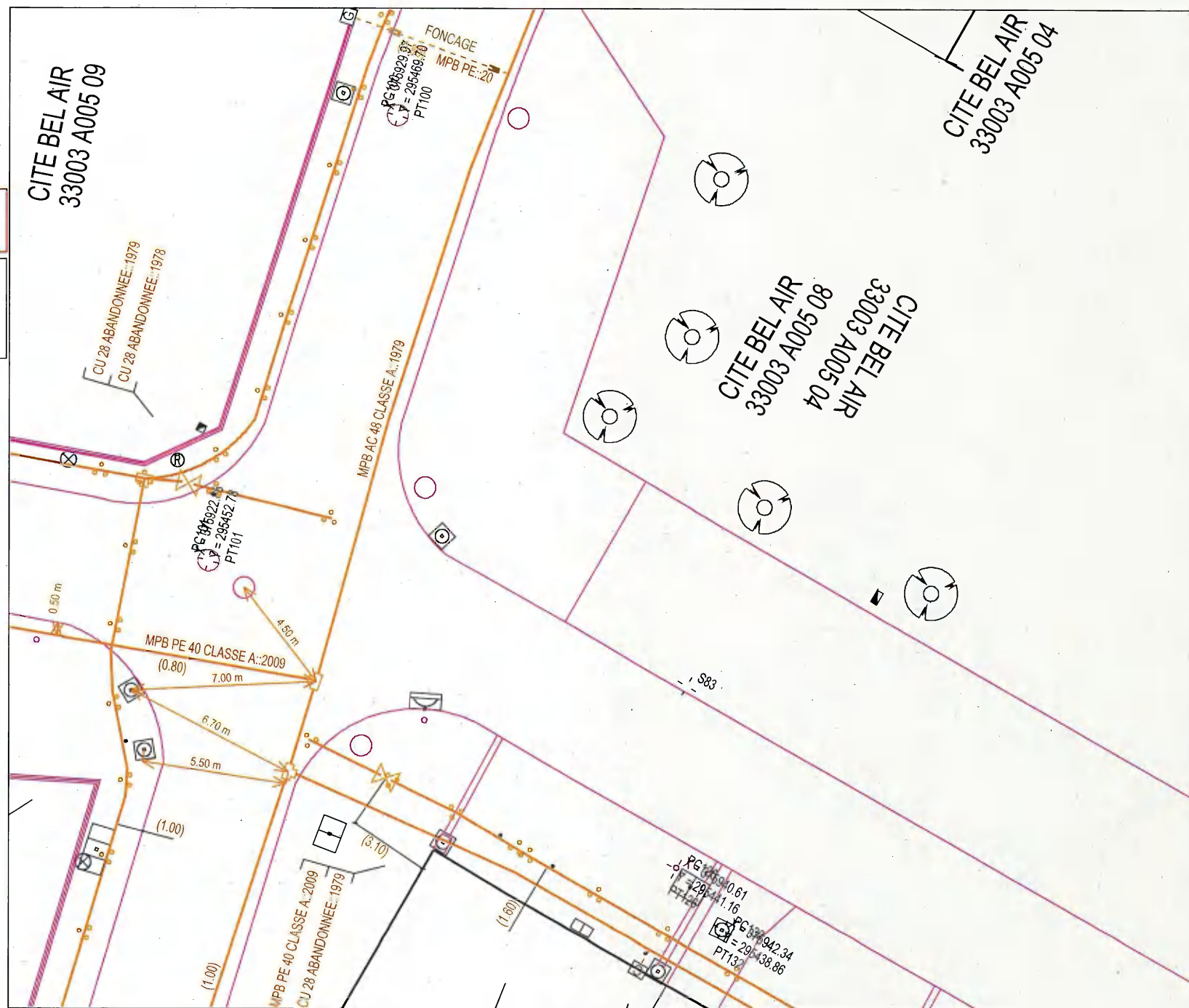
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 14 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
travées pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375863.899
m,1995596.744 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.925 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

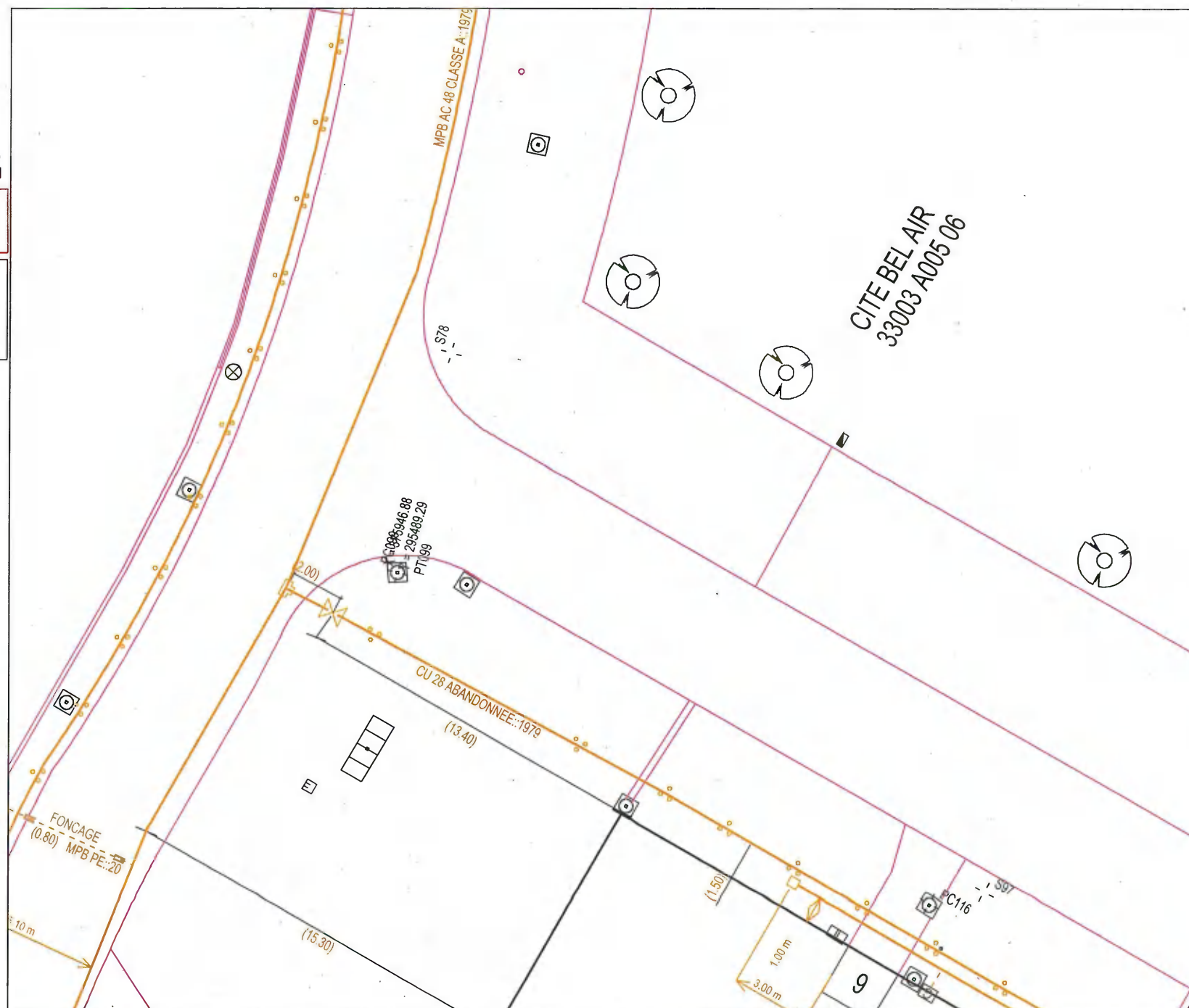
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 15 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375841.399
m,1995633.604 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.925 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 16 sur 32

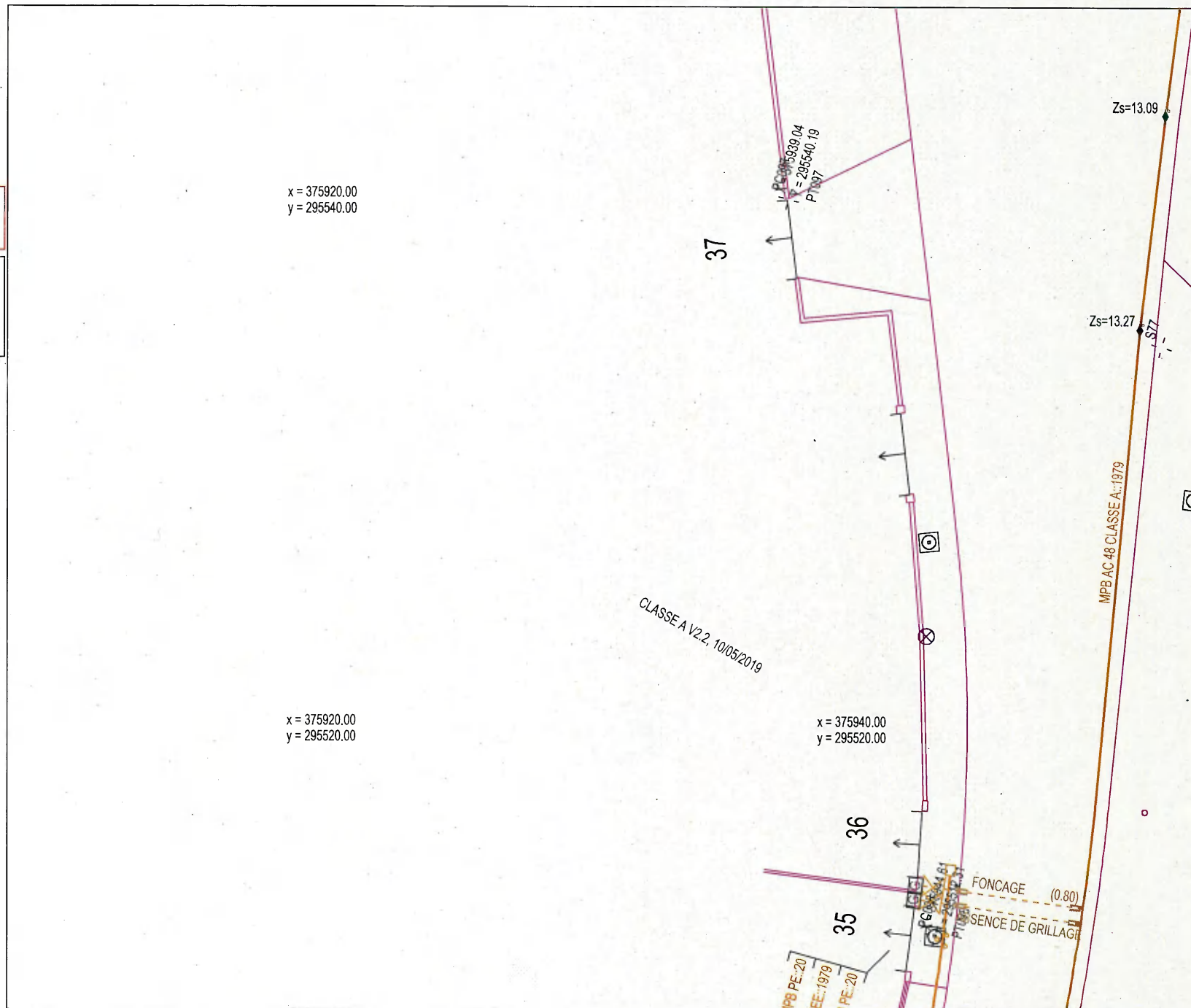
Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA

x = 375920.00
y = 295540.00

x = 375920.00
y = 295520.00

x = 375940.00
y = 295520.00



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375841.399
m,1995670.464 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.925 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

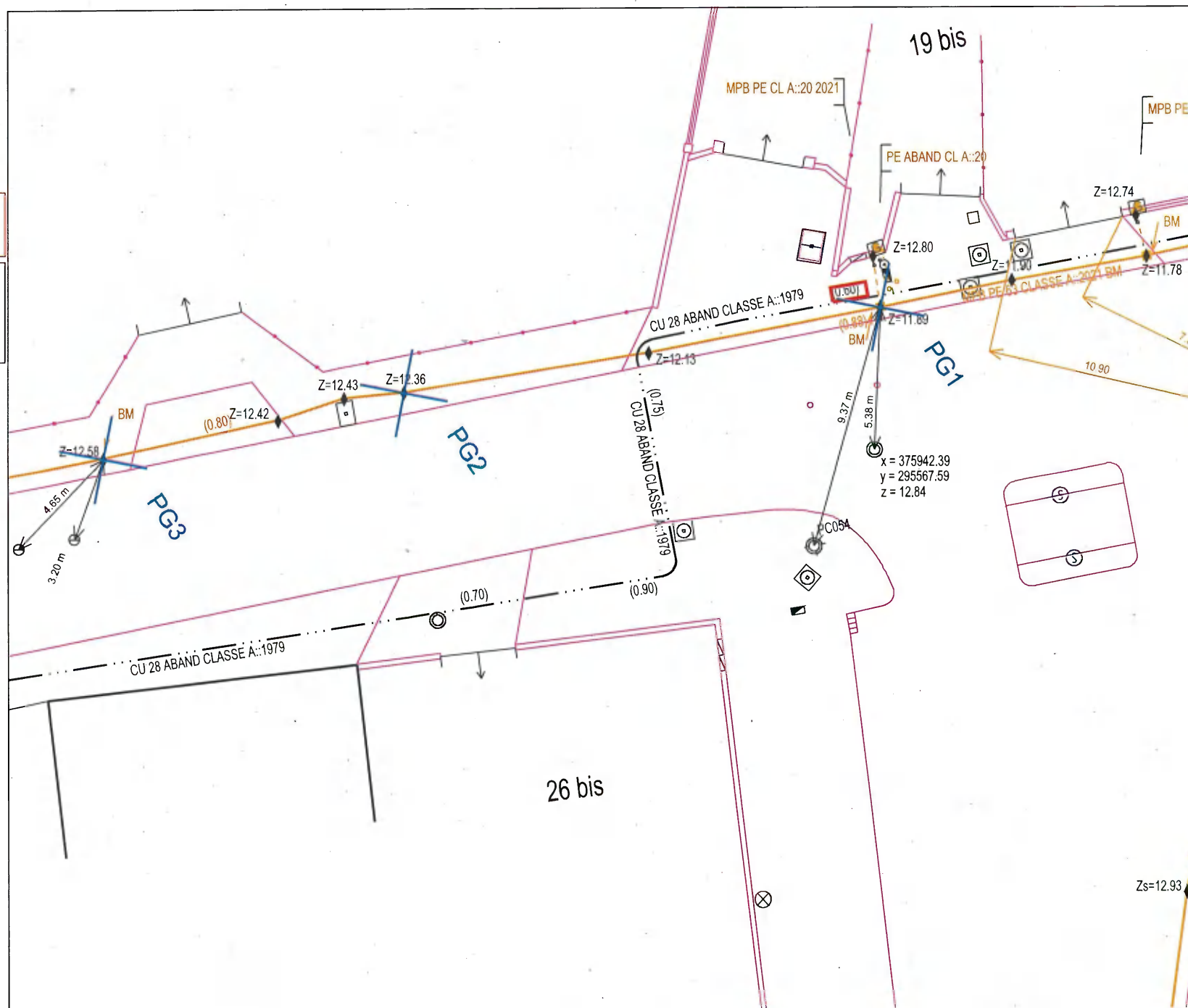
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 17 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

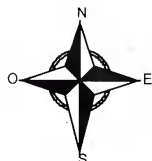
Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375885.049
m,1995412.444 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.923 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

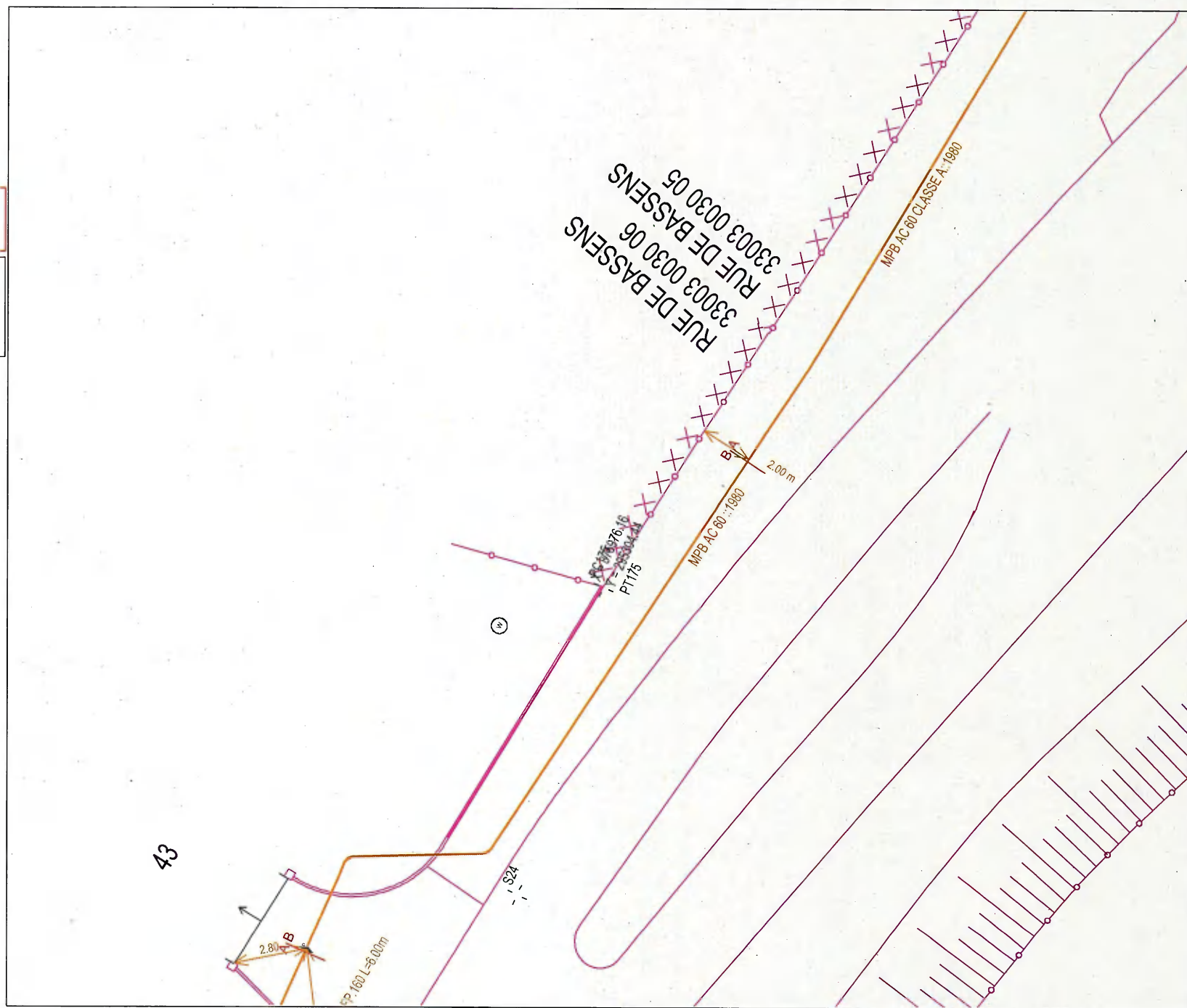
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 18 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375899.112
m,1995449.304 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.923 ,
-0.501



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

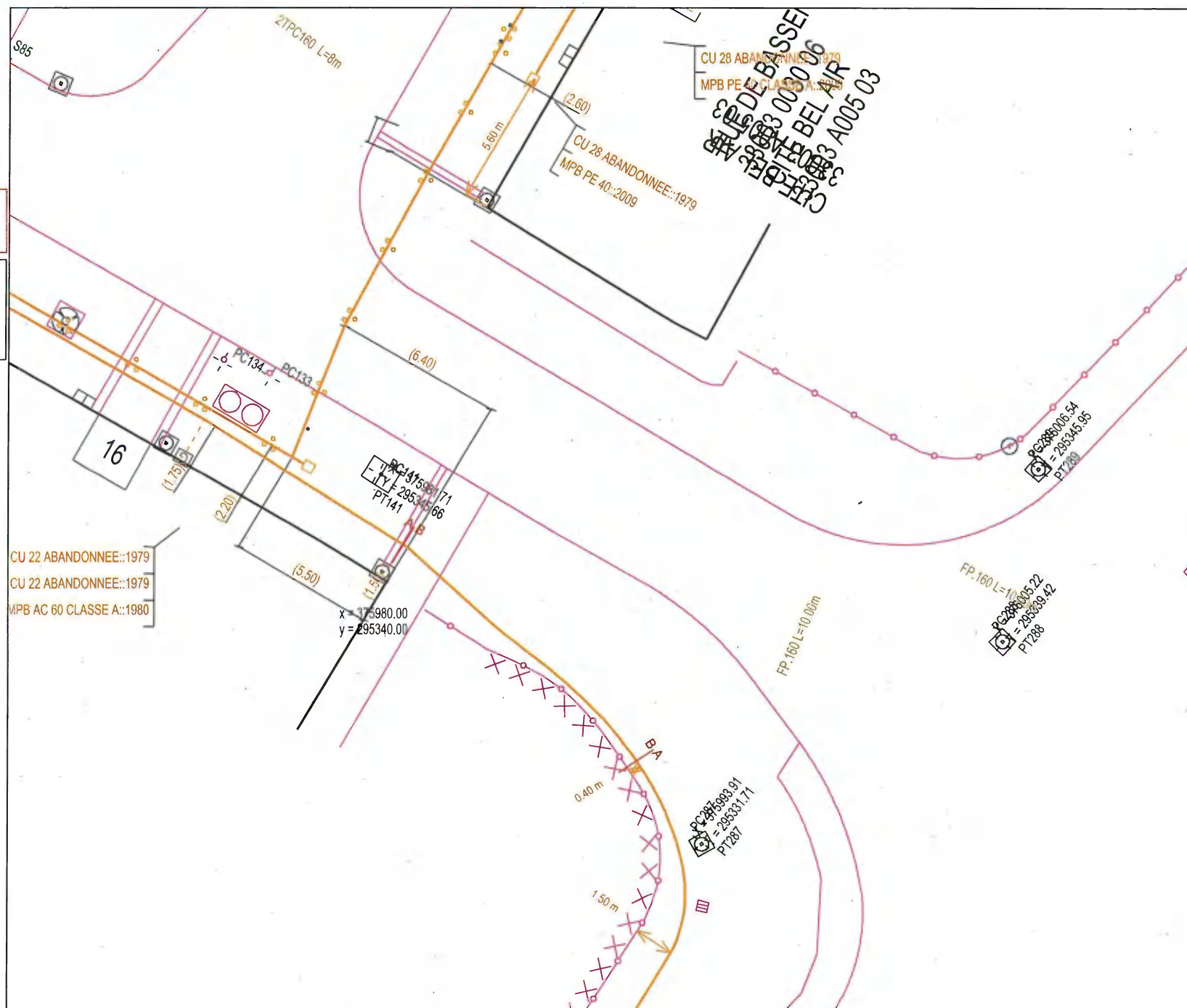
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 19 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375885.049
m,1995486.164 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

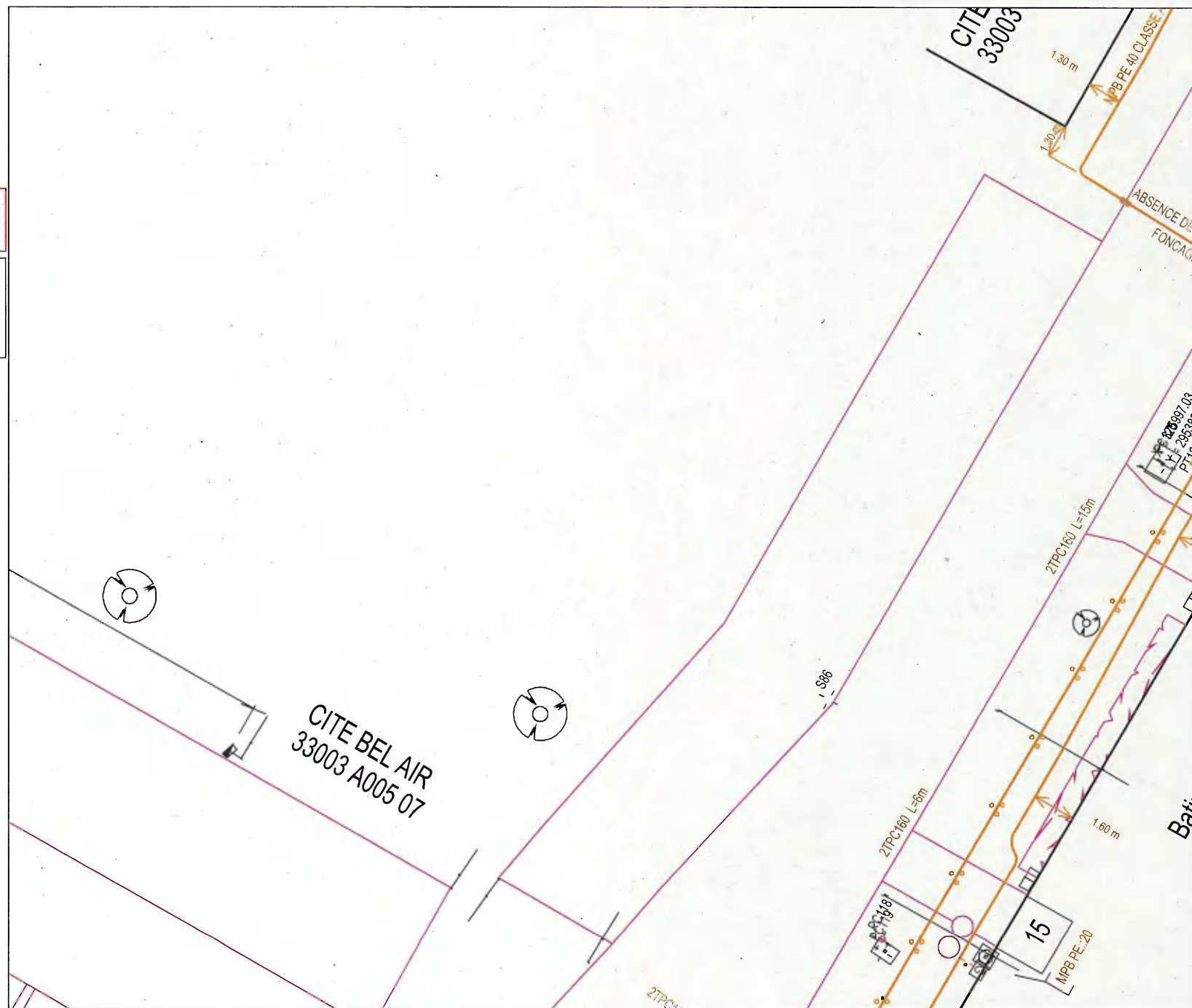
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 20 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
trçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375885.049
m,1995523.024 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

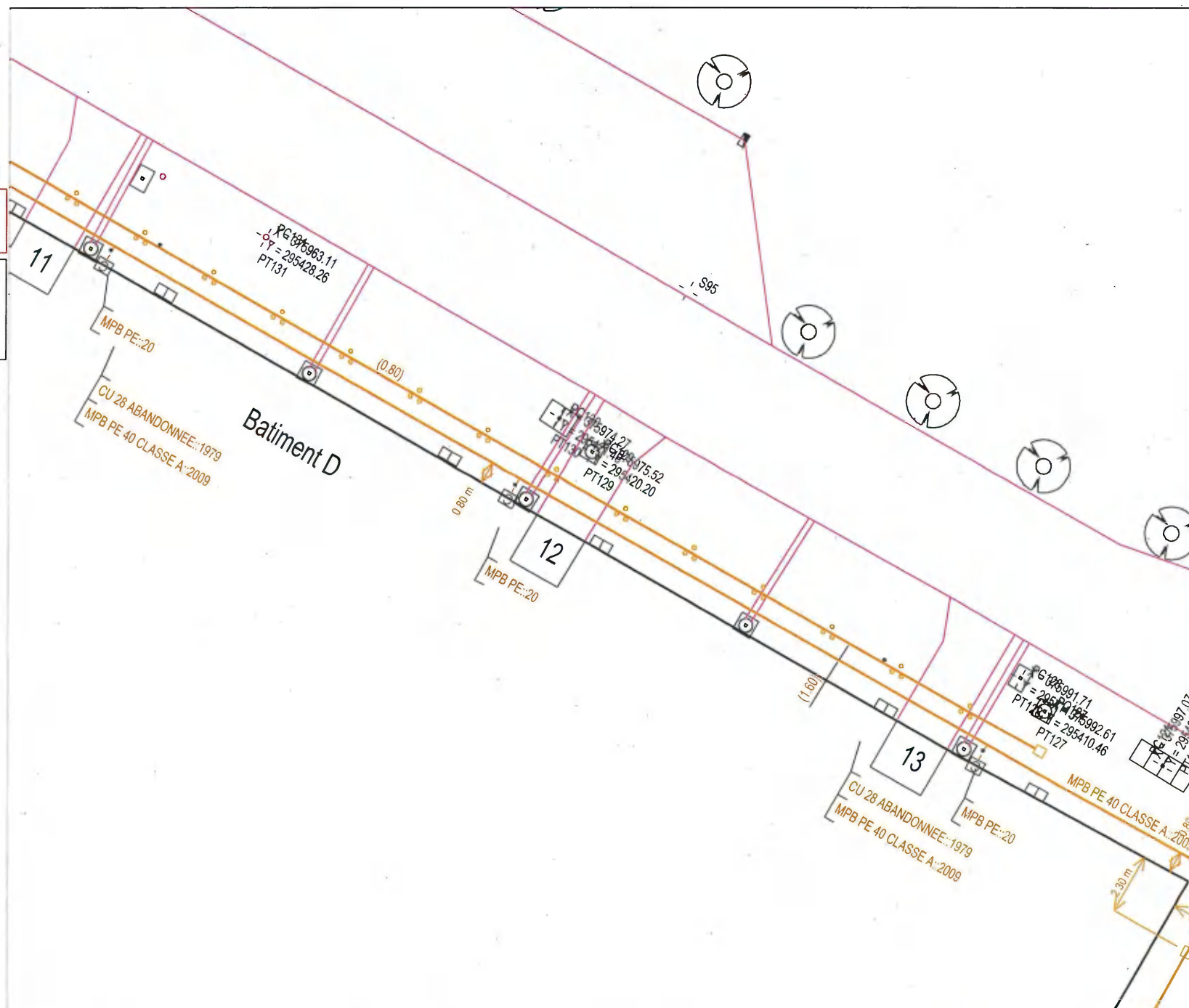
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 21 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

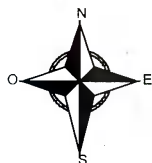
Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375890.674
m,1995559.884 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

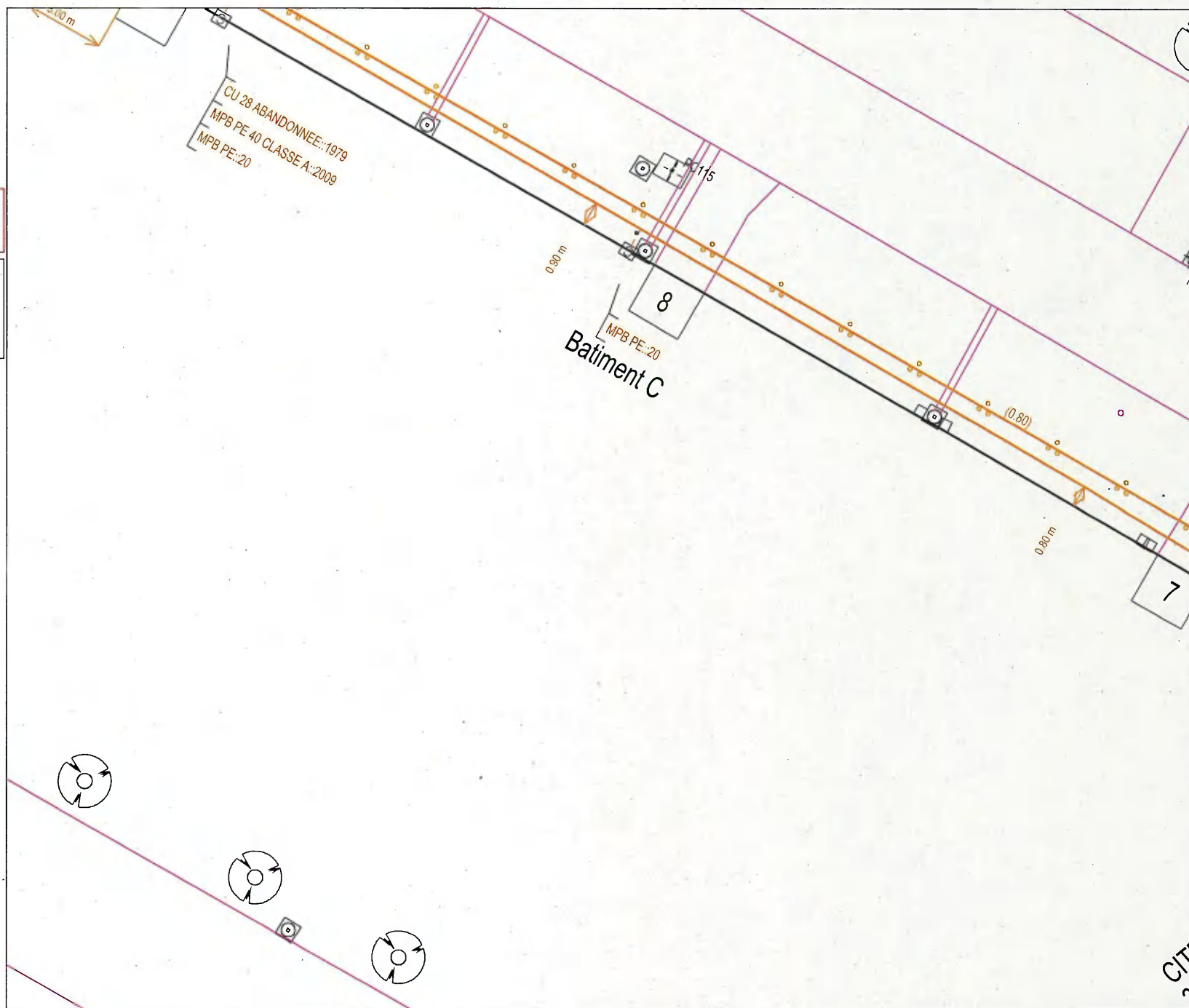
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 22 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375907.549
m,1995596.744 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.925 ,
-0.501



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

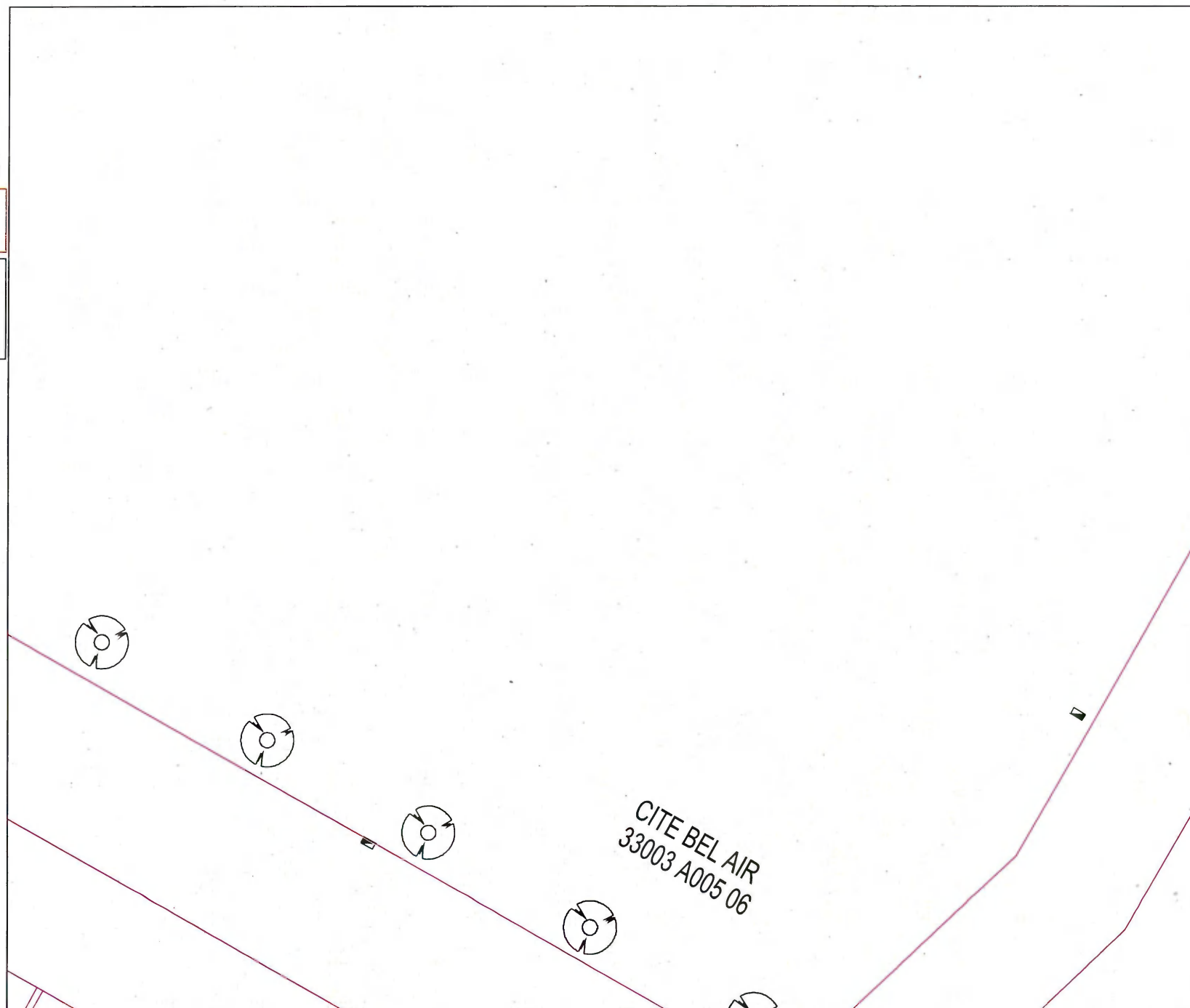
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 23 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375885.049
m,1995670.464 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.925 ,
-0.502



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

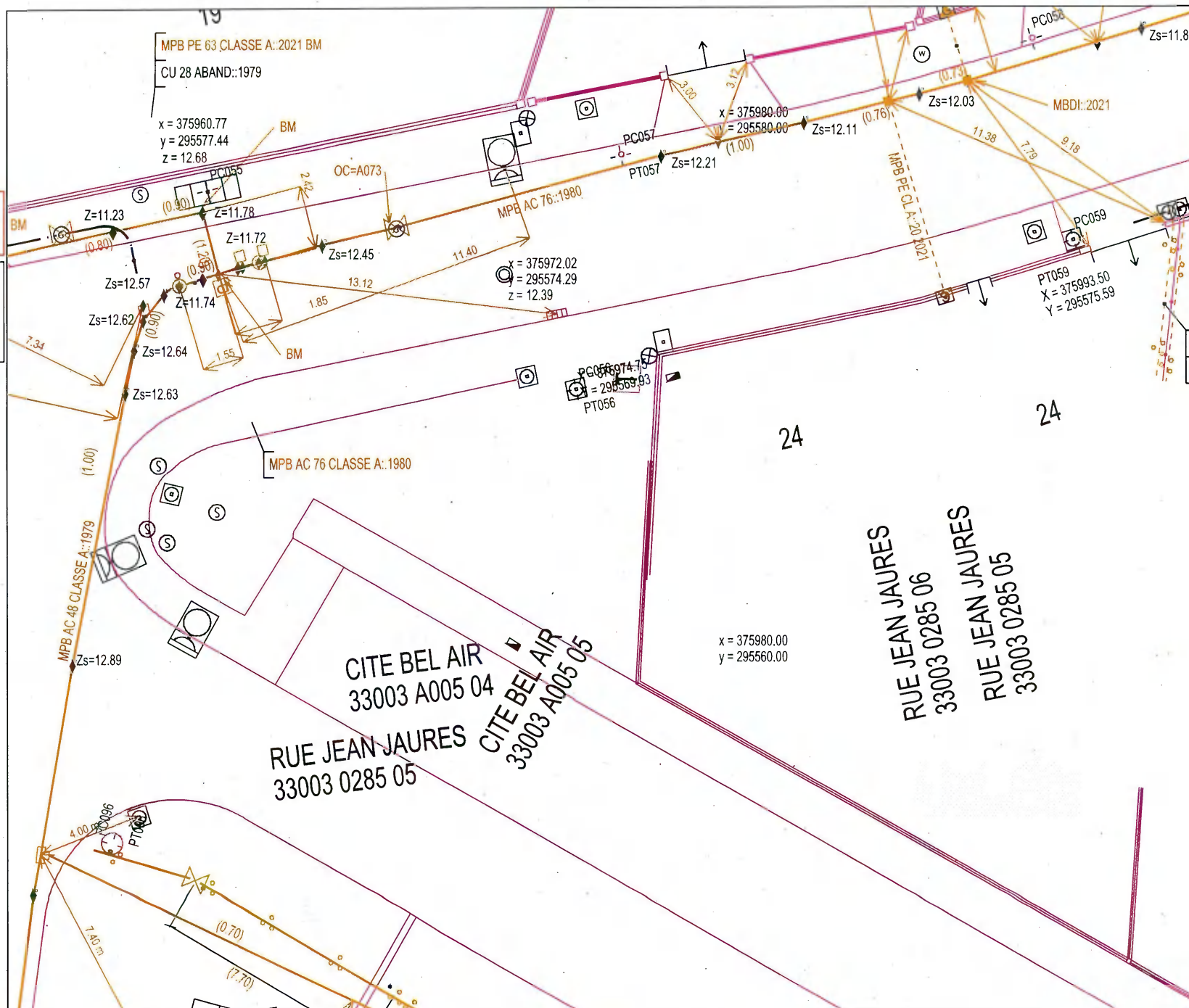
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 25 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

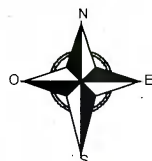
Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tr tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375928.699
m,1995486.164 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.501



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

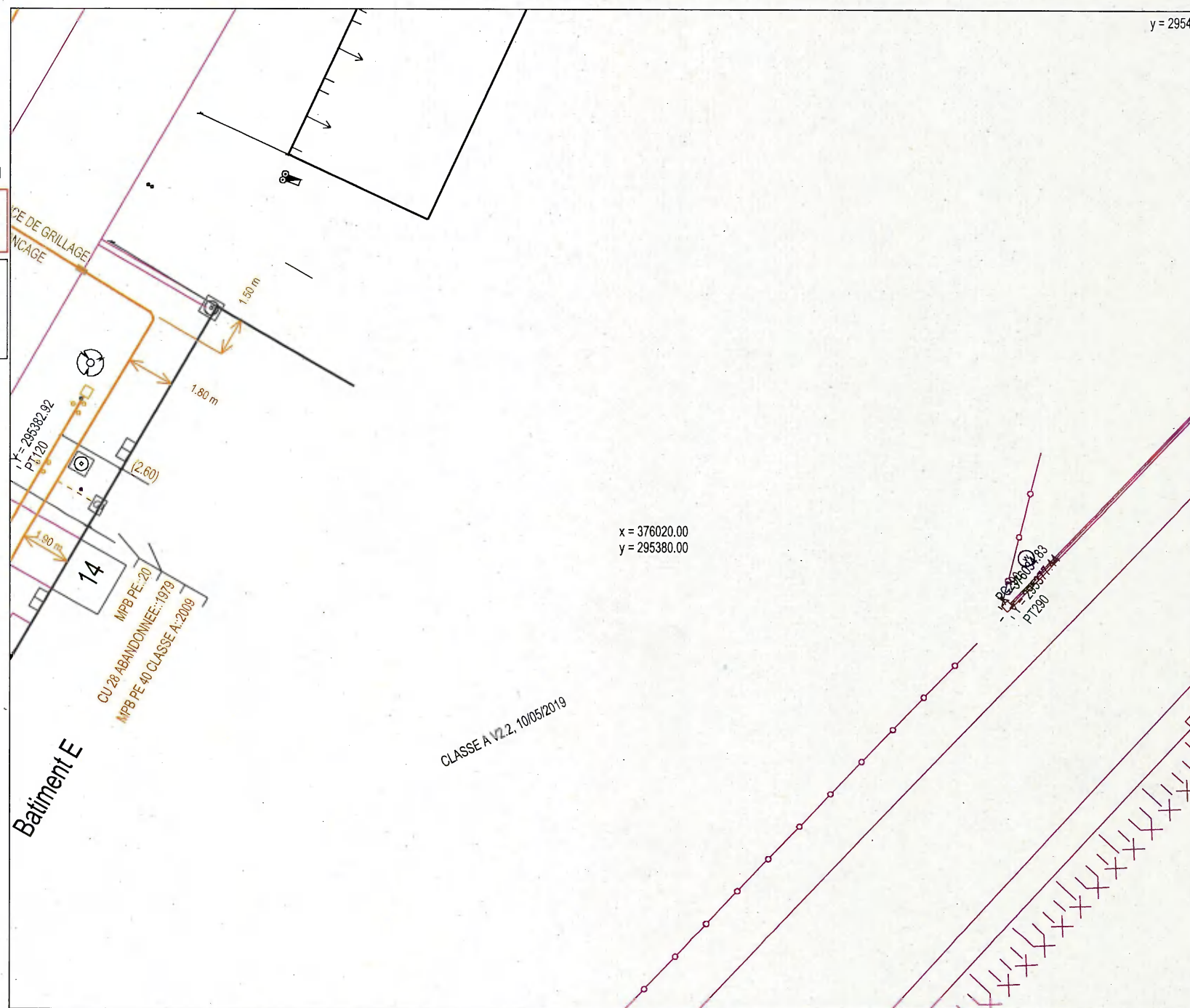
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 26 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375928.699
m,1995523.024 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.501



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

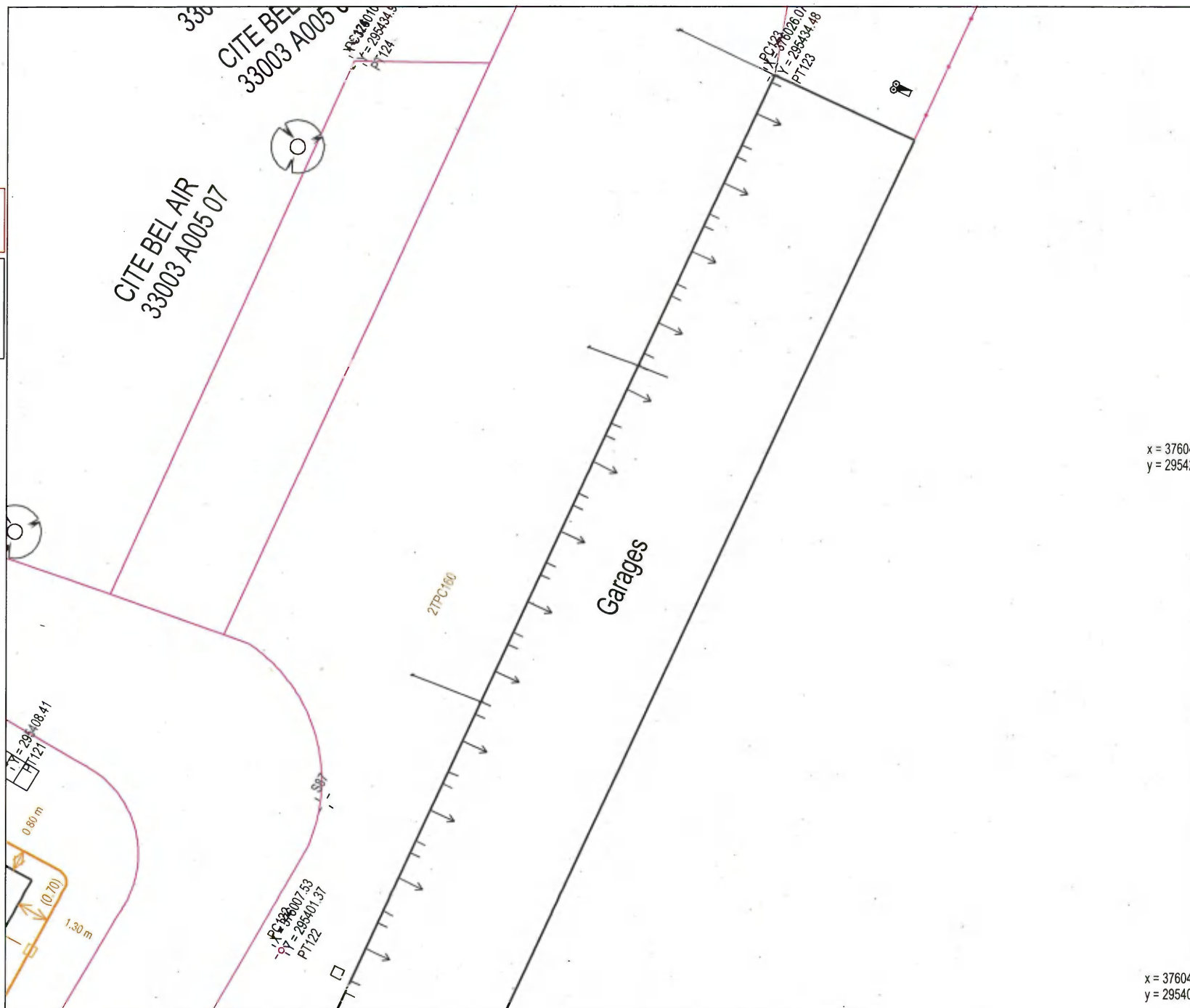
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 27 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



x = 37604
y = 29542

x = 37604
y = 29540

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

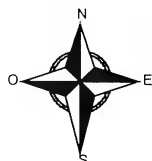
Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375934.324
m, 1995559.884 m, L2E

Coordonnées GPS: 44.924 ,
-0.501



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

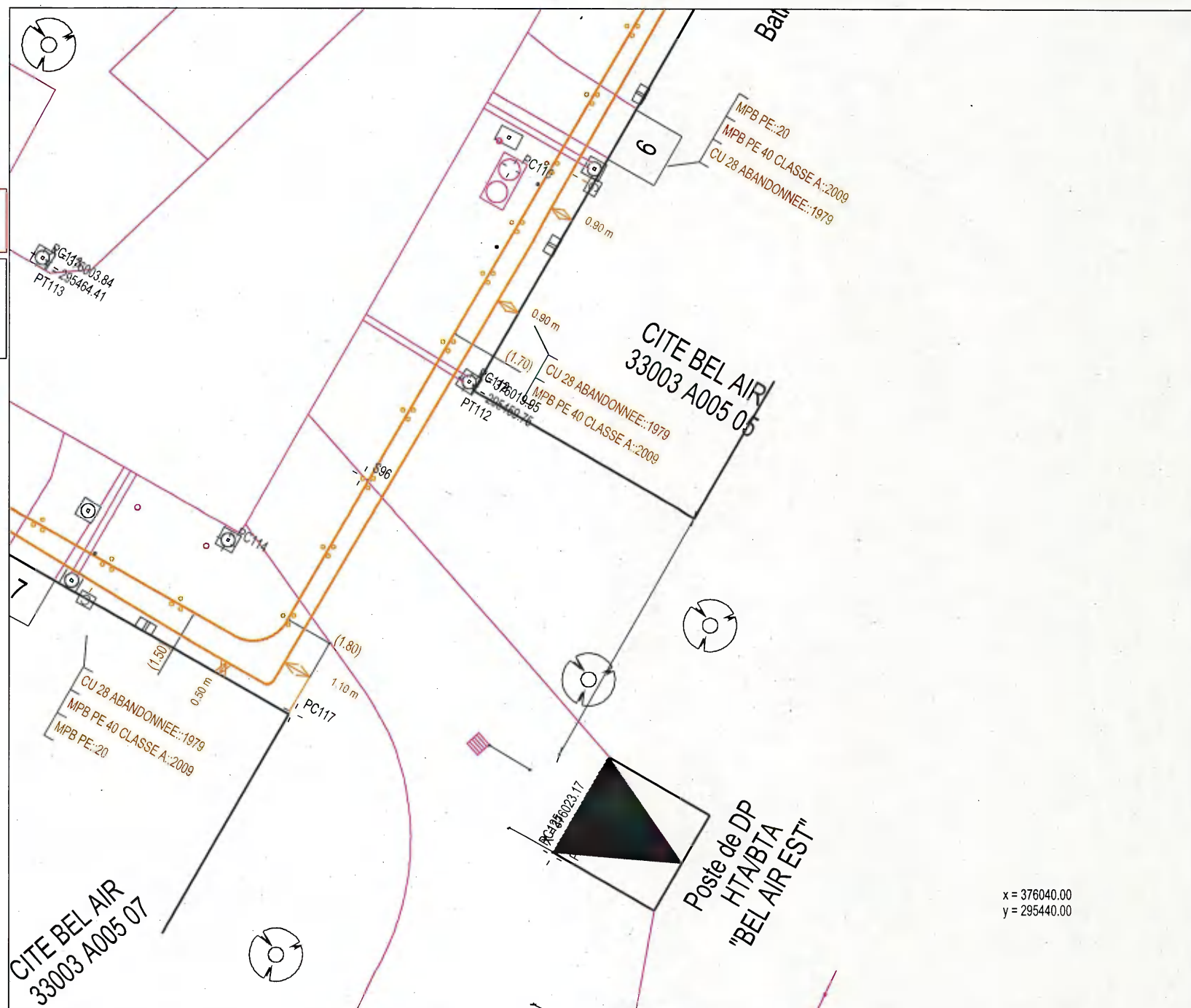
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 28 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



x = 376040.00
y = 295440.00

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

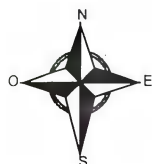
Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
tronçons pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375951.199
m,1995596.744 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.925 ,
-0.501



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

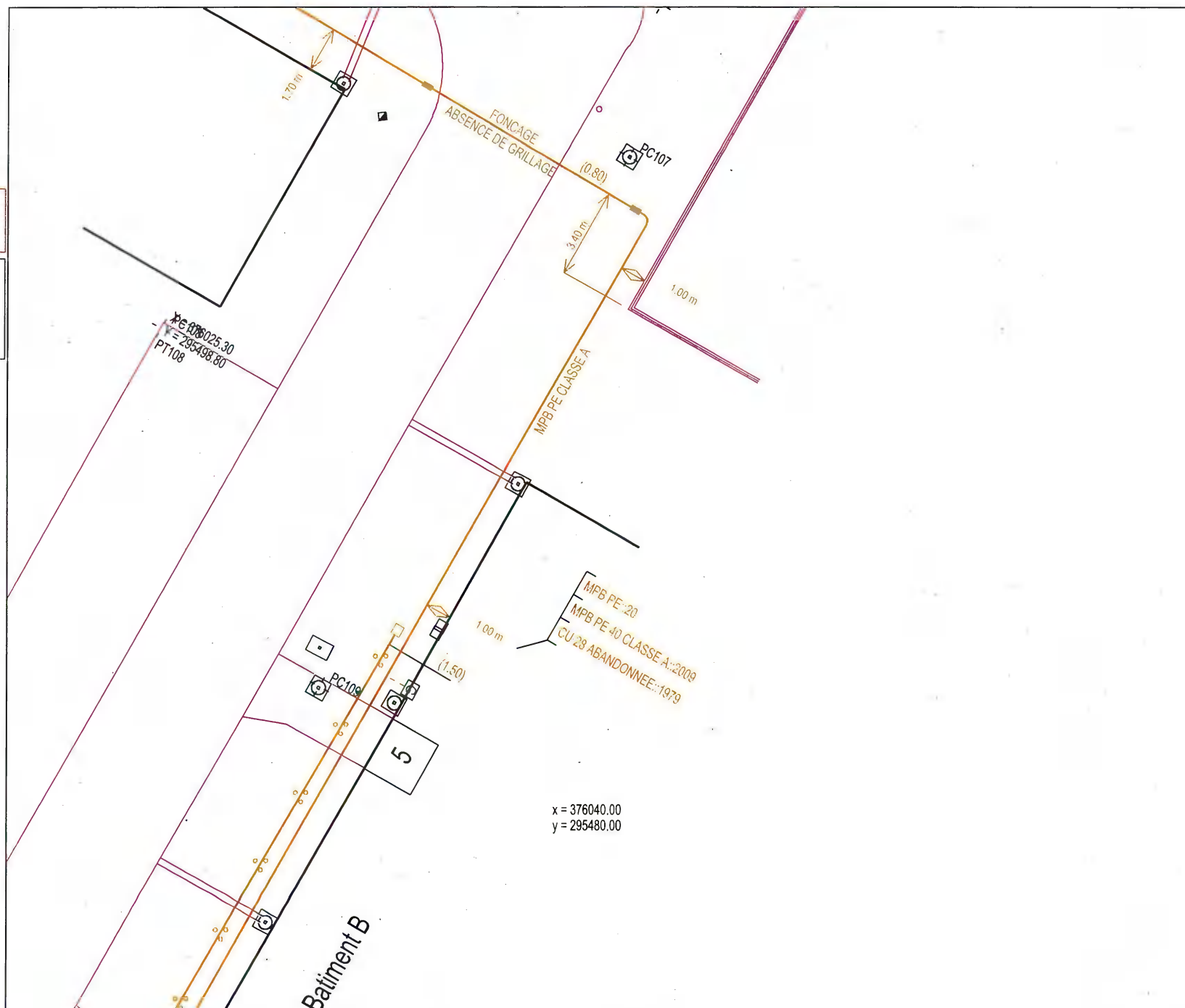
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 29 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés
en classe de précision B à l'exception des
travées pour lesquels une autre classe est
précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 375928.699
m,1995633.604 m,L2E

Coordonnées GPS: 44.925 ,
-0.501



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Ambarès-et-Lagrave

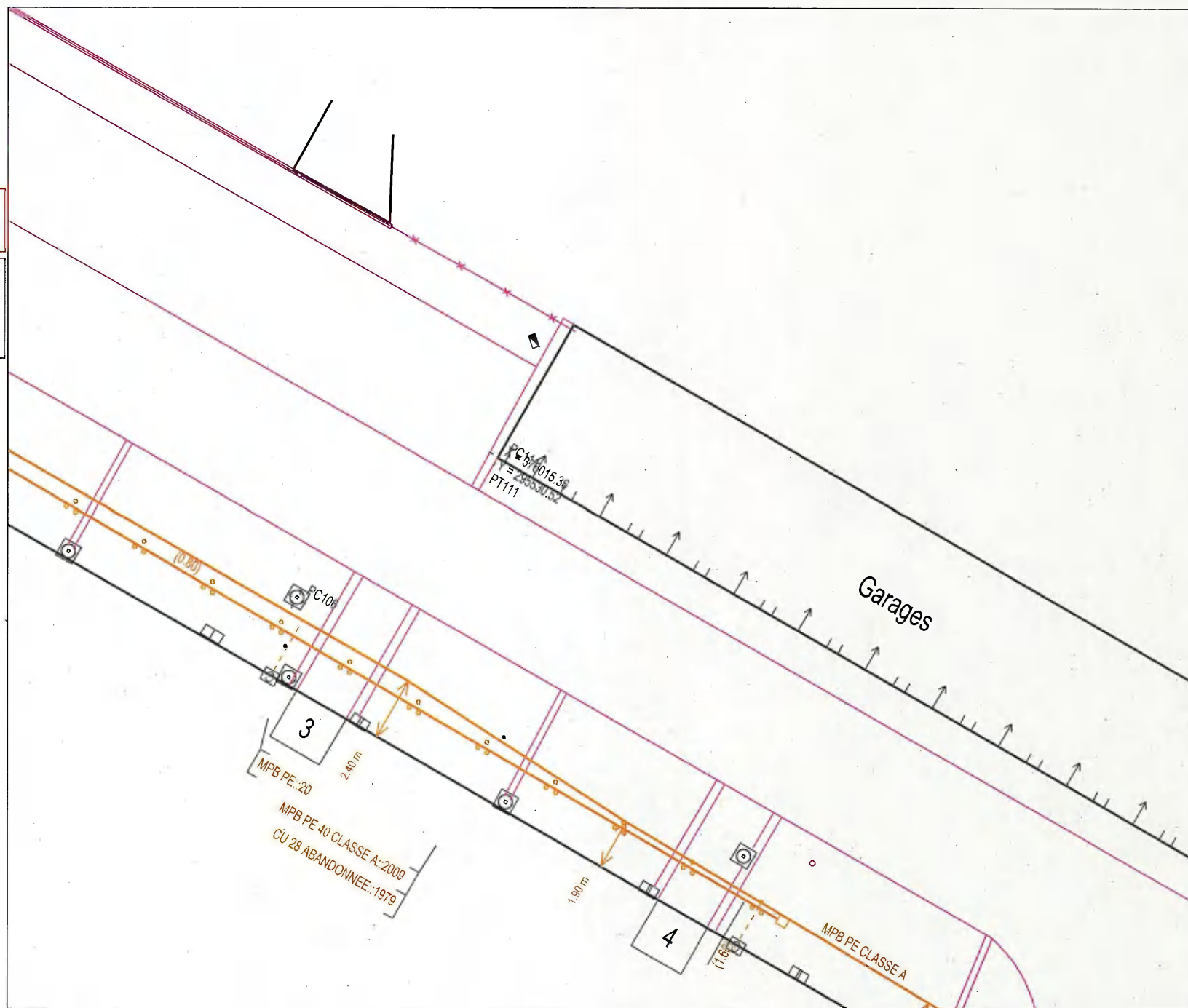
Code INSEE: 33003

Date d'impression: 31/07/2024

Page 30 sur 32

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024073101314TFA



**Vous trouverez ci-joint
le listing des clients connus
sur la zone de votre DT/DICT**



GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE

VIGILANCE BRANCHEMENT



En 2017, 75 % des dommages aux ouvrages enterrés avec fuite concernent les branchements gaz.

Ceux construits avant 2000 ne sont pas systématiquement reportés en cartographie.

TRAVAILLER EN SECURITE A L'APPROCHE DE BRANCHEMENTS GAZ

Que le branchement soit ou non cartographié, il est nécessaire de réaliser une opération de localisation afin de connaître plus précisément sa position dans la zone d'incertitude soit une bande de 1m de part et d'autre du tracé théorique le plus court reliant l'affleurant à l'ouvrage principal ou du tracé cartographié.



En complément de l'analyse des plans remis avec le récépissé et des affleurants présents sur le terrain, nous vous mettons à disposition la liste des branchements gaz.

Listing clients sur la commune de : **AMBARÈS-ET-LAGRAVE**



liste des adresses présentes dans notre fichier des clients au 1er octobre 2023 .

N° 23 AVENUE BEL AIR

N° 24 AVENUE BEL AIR

N° 25 AVENUE BEL AIR

N° 26 AVENUE BEL AIR

N° 33 AVENUE BEL AIR

N° 34 AVENUE BEL AIR

N° 35 AVENUE BEL AIR

N° 36 AVENUE BEL AIR

N° 38 AVENUE BEL AIR

N° 39 AVENUE BEL AIR

N° 40 AVENUE BEL AIR

N° 41 AVENUE BEL AIR

N° 42 AVENUE BEL AIR

N° 43 AVENUE BEL AIR

N° 44 AVENUE BEL AIR

N° 45 AVENUE BEL AIR

N° 46 AVENUE BEL AIR

N° 47 AVENUE BEL AIR

N° 48 AVENUE BEL AIR

N° 49 AVENUE BEL AIR

N° 50 AVENUE BEL AIR

N° 51 AVENUE BEL AIR

N° 52 AVENUE BEL AIR

N° 53 AVENUE BEL AIR

N° 54 AVENUE BEL AIR

N° 55 AVENUE BEL AIR

Listing clients sur la commune de : **AMBARÈS-ET-LAGRAVE**



liste des adresses présentes dans notre fichier des clients au 1er octobre 2023 .

N° 56 AVENUE BEL AIR

N° 57 AVENUE BEL AIR

N° 62 AVENUE BEL AIR

N° 63 AVENUE BEL AIR

N° 19 RUE JEAN JAURÈS

N° 19
BIS RUE JEAN JAURÈS

N° 22 RUE JEAN JAURÈS

N° 24 RUE JEAN JAURÈS

N° AVENUE BEL AIR

N° RUE JEAN JAURÈS

GRDF DRSO DIEM NAQS
C2T SO

249 AVENUE PAUL GELOS

64990 MOUGUERRE

France

Tél : +33810300360

Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°
2431048390.243101RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

RECOMMANDATIONS GENERALES LIEES AUX PLANS JOINTS

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT : avant toute impression des plans joints, assurez vous qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression. - Le format papier des pages à imprimer figure sur chaque plan A4 A3 A2 A1 ou A0. - Le format des plans grande échelle utilisé par GRDF respecte la capacité d'impression maximale que vous avez déclarée dans votre déclaration. Le format A4 est retenu si vous avez sélectionné A4 comme étant votre capacité maximale d'impression ou par défaut en absence de sélection.

RECOMMANDATIONS GENERALES de GRDF, OU RECOMMANDATIONS LIEES AUX OUVRAGES

RECOMMANDATIONS LIEES AUX BRANCHEMENTS :

Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S'ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les

techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications des chapitres §3.4 et § 5.2.7 et la fiche RX-DBG, et § 5.4.2 du guide technique relatif aux travaux à proximité de réseaux.

Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.

Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

VIGILANCE AUX BRANCHEMENTS PONCTUELLEMENT SANS AFFLEURANTS :

Attention, soyez attentif aux éventuels branchements non cartographiés en cas de terrassement dans une zone de desserte gaz : il est toujours possible que l'affleurant d'un branchement ne soit pas visible au moment où vont s'effectuer les travaux (ex : coffret gaz recouvert par un coffrage d'une devanture de magasin, terre ayant recouvert un regard situé dans le sol, végétation masquant un regard initialement visible).

Si vous avez un doute sur la présence éventuelle de branchements dans la zone où vous effectuez des travaux, contactez GRDF qui viendra faire des mesures de localisation sur site.

LES DISPOSITIFS AVERTISSEURS

Responsable : FASQUEL OLIVIER

Tél : +33810300360

Date : 05/08/2024

Signature :

GRDF DRSO DIEM NAQS
C2T SO

249 AVENUE PAUL GELOS

64990 MOUGUERRE
France

Tél : +33810300360

Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°
2431048390.243101RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements et équipements ou accessoires) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.

Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit que la présence d'un dispositif avertisseur, au-dessus de l'ouvrage de distribution de gaz, n'est pas systématique :

- C'est le cas des ouvrages anciens enterrés, notamment avant septembre 1994*, ainsi que des ouvrages « tubés » ou posés par des techniques de travaux sans tranchée ou encore des ouvrages en fonte ou des branchements en plomb. (* date NFP 98-331)
- D'une manière générale, l'absence de dispositif avertisseur peut être aussi due au fait que celui-ci ait été retiré par des tiers et non remis en place lors de travaux ultérieurs à la pose des ouvrages.
- En cas de présence de grillage avertisseur, la distance du grillage à l'ouvrage n'est en aucun cas garantie

RECOMMANDATIONS PROFONDEURS DES OUVRAGES

Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne « profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages » du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous

chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous trottoir, accotement.

En toutes hypothèses :

- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose
- l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.

Responsable : FASQUEL OLIVIER

Tél : +33810300360

Date : 05/08/2024

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

GRDF DRSO DIEM NAQS
C2T SO

249 AVENUE PAUL GELOS

64990 MOUGUERRE
France

Tél : +33810300360

Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°
2431048390.243101RDT02**Veillez prendre en compte les commentaires suivants :**

DISPOSITIFS AVERTISSEURS SPECIFICITE : ATTENTION, dans l'emprise des travaux, ou à proximité, sont situés des ouvrages probablement non dotés de dispositif avertisseur (grillage jaune). Les ouvrages antérieurs à 1985 sont particulièrement concernés (l'année des ouvrages est indiquée dans les textes le long des réseaux ; exemple 1978 dans "MPB AC 112 : 1978"). Le risque d'absence de dispositif avertisseur concerne également les branchements. Il convient de prévoir des sondages ou des localisations en techniques douces et de signaler aux équipes intervenantes l'absence probable de dispositif avertisseur.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

Attention, dans l'emprise des travaux, ou à proximité, des ouvrages GAZ sont identifiés avec une profondeur réduite d'enfouissement (pouvant être inférieure à 60 cm). Ces indications de profondeur sont encadrées en rouge sur les plans. Exemple d'indications entourées sur le plan : P:0.50 ou (0,50). Ces indications sont à prendre en compte dans la réalisation des travaux aux endroits indiqués mais également sur les zones adjacentes.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER**RAPPELS INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES :**

en cas de réalisation d'Investigations Complémentaires, nous vous rappelons que les prestations de géo-référencement et de détection doivent être réalisées par des prestataires certifiés. Un document ou commentaire joint à ce récépissé, vous indique les adresses courriels de GRDF pour adresser vos résultats d'investigations complémentaires.

ATTENTION PROJET DE TRAVAUX GAZ PREVU DANS L'EMPRISE OU A PROXIMITE : GRDF va prochainement réaliser des travaux de modification ou d'extension de réseau gaz dans l'emprise de vos travaux ou à proximité.

Cette information est indiquée dans le récépissé. Le tracé théorique de ce projet de modification de réseau figure en pointillés rouge épais sur le plan de situation joint avant les plans de détail.

Durant tous vos travaux, soyez vigilant sur le déroulement des travaux gaz, sur les risques d'interférence et sur les

Responsable : FASQUEL OLIVIER

Tél : +33810300360

Date : 05/08/2024

Signature :

Service qui délivre le document

GRDF DRSO DIEM NAQS
C2T SO

249 AVENUE PAUL GELOS

64990 MOUGUERRE
France

Tél : +33810300360

Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°
2431048390.243101RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

futurs tracés de réseau gaz. Une réunion sur site peut être demandée à tout moment à GRDF. Si la mise en service des nouveaux ouvrages gaz doit avoir lieu pendant vos travaux, GRDF pourra envisager avec vous de signaler leur tracé par marquage-piquetage.

PRESENCE D'INCERTITUDES SUR LA POSITION D'OUVRAGES : il existe dans l'emprise de vos travaux ou à proximité de celle-ci, des ouvrages gaz dont l'incertitude de position peut-être assimilée à celle de la classe C. Ces ouvrages sont indiqués par un texte de type "position incertaine" ou par une série de points d'interrogations. Ces textes, ou symboles, sont encadrés sur les plans de détails joints.

Responsable : FASQUEL OLIVIER

Tél : +33810300360

Date : 05/08/2024

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination
Complément / Service
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

dabek julien
PTRD
6 rue Rolland Romain
33310 LORMONT
France

N° consultation du téléservice : 2024073101314TFA

Référence de l'exploitant : 2431048753.243101RDT02

N° d'affaire du déclarant : Cité Bel air

Personne à contacter (déclarant) : julien dabek

Date de réception de la déclaration : 31/07/2024

Commune principale des travaux : 33440 Ambarès-et-Lagrave

Adresse des travaux prévus : cité Bel Air

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE B2 - AQUITAINE

Personne à contacter :

Numéro / Voie : TSA 70011

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX

Tél. : +33228563535

Fax :

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints : Références : Echelle (1) : Date d'édition (1) : Sensible : Prof. règl. mini (1) : Matériau réseau (1) :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☐ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

☐ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Liaison fort trafic

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : pdcs.alo@orange.com

Dispositifs importants pour la sécurité : _____

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ORANGE

Désignation du service : POLE RDT/RDICT

Tél : +33 228563535

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : GAILLARD GUILLAUME

Signature :

Date : 01/08/2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 8



orange

POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux :

<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)

Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Référence: 1 / 7

Echelle : 1/500



Propriétaires

Orange

Autres

Conduite allégée

Conduite enrobée

Artère pleine terre

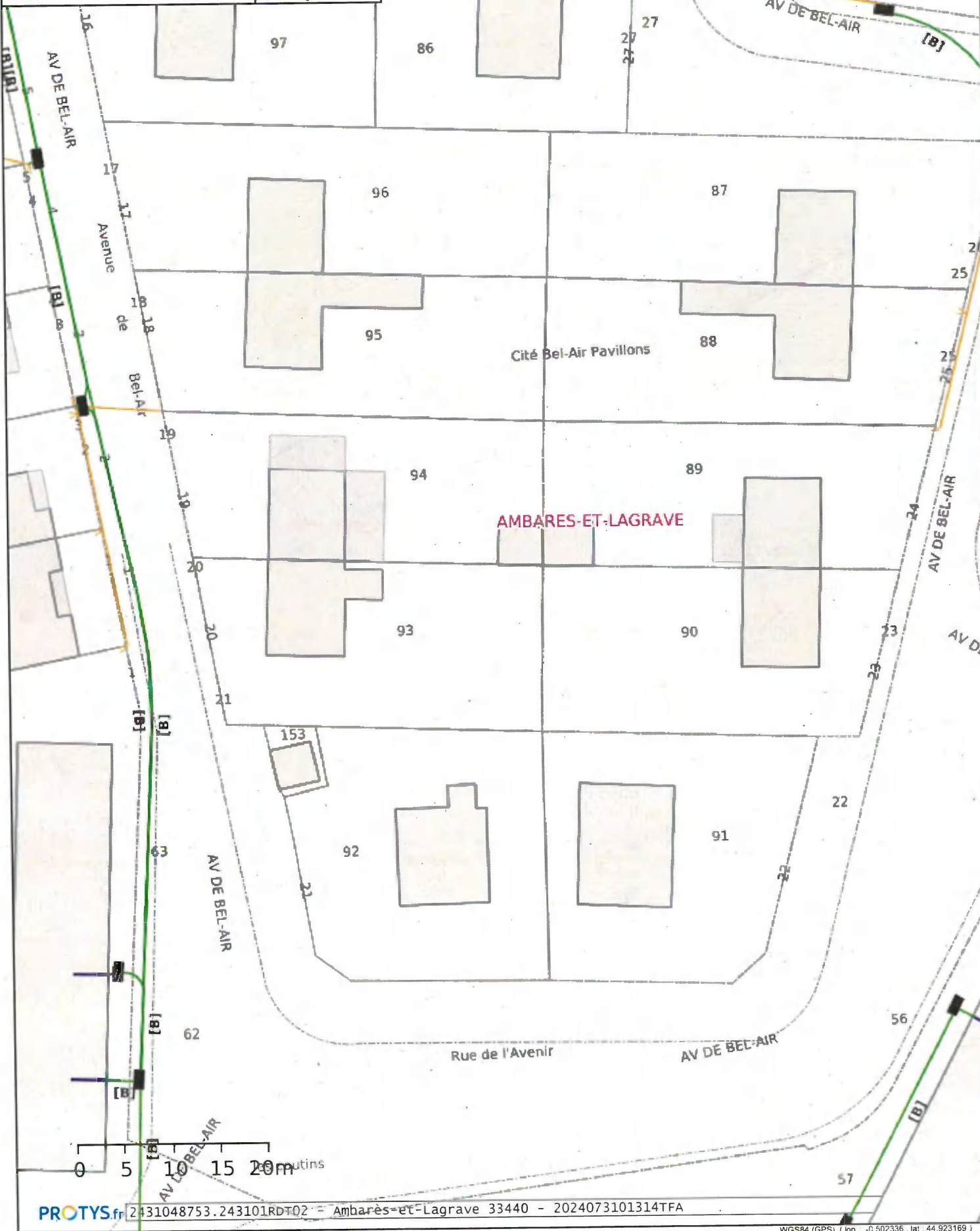
Artère aérienne appuis Orange

Artère aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages: (A,B,C)

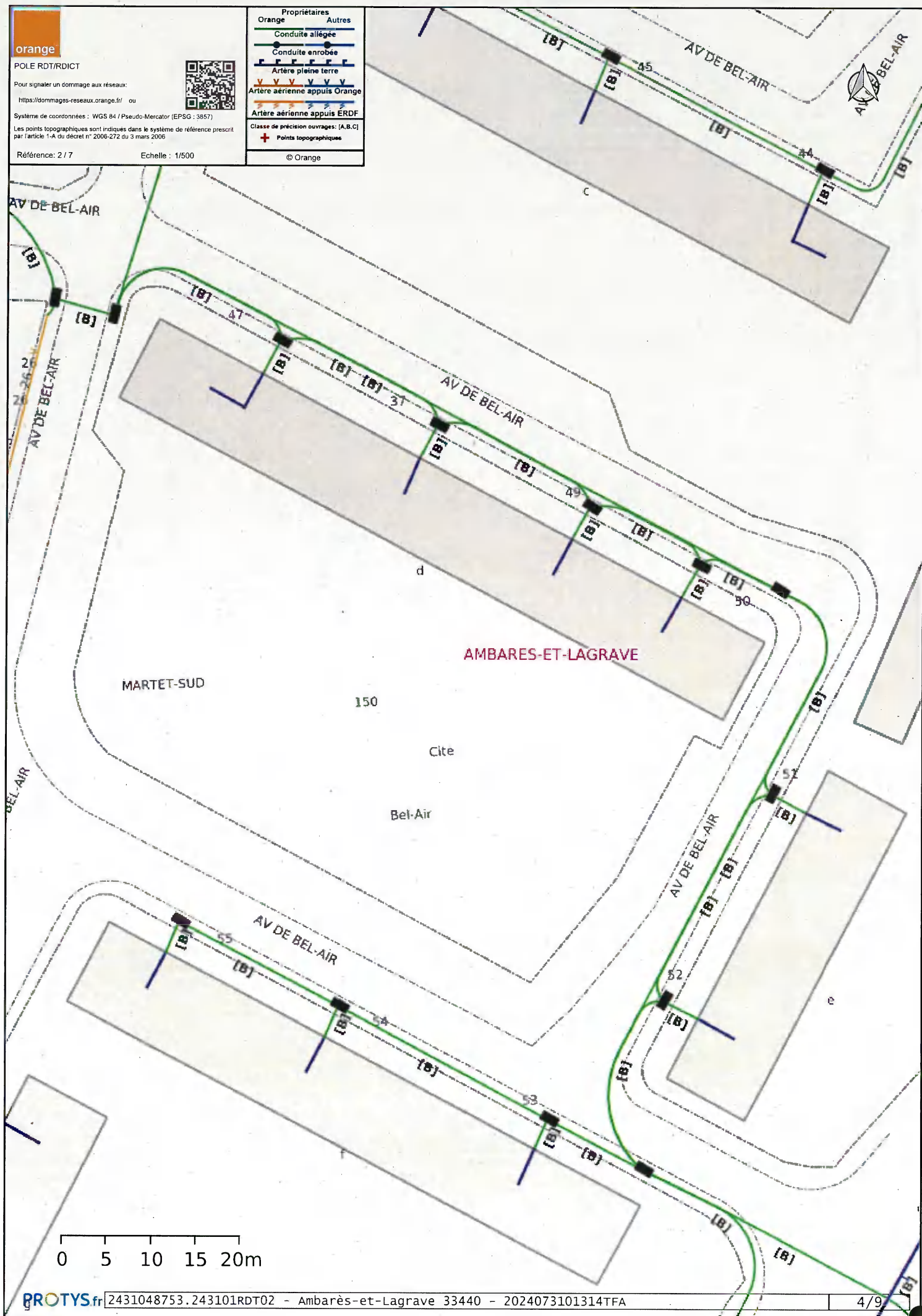
Points topographiques

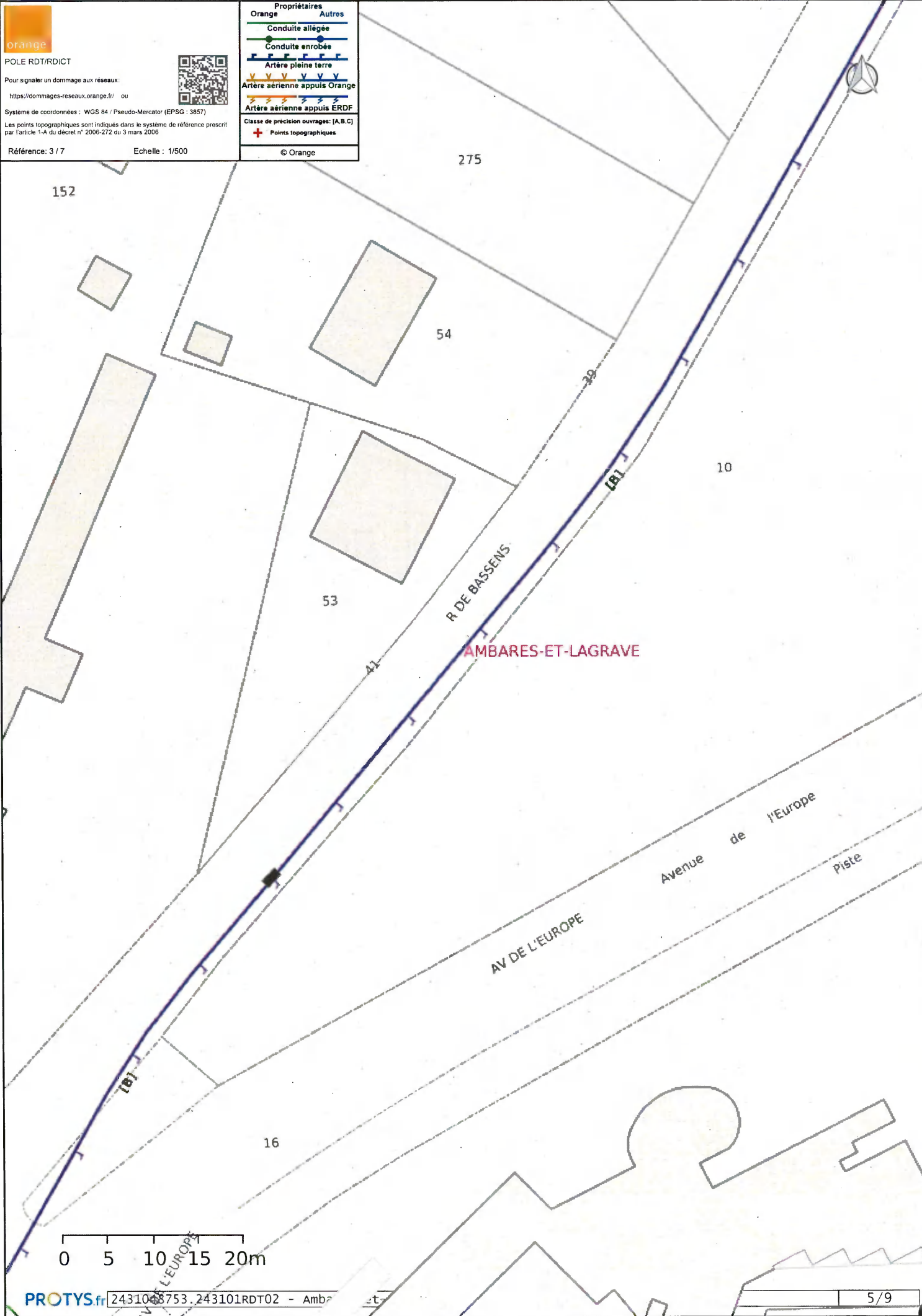
© Orange





Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	







orange

POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux:
<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)

Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Référence: 3 / 7 Echelle : 1/500



Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+ Points topographiques	

© Orange



POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux:
<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou



Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit
par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Référence: 4 / 7

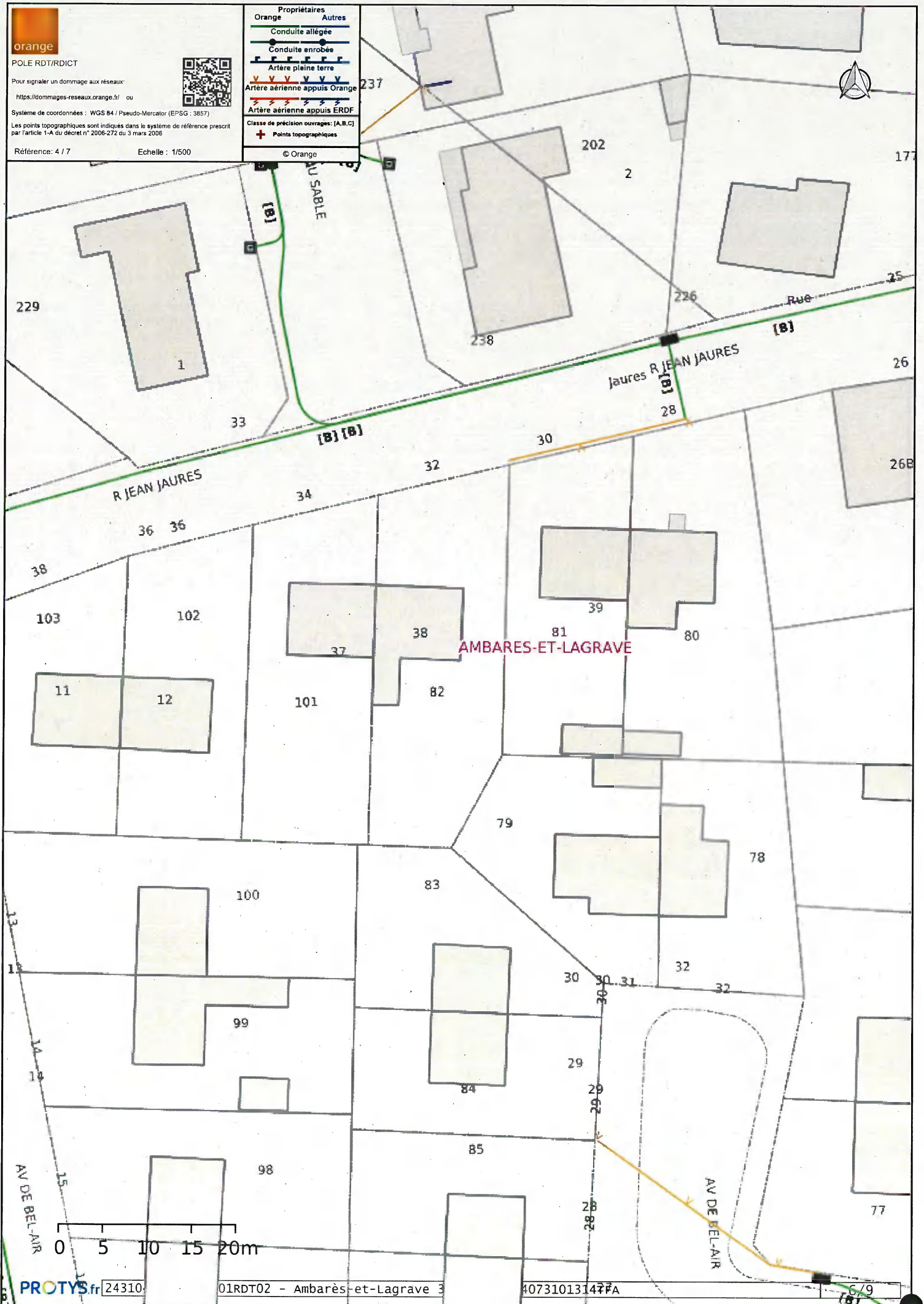
Echelle: 1/500

Propriétaires
Orange
Autres

Conduite allégée
Conduite enrobée
Arrière pleine terre
Arrière aérienne appuis Orange
Arrière aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
+ Points topographiques

© Orange





POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux:

<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou



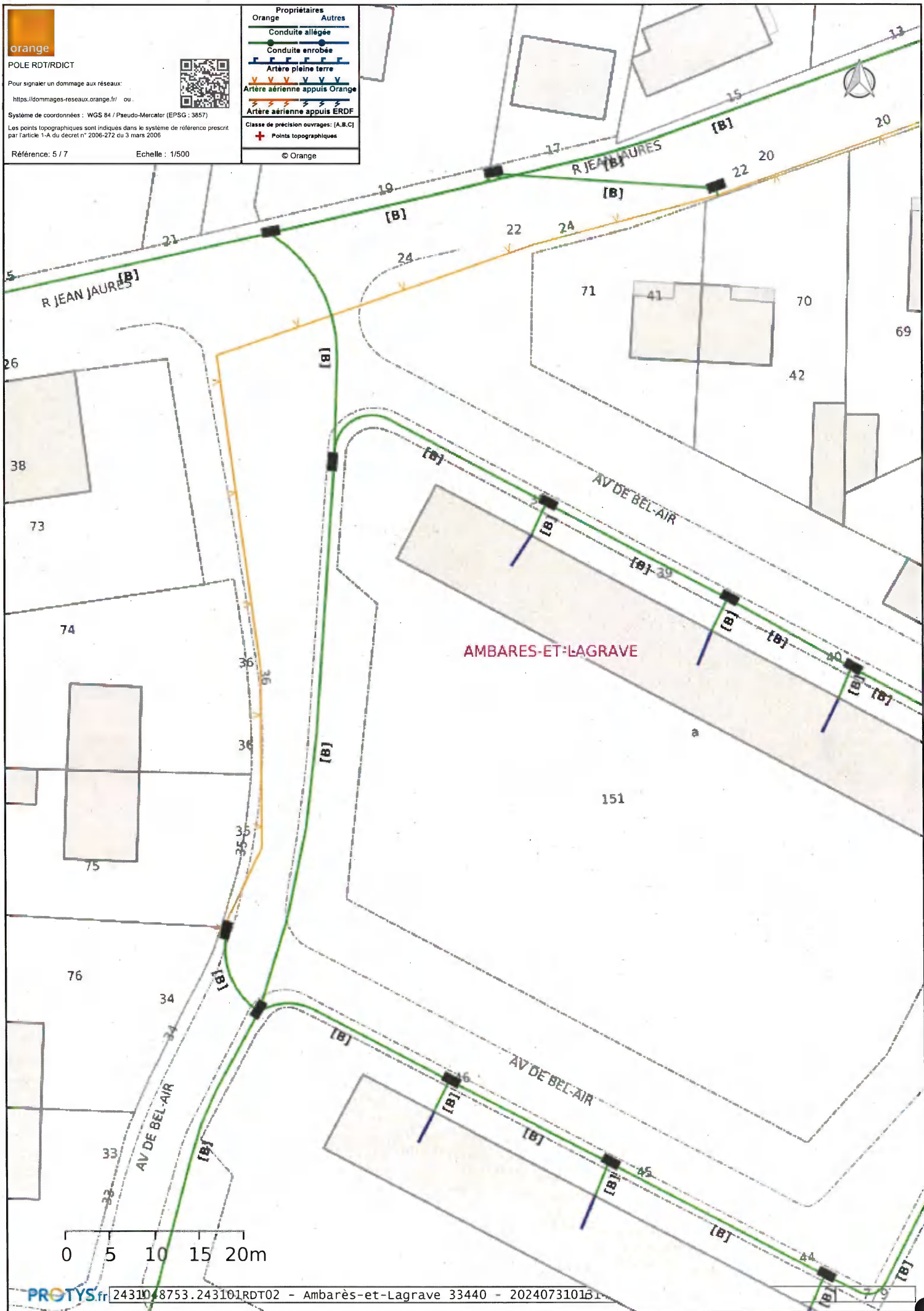
Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)

Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Référence : 5 / 7

Echelle : 1/500

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages : [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	





POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux:

<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou



Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)

Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Référence : 6 / 7

Echelle : 1/500

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Arrière pleine terre	
Arrière aérienne appuis Orange	
Arrière aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages : [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	





POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux:

<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou



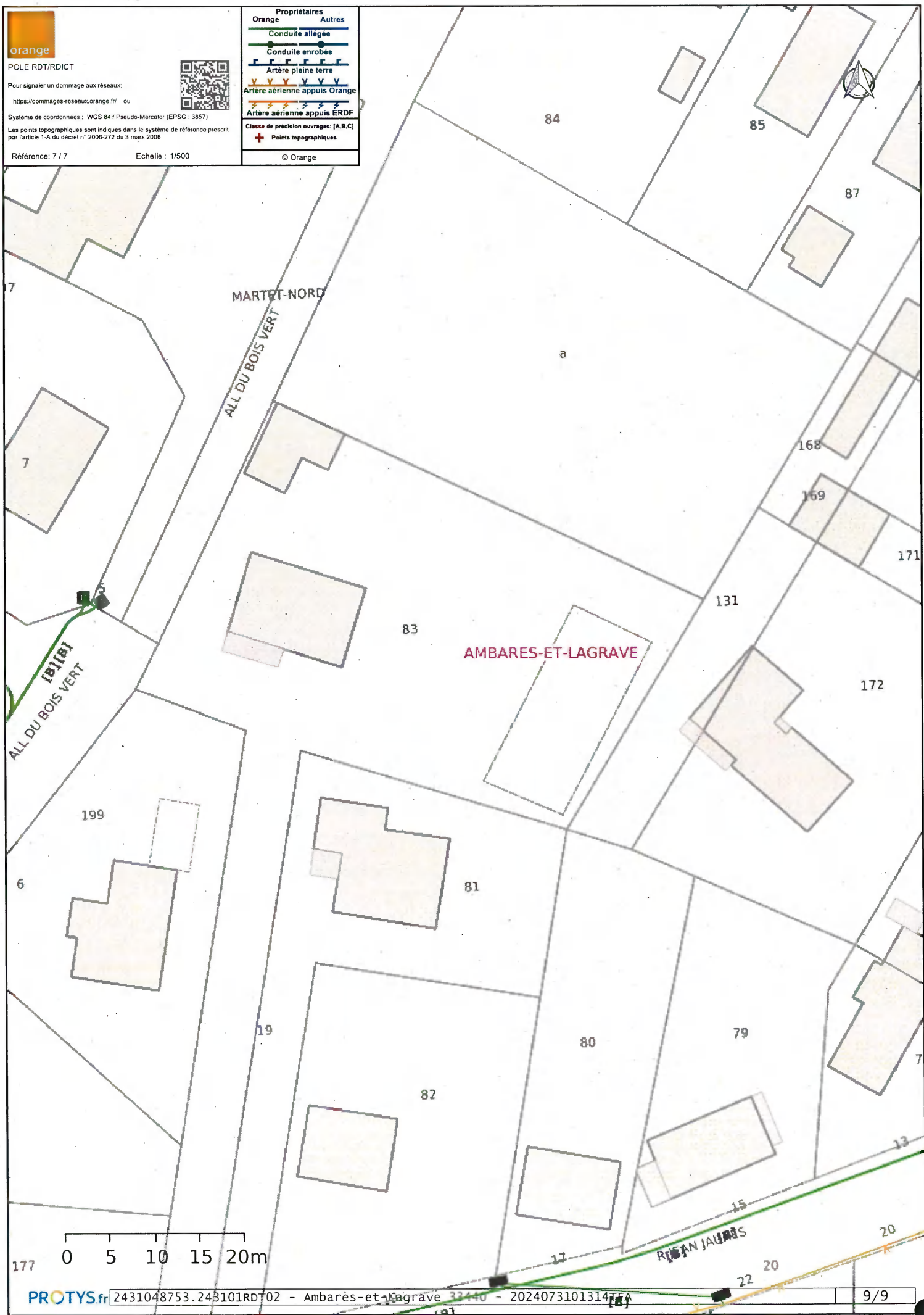
Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)

Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Référence : 7 / 7

Echelle : 1/500

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Arrière pleine terre	
Arrière aérienne appuis Orange	
Arrière aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages : [A,B,C]	
+	Points topographiques
© Orange	



Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : dabek julien
Complément / Service : PTRD
Numéro / Voie : 6 rue Rolland Romain
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 3 3 3 1 0 LORMONT
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2 0 2 4 0 7 3 1 0 1 3 1 4 T F A

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant : Cité Bel air

Personne à contacter (déclarant) : dabek julien

Date de réception de la déclaration : 31 / 07 / 2024

Commune principale des travaux : Ambarès-et-Lagrave

Adresse des travaux prévus : cité Bel Air

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SABOM

Personne à contacter :

Numéro / Voie : TSA 70011

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 6 9 1 3 4 DARDILLY CEDEX

Tél. : 0 9 7 7 4 0 1 0 1 4

Fax :

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EU (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- ☒ Plans joints : Références : assainissement Echelle₍₁₎ : _____ Date d'édition₍₁₎ : ____/____/____ Sensible : ☐ Prof. régl. mini₍₁₎ : _____ cm Matériau réseau₍₁₎ : _____
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.
☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ____/____/____ à ____ h ____
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____/____/____)
☒ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
☐ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾
☒ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurements visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾
(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0 9 7 7 4 0 1 0 1 4

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____

Désignation du service : _____

Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : SOMVILLE Mickael

Signature :

 Signature certifiée Sogelink

Date : 31 / 07 / 2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 2

Lire et comprendre un plan DT/DICT SABOM

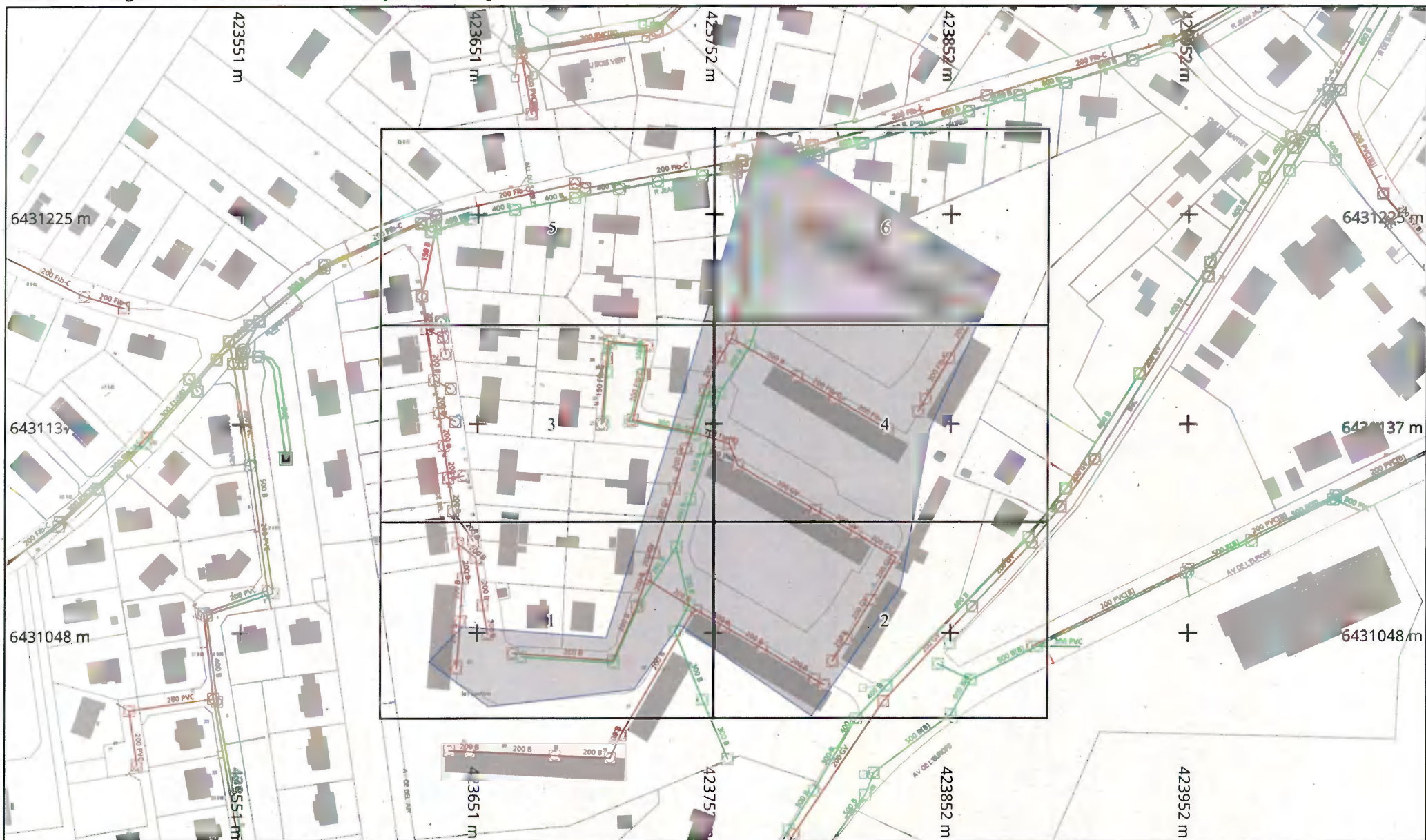
Ouvrages enterrés d'assainissement

Assainissement	
Collecteur	Avaloir grille
■ ■ ■ Pluvial refoulement	□ Usée
— Pluvial gravitaire	□ Pluvial
■ ■ ■ Usée/unitaire refoulement	Equipement réseau
— Usée/unitaire gravitaire	✕ Vanne
--- Réseaux abandonnés	△ Clapet
— Privé	Ouvrage
Branchement	⊗ Poste de refoulement/relèvement
— Pluvial	⊙ Puits perdus
— Usée/unitaire	☑ Chambre de dessablement
Regard	■ Bassin tampon
□ Usée	⊕ Déversoir d'orage
□ Pluvial	⊗ Séparateur à hydrocarbures
⊗ Usée borgne	
⊗ Pluvial borgne	

Important - Indications générales :

- Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée (l'indication de classe est portée entre crochets) :
 - classe [A] : précision de 40 cm portée à 50 cm pour les réseaux souples (PE),
 - classe [B] : précision entre la classe A et 1,5 m,
 - classe C par défaut : plans d'exploitation, sans précision géographique.
- Sauf dans le cas où des altimétries sont fournies, la classe de précision ne s'applique qu'en XY ;
- Dans tous les cas, vous devez **procéder à la lecture de l'environnement** et prendre en compte les indications fournies par les affleurants (regards, chambres, bouches à clé, etc.)
- **Vigilance branchement** : les branchements, ouvrages pourvus d'affleurants (bouche à clé, regards, tampons, ...) construits avant 2012 ne sont pas forcément indiqués sur les plans - **vous devez procéder à une lecture de l'environnement de votre chantier** ;
- Les plans sont restitués sur le meilleur fond de plan à grande échelle disponible - toutefois **le fond de plan mis à disposition de Veolia peut comporter des erreurs importantes** ; pour les ouvrages indiqués en classe A, il est nécessaire de se reporter aux coordonnées Lambert fournies avec la réponse ;
- Les ouvrages Privés ou Abandonnés ne sont pas exploités par Veolia, leur position est donnée à titre indicatif.

La durée de validité du récépissé est limitée dans le temps, la DICT doit être renouvelée conformément à la réglementation.



Adresse : cité Bel Air

33440 Ambarès-et-Lagrave

Date d'édition : 31/07/2024

N° Consultation : 2024073101314TFA

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

— Diamètre Matériau [A] — : Pour objets linéaires

A23

: Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

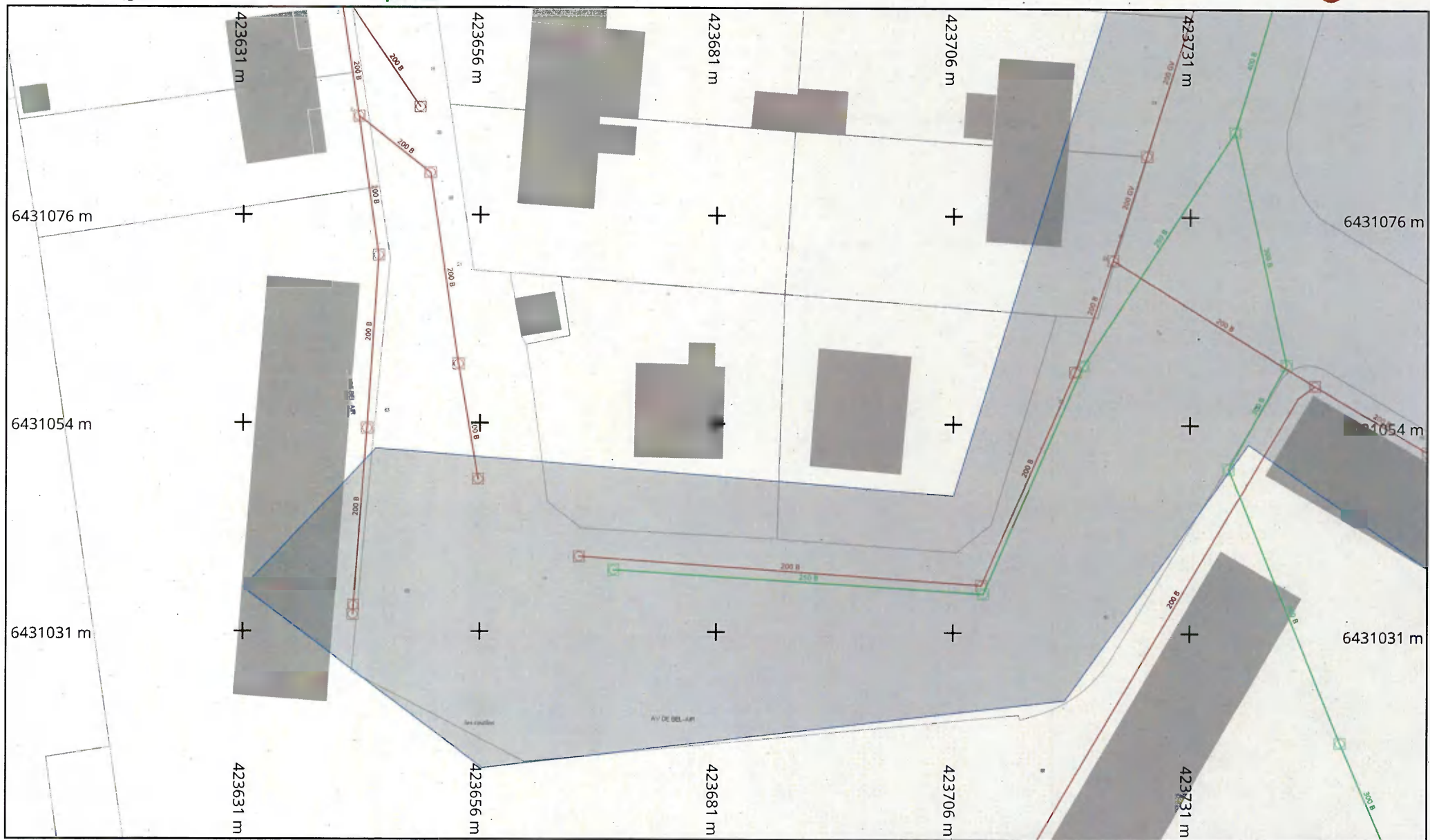
Echelle : 1:2000

0 10 20 30 40 50 m
Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord





1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
84

Info. DICT

Adresse : cité Bel Air

33440 Ambarès-et-Lagrave

Date d'édition : 31/07/2024

N° Consultation : 2024073101314TFA

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

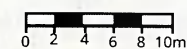
Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

— **Diamètre Matériau [A]** — : Pour objets linéaires

A23

: Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500



Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord





Info. DICT

Adresse : cité Bel Air

33440 Ambarès-et-Lagrave

Date d'édition : 31/07/2024**N° Consultation :** 2024073101314TFA

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

— Diamètre Matériau [A] — : Pour objets linéaires**A23** : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)**Echelle :** 1:500

Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord





vers folio 4

vers folio 1

Info. DICT

Adresse : cité Bel Air

33440 Ambarès-et-Lagrave

Date d'édition : 31/07/2024

N° Consultation : 2024073101314TFA

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

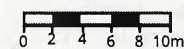
Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

— Diamètre Matériau [A] — : Pour objets linéaires

A23

: Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500



Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord





Info. Dict

N° Consultation : 2024073101314TFA

Info. plan

: Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)



vers folio 6

Info. DICT

Adresse : cité Bel Air

33440 Ambarès-et-Lagrave

Date d'édition : 31/07/2024

N° Consultation : 2024073101314TFA

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

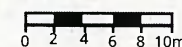
Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
 Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

— Diamètre Matériau [A] — : Pour objets linéaires

A23

: Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

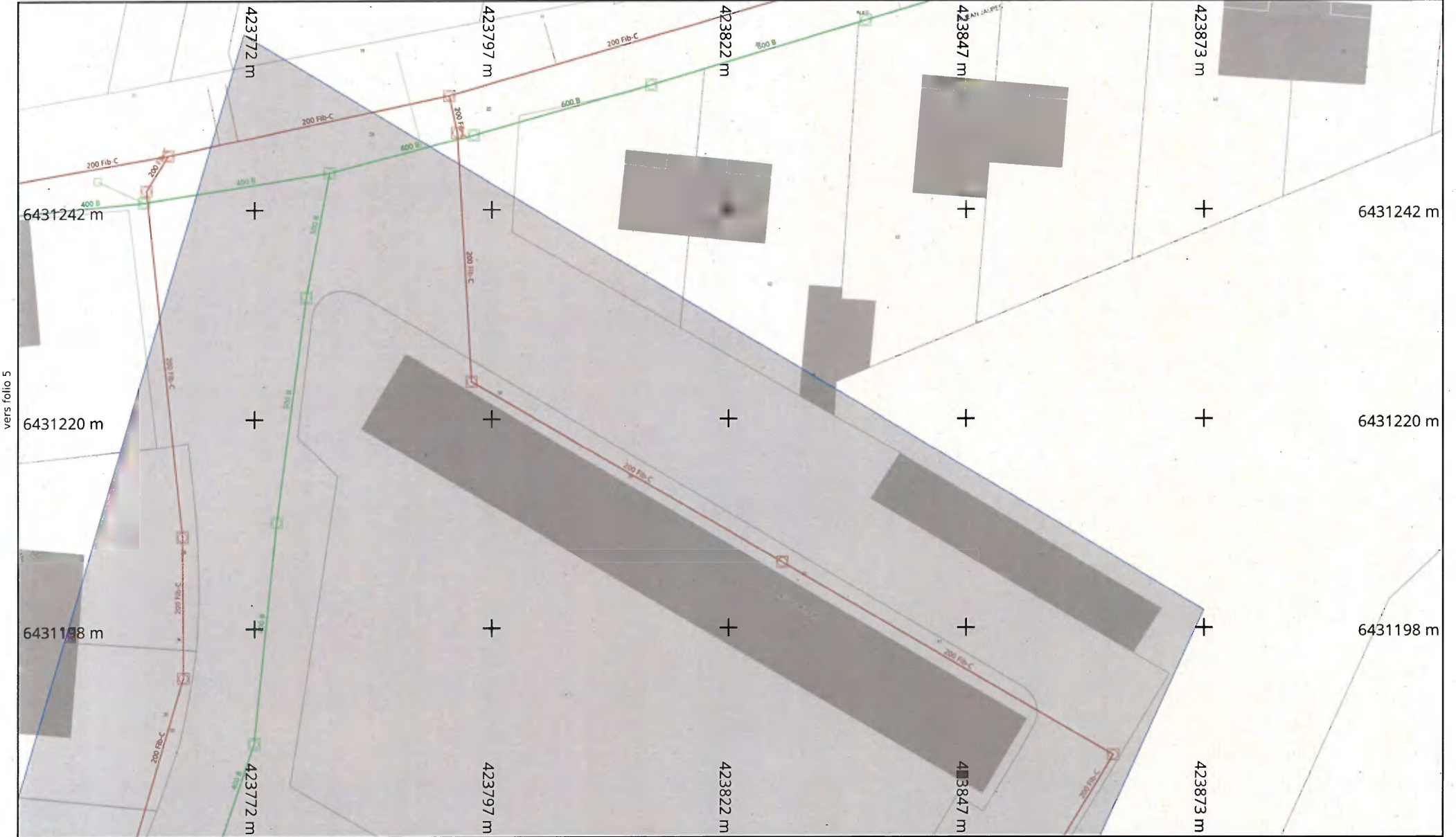


Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord





Info. DICT	Adresse : cité Bel Air 33440 Ambarès-et-Lagrave		Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93) Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C Les éléments rangés en classe de précision A sont indiqués de la manière suivante :		Echelle : 1:500 Format d'impression : A4 Paysage	Orientation Nord
	Date d'édition : 31/07/2024		— Diamètre Matériau [A] — : Pour objets linéaires			
	N° Consultation : 2024073101314TFA		A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)			

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : dabek julien
Complément / Service : PTRD
Numéro / Voie : 6 rue Rolland Romain
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 33310 LORMONT
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2 0 2 4 0 7 3 1 0 1 3 1 4 T F A

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant : Cité Bel air

Personne à contacter (déclarant) : dabek julien

Date de réception de la déclaration : 31 / 07 / 2024

Commune principale des travaux : Ambarès-et-Lagrave

Adresse des travaux prévus : cité Bel Air

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SFR - SFR SA SFR SA

Personne à contacter :

Numéro / Voie : TSA 70011

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX

Tél. : 09 80 80 43 03

Fax :

Éléments généraux de réponse

☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

☒ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

☐ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☐ Plans joints : Références : Echelle⁽¹⁾ : Date d'édition⁽¹⁾ : Sensible : Prof. régl. mini⁽¹⁾ : Matériau réseau⁽¹⁾ :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____

ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☐ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾

☐ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0 8 0 5 0 5 2 6 5 6

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____

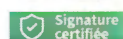
Désignation du service : DT-DICT

Tél. : 09 80 80 43 03

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : BERRAL Fatima

Signature :

 Sogelink

Date : 31 / 07 / 2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination
Complément / Service
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

dabek julien
PTRD
6 rue Rolland Romain
33310 LORMONT
France

N° consultation du téléservice : 2024073101314TFA

Référence de l'exploitant : 2431048882.243101RDT02

N° d'affaire du déclarant : cité Bel air

Personne à contacter (déclarant) : julien dabek

Date de réception de la déclaration : 31/07/2024

Commune principale des travaux : 33440 Ambarès-et-Lagrave

Adresse des travaux prévus : cité Bel Air

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SUEZ Eau France SAS P0297

Personne à contacter :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP : BP32

Code Postal / Commune : 68250 ROUFFACH Cedex

Tél. : +33977408408

Fax :

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EA (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints : Références : PC_Automate Echelle (1) : 2000 Date d'édition (1) : 31/07/2024 Sensible : ☐ Prof. règl. mini (1) : _____ cm Matériau réseau (1) : _____ cm
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☐ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

☐ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : 5.6, 5.7

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0977401117

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : RESP TERRITORIAL

Désignation du service : ESAT Service réponse DTD

Tél : +33 977408408

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : RESP TERRITORIAL

Signature :

Date : 31/07/2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

PLAN ASSOCIE EN REPONSE A DT-DICT

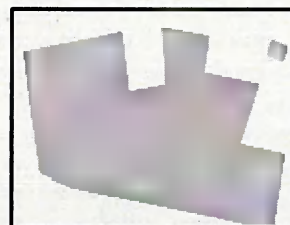
Communes :	AMBARES-ET-LAGRAVE		
Codes INSEE :	33003		
Réf DT-DICT :	2024073101314TFA		
Date d'édition :	31/07/2024	Plan : eau	Ech. : 1/2000ème

Ce plan est joint en complément d'une réponse à DT-DICT en association au formulaire Cerfa N°14435*01 auquel il fait référence.

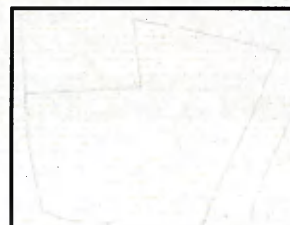
Légende :

	En service	Hors service
Réseau	—————	- - - - -
Branchement	—————	- - - - -
Télécommande		N/A
Affleurant du réseau	●	N/A
Repère terrain	⊕	N/A
Limites d'ouvrages	-----	N/A

Bâtis



Parcelles et contours



Autres éléments de réseau :

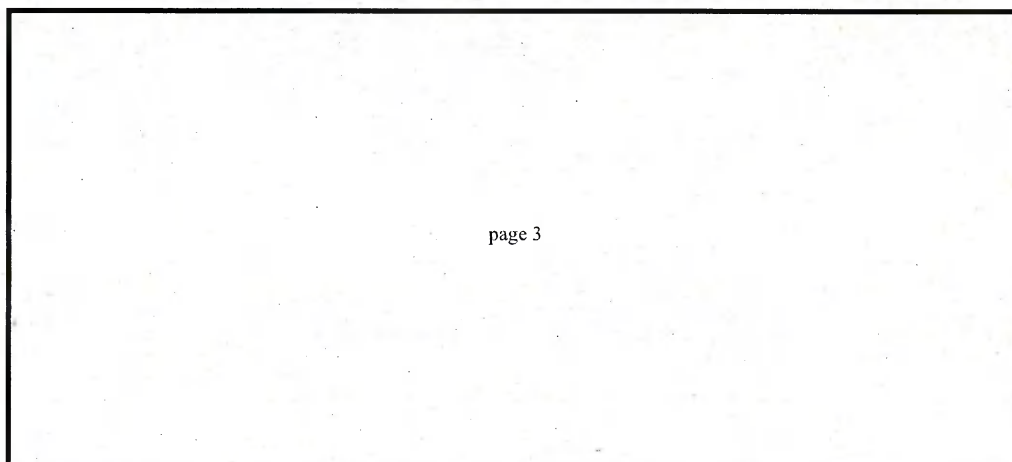
Y	Accessoires de purge
●	Eléments de Défense Incendie
⊕	Organes de régulation des réseaux

Les coordonnées des points géoréférencés sont exprimées dans le système national de référence :

- Projection Lambert 93 en planimétrie et IGN 69 en altimétrie pour la France métropolitaine,
- Projection UTM Nord Fuseau 20 en planimétrie et IGN 1987 en altimétrie pour la Martinique.

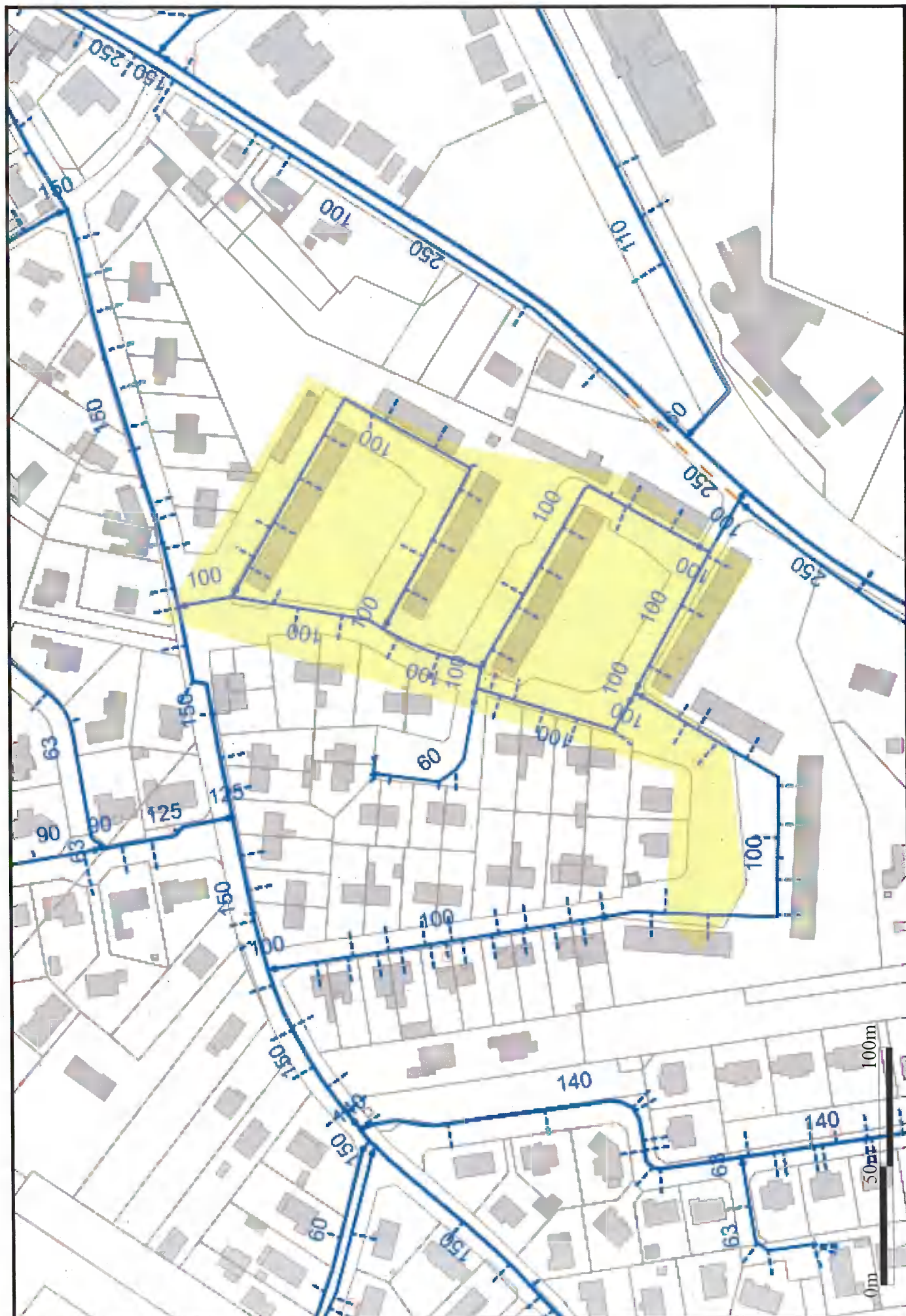
Tableau d'assemblage :

le numéro présent dans chaque quadrant renvoie au numéro de page sur laquelle se trouve le plan.



page 3

Vous trouverez un plan d'ensemble en début de document. Ce plan est fourni à titre indicatif. Pour toute information conforme à la réglementation se reporter aux plans A4 détaillés.



2 La zone d'emprise de chantier que vous nous avez déclarée est dessinée sur le plan en jaune.

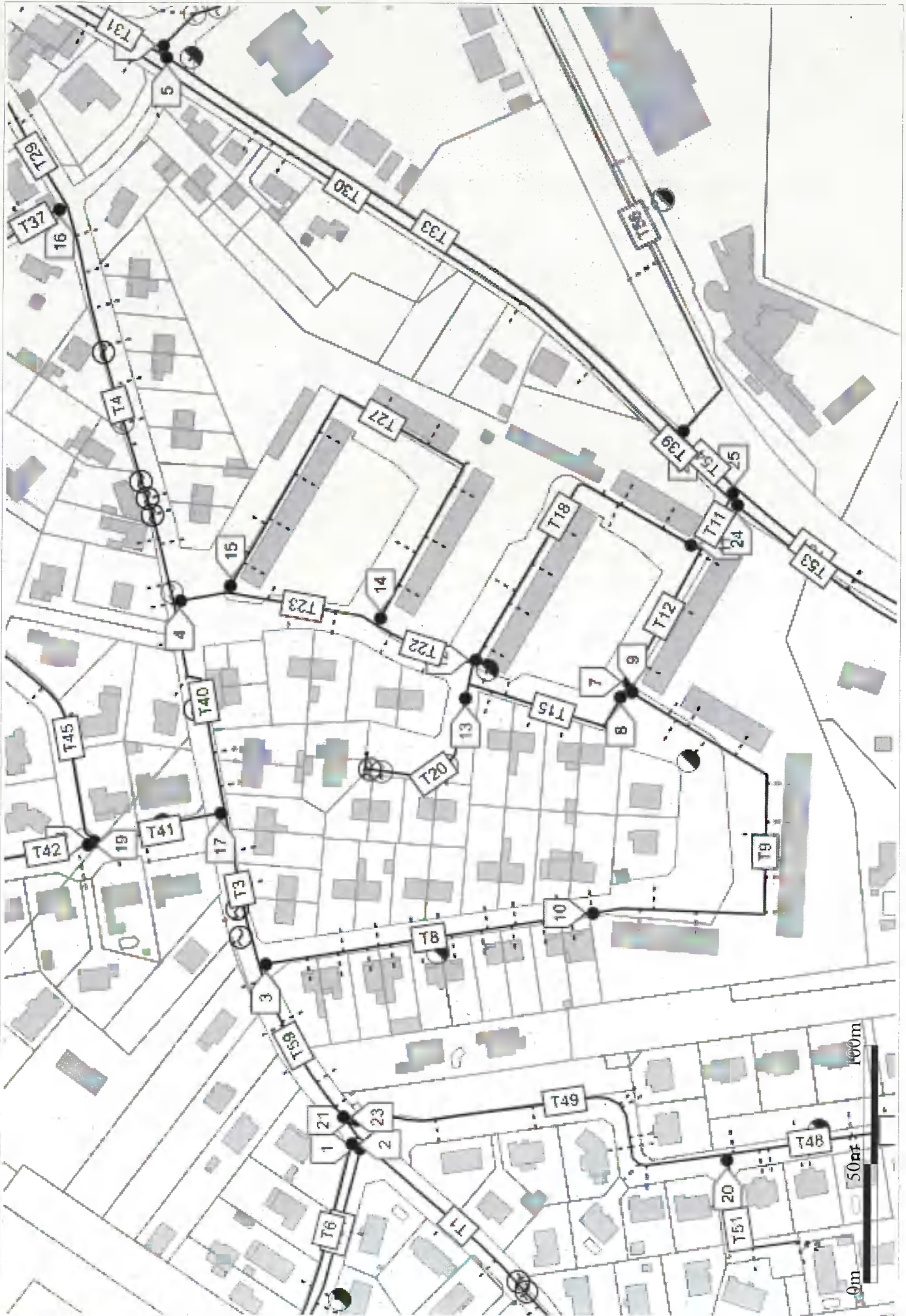


TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/A/150	A	150	485.26	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T2	T2/C/150	C	150	5.69	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T3	T3/C/150	C	150	66.05	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T4	T4/C/150	C	150	172.76	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T5	T5/C/100	C	100	3.55	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T6	T6/C/60	C	60	156.80	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Emile Combes
T7	T7/C/100	C	100	2.83	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T8	T8/C/100	C	100	139.94	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T9	T9/C/100	C	100	198.17	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T10	T10/C/100	C	100	3.20	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T11	T11/C/100	C	100	24.76	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T12	T12/C/100	C	100	63.71	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T13	T13/C/100	C	100	3.25	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T14	T14/C/100	C	100	3.64	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T15	T15/C/100	C	100	74.36	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T16	T16/C/100	C	100	8.99	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T17	T17/C/100	C	100	1.70	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T18	T18/C/100	C	100	140.40	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T19	T19/C/100	C	100	4.61	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T20	T20/C/60	C	60	73.09	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T21	T21/C/60	C	60	5.91	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T22	T22/C/100	C	100	44.16	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air

T23	T23/C/100	C	100	65.10	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T24	T24/C/100	C	100	20.21	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T25	T25/C/100	C	100	2.72	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T26	T26/C/100	C	100	3.00	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T27	T27/C/100	C	100	226.32	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T28	T28/C/100	C	100	3.40	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T29	T29/C/200	C	200	108.74	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T30	T30/C/100	C	100	325.02	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue de Bassens
T31	T31/C/250	C	250	89.62	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,29 Rue de Bassens
T32	T32/C/150	C	150	4.26	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,31 Rue de Bassens
T33	T33/C/250	C	250	270.09	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue de Bassens
T34	T34/C/160	C	160	3.57	Inconnu	Distribution eau potable	PVC classique	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,31 Rue de Bassens
T35	T35/C/160	C	160	140.50	Inconnu	Distribution eau potable	PVC classique	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue de Carbon-Blanc
T36	T36/C/150	C	150	3.34	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T37	T37/C/150	C	150	163.91	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Chemin de Martet
T38	T38/C/60	C	60	4.26	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T39	T39/C/100	C	100	64.33	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	10/12/2020	AMBARES-ET-LAGRAVE,RUE DE BASSENS
T40	T40/C/150	C	150	94.75	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T41	T41/C/125	C	125	54.34	Inconnu	Distribution eau potable	PVC bi-orienté	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Allée du Sable
T42	T42/C/90	C	90	131.59	Inconnu	Distribution eau potable	PVC bi-orienté	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Allée du Sable
T43	T43/C/63	C	63	1.02	Inconnu	Distribution eau potable	PVC bi-orienté	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Allée du Sable
T44	T44/C/90	C	90	1.44	Inconnu	Distribution eau potable	PVC bi-orienté	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Allée du Sable
T45	T45/C/63	C	63	101.63	Inconnu	Distribution eau potable	PVC bi-orienté	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Allée du Bois Vert
T46	T46/C/90	C	90	2.68	Inconnu	Distribution eau potable	PVC bi-orienté	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Allée du Sable
T47	T47/C/125	C	125	1.81	Inconnu	Distribution eau potable	PVC bi-orienté	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T48	T48/C/140	C	140	85.83	Inconnu	Distribution eau potable	PVC bi-orienté	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue du Val de Bares

T49	T49/C/140	C	140	177.81	Inconnu	Distribution eau potable	PVC bi-orienté	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue du Val de Bares
T50	T50/C/140	C	140	3.53	Inconnu	Distribution eau potable	PVC bi-orienté	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T51	T51/C/63	C	63	58.51	Inconnu	Distribution eau potable	PVC bi-orienté	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue du Val de Bares
T52	T52/C/63	C	63	2.68	Inconnu	Distribution eau potable	PVC classique	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue du Val de Bares
T53	T53/C/100	C	100	426.89	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue de Bassens
T54	T54/C/250	C	250	33.24	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T55	T55/C/160	C	160	2.27	Inconnu	Distribution eau potable	PVC classique	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T56	T56/C/110	C	110	292.07	Inconnu	Distribution eau potable	PVC classique	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue de Bassens
T57	T57/C/150	C	150	4.44	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T58	T58/C/150	C	150	3.19	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T59	T59/C/150	C	150	73.77	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Jean Jaurès
T60	T60/C/100	C	100	3.97	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T61	T61/C/250	C	250	241.35	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue de Bassens
T62	T62/C/100	C	100	2.49	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T63	T63/C/100	C	100	2.66	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Avenue Bel Air
T64	T64/C/100	C	100	290.95	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte ductile	26/01/2024	AMBARES-ET-LAGRAVE,Rue Emile Combes

TABLE DE REFERENCEMENT DES REPERES RESEAU

SYMBOLOGIE=

Point	Classe	X	Y	Z	Date	Société	Certification	Personne	Matériel	N° Série	Valeur d'incertitude
1	A	423705.77	6431170.85	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
2	C	423634.94	6431224.90	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
3	C	423880.83	6431284.38	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
4	A	423646.60	6431226.45	Inconnu	17/03/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
5	A	423646.60	6431226.45	Inconnu	17/03/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
6	C	423646.60	6431226.45	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
7	A	423490.01	6431107.44	Inconnu	17/03/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-

8	A	423490.01	6431107.44	Inconnu	17/03/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
9	A	423702.39	6431145.45	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
10	C	423827.09	6431267.86	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
11	C	423967.24	6431315.27	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
12	C	423812.71	6431263.04	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
13	A	423730.55	6431244.60	Inconnu	17/03/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
14	A	423730.55	6431244.60	Inconnu	17/03/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
15	A	423763.16	6431250.41	Inconnu	27/04/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
16	A	423880.83	6431284.38	Inconnu	17/03/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
17	A	423880.83	6431284.38	Inconnu	17/03/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
18	A	423705.75	6431170.51	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
19	A	423634.94	6431224.90	Inconnu	26/01/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
20	A	423634.94	6431224.90	Inconnu	26/01/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
21	A	423780.36	6431254.42	Inconnu	27/04/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
22	A	423707.51	6431138.30	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
23	A	423819.37	6431265.18	Inconnu	25/01/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
24	A	423819.37	6431265.18	Inconnu	25/01/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
25	A	424026.66	6431236.39	Inconnu	28/04/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
26	C	423819.37	6431265.18	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
27	C	423485.85	6431103.89	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
28	A	423812.71	6431263.04	Inconnu	17/03/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
29	A	423812.71	6431263.04	Inconnu	17/03/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
30	A	423967.24	6431315.27	Inconnu	25/01/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
31	A	423967.24	6431315.27	Inconnu	25/01/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
32	C	423730.55	6431244.60	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
33	A	423485.85	6431103.89	Inconnu	26/01/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
34	A	423485.85	6431103.89	Inconnu	26/01/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
35	A	423705.04	6431165.52	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
36	C	423490.01	6431107.44	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
37	A	423827.09	6431267.86	Inconnu	25/01/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
38	A	423827.09	6431267.86	Inconnu	25/01/2022	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
39	A	424023.53	6431246.36	Inconnu	28/04/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
40	A	423851.20	6431275.85	Inconnu	27/04/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
41	C	423545.92	6431174.08	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
42	C	423547.80	6431177.92	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
43	C	423623.68	6431214.39	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
44	C	423776.67	6431251.31	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
45	C	424005.39	6431257.99	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
46	C	424010.35	6431259.52	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
47	C	423742.65	6431061.25	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
48	C	423736.62	6431064.55	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
49	C	423738.21	6431059.76	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
50	C	423645.48	6431076.16	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-

51	C	423800.89	6431035.07	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
52	C	423751.97	6431126.46	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
53	C	423735.94	6431130.49	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
54	C	423769.32	6431166.67	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
55	C	423783.26	6431229.83	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
56	C	423941.39	6431303.16	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
57	C	423687.19	6431233.59	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
58	C	423675.36	6431287.19	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
59	C	423673.88	6431289.68	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
60	C	423541.52	6431018.62	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
61	C	423557.94	6431175.84	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
62	C	423848.84	6431038.70	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
63	C	423559.30	6431181.25	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
64	C	423817.49	6431015.61	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
65	C	423822.26	6431017.29	Inconnu		LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination :

Complément / Service :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Pays :

N° consultation du téléservice : 2 0 2 4 0 7 3 1 0 1 3 1 4 T F A

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) :

Date de réception de la déclaration : ____ / ____ / ____

Commune principale des travaux : AMBARES-ET-LAGRAVE

Adresse des travaux prévus : CITE BEL AIR

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : KB2M

Personne à contacter :

Numéro / Voie : 12 bd Antoine Gautier

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 3 3 0 8 2 BORDEAUX

Tél. : 0 5 5 7 5 7 8 8 0 0

Fax : 0 5 5 7 5 7 8 8 0 1

Éléments généraux de réponse

☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

☒ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : ____ m

☐ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : ____

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : ____

Tél. : ____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☐ Plans joints : Références : Echelle₍₁₎ : Date d'édition₍₁₎ : Sensible : Prof. régl. mini₍₁₎ : Matériau réseau₍₁₎ :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____

ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☐ (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

☐ Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : ____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : ____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : ____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : ____

Responsable du dossier

Nom : FERNANDES Christophe

Désignation du service : VOIRIE ET CIRCULATION

Tél. : 0 5 5 7 5 7 8 5 9 2

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : FERNANDES Christophe

Signature :

Date : 01 / 08 / 2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité (au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :

- HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;
- PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;
- GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;
- CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;
- TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;
- DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;
- DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Autres ouvrages* (au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :

- TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;
- EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;
- EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise